

**ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES
EHEC**

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de
Master en Sciences Commerciales**

Option : Finance et Comptabilité

THEME :

**Analyse et gestion des risques des crédits
bancaires**

Cas de la banque : NATIXIS Algérie

Elaboré par :

KHADRAOUI Maroua

ZOGLAMI Bouthaina

Encadré par :

Mr AGGOUN Salim

Maitre de conférence classe A à l'EHEC

**10^{ème} promotion
Juin 2023**

**ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES
EHEC**

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de
Master en Sciences Commerciales**

Option : Finance et Comptabilité

THEME :

**Analyse et gestion des risques des crédits
bancaires**

Cas de la banque : NATIXIS Algérie

Elaboré par :

KHADRAOUI Maroua

ZOGLAMI Bouthaina

Encadré par :

Mr AGGOUN Salim

Maitre de conférence classe A à l'EHEC

**10^{ème} promotion
Juin 2023**

Dédicace

Je dédie cet humble et modeste travail avec grand amour, sincérité et fierté À ceux qui ont supporté avec patience mes longues études.

En tout premier lieu

A mon très cher père Yacine :

Tu as été toujours à mes côtés pour me soutenir et m'encourager. Puisse ce travail constituer une légère Compensation pour tous les nobles sacrifices que tu t'es imposés pour assurer notre bien-être et notre éducation.

À ma très chère mère H

Quoi que je fasse ou que je dise, je ne saurai point te remercier comme il se doit. Ton affection me couvre, ta bienveillance me guide et ta présence à mes côtés a toujours été ma source de force pour affronter les différents obstacles

Puisse Dieu, le Très Haut, vous accorder santé, bonheur et longue vie et faire en sorte que jamais je ne vous déçoive

De même, je dédie ce travail à :

A mes deux frères, en témoignage de la fraternité, avec mes souhaits de bonheur, de santé et de succès.

à tous les membres de la famille KHADRAOUI et BENTALEB et A tous mes amis, tous mes professeurs Et à tout qui compulse ce modeste travail.

MAROUA KH

Dédicace

Je tiens avec grande plaisir que je dédie ce modeste travail :

A mes chers parents :

Je dédie ce travail mon cher père chère mère qui sont ma source de tendresse, de noblesse, et d'affection pour tout leur confiance et son chaleureux supporte et encouragement tout au long de mon parcours.

Puisse Dieu leur prêter une longue vie pleine de santé et de bonheur

À Mes chers Frères et Sœurs

Qui m'avez toujours soutenu et encouragés durant ces années études et qui ont partagés avec moi tous les moments d'émotion lors de ma réalisation de ce travail

Je dédie ce travail aussi a

A tous les membres de ma famille et à toute personne qui occupe une place dans mon cœur et à tous ceux qui m'ont aidée de près ou de loin

BOUTHAINA ZGH

Remerciement

Nous remercions tout d'abord le Bon Dieu de nous avoir donné la force, la volonté et la patience pour l'élaboration de ce travail

*Nous tenons à remercier fortement notre Encadrant **AGGOUN SALIM** pour sa disponibilité et ses orientations ainsi que ses précieux conseils qui nous ont aidés tout au long de ce travail.*

*Nous adressons également un chaleureux remerciements à la banque **NATIXIS** de nous avoir permis d'effectuer notre stage dans son établissement a **BAB EZZOUAR** et **ROUIBA** Nous apprécions particulièrement notre profonde gratitude à **Mr HEDDID MOULEUD** et **Mr MEHENI AMINE** qui ont consacrés leur temps limité à la réalisation de notre recherche .*

*Et à tous les employés de l'agence **ROUIBA** pour la confiance qu'ils nous ont accordée et surtout pour la patience dont ils ont fait preuve à notre égard et enfin merci pour leurs aides si précieuses.*

*Nous sommes très honorées de la présence des membres du jury, que nous remercions D'ailleurs chaleureusement d'avoir bien voulu accepter d'examiner notre travail , Et à tous les enseignants que nous avons eu le plaisir d'avoir durant toute notre formation à l'école des hautes études commerciales **KOLEA** .*

Merci à nos parents et nos amis, pour avoir su nous apporter leur soutien constant et nous avoir aidés de leurs judicieuses critiques.

Enfin, notre reconnaissance s'adresse aussi à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Liste des figures :

Figure N° 1 : l'organigramme de l'agence Rouiba	73
Figure N° 2 : schéma géographique de positionnement de centre de diagnostic.....	86
Figure N° 3 : présentation graphique d'évolution des indicateurs financiers (FR, BFR, TN).....	94

Liste des tableaux :

Tableau N° 1 : Les retraitements Actif du bilan financier	36
Tableau N° 2 : Les retraitements passif du bilan financier.....	36
Tableau N° 3 : Présentation du bilan financier.....	36
Tableau N° 4 : Tableau de compte de résultat par nature.....	40
Tableau N° 5 : Tableau représentatif le calcul de la CAF par la méthode soustractive	43
Tableau N° 6 : Tableau représentatif de la CAF par la méthode additive.....	44
Tableau N° 7 : Les ratios de liquidité	45
Tableau N° 8 : Les ratios de l'activité	46
Tableau N° 9 : Les ratios de structure financière	46
Tableau N° 10 : Les ratios de rentabilité	48
Tableau N° 11 : Les ratios de profitabilité.....	48
Tableau N° 12 : Les ratios de rotation et de gestion.....	49
Tableau N° 13 : Les Ratios liés aux répartitions de la valeur ajoutée (VA).....	50
Tableau N° 14 : Les paramètres du scoring.....	51
Tableau N° 15 : Chiffres clés de NATIXIS Algérie 2021	69
Tableau N° 16 : Détails de la demande de crédit	83
Tableau N° 17 : Présentation de l'entreprise « EURL Rouïba » demandeuse de crédit	84
Tableau N° 18 : Etablissements privées (cabinets de neurologie, radiologie, cliniques et centres de diagnostics) limitrophes à la commune de heuraoua	87
Tableau N° 19 : structure de financement de prêt	90
Tableau N° 20 : Bilan condensé actif des exercices 2022 jusqu'à 2027	91
Tableau N° 21 : Bilan condensé passif des exercices 2022 jusqu'a 2027	93
Tableau N° 22 : Analyse des grandes masses de bilan.....	94
Tableau N° 23 : les différents ratios liés à l'activité	96
Tableau N° 24 : chiffre d'affaires actuel réalisé par le cabinet de Dr MOHAMED ..	98
Tableau N° 25 : Reconstitution de chiffre d'affaires prévisionnel du futur centre de diagnostic EURL ROUIBA	98
Tableau N° 26 : Scénario pessimiste de TCR.....	100
Tableau N° 27 : Frais financiers et Amortissement (CBM)	102
Tableau N° 28 : Plan de financement prévisionnel	103

Liste des abréviations :

Abréviation	Signification
ABC	Arab Banking Corporation
AC	Actif Circulant
AF	Autofinancement
AGB	Gulf Bank Algérie
AI	Actif Immobilisés
ALC	Arab leasing Corporation
ANDI	Agence Nationale de Développement de l'Investissement
ANPA	Association de Neurologue Privé d'Alger
ATD	Avis à Tiers Détenteur
BA	Banque d'Algérie
BAD	Banque Algérienne de Développement
BADR	Banque Agricole et Développement Rural
BCA	Banque Centrale D'Algérie
BDC	Bon de Caisse
BDL	Banque locale de Développement
BEA	Banque Extérieur d'Algérie
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BFRE	Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation
BFRHE	Besoin en Fonds de Roulement Hors Exploitation
BNA	Banque Nationale d'Algérie
BPCE	Banque Populaire et Caisse d'Epargne
CA	Cetelem Algérie
CA	Chiffre d'Affaire
CAD	Caisse Algérienne de Développement
CAF	Capacité d'Autofinancement
CAPEX	Capital Expenditure
CASNOS	Caisse Nationale des Sécurité Sociales Des Non-Salariées
CBM	Crédit-Bail Mobilier
CFO	Cash-Flow Opérationnels
CIB	Carte Interbancaire
CMT	Cout Moyen Terme
CNAS	Caisse Nationale des Assurances Sociales des Salariées
CNEP	Caisse Nationale d'Epargne et Prévoyance
CNMA	Caisse Nationale de Mutualité Agricole
CP	Capitaux Propres
CPA	Crédit Populaire d'Algérie
CR	Compte de résultat

Credoc	Crédit Documentaire
DAP	Dotations aux Amortissements et aux Provisions
DAT	Dépôt A Terme
DLMT	Dettes Long Moyen Terme
DSCR	Debt Service Cover Ratio
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
EPE	Entreprises Publiques Economie
EPH	Etablissement Publics Hospitaliers
EPSP	Etablissements Publics de Santé de Proximité
EURL	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
FF	Frais Financier
FP	Fonds Propres
FR	Fonds de Roulement
FRNG	Fonds de Roulement Net Globale
HT	Hors Taxe
IBS	Impôts sur les Bénéfices des Sociétés
KP	Capitaux permanents
LT	Long Terme
MC	Marge Commerciale
MLA	Maghreb Leasing Algérie
MP	Matière Première
MT	Moyen Terme
NIS	Numéro d'Identification Statistique
PC	Passif Circulant
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PRC	Provision pour Risques et Charges
RAN	Report à Nouveau Positif
RCAI	Résultat Courant Avant Impôt
RF	Résultat Financière
RN	Résultat Net
ROAI	Résultat Ordinaires Avant Impôts
SGA	Société Générale Algérie
SIG	Solde Intermédiaire de Gestion
SNL	Société Nationale de Leasing
SPA	Société Par Action
SRH	Société de Refinancement Hypothécaire
TA	Trésorerie Actif
TCR	Tableau de Compte de Résultat
TFT	Tableaux de Flux de Trésorerie
TN	Trésorerie Net
TP	Trésorerie Passif
TVA	Taxe sur Valeur Ajoutée
VA	Valeur Ajoutée
VMP	Valeur Mobilière de placement

Résumé :

L'environnement bancaire et financier actuel se caractérise par une sophistication et diversification des produits et services qui visent à satisfaire les besoins des agents économiques, cette évolution a rendu l'activité bancaire plus complexe et vulnérable aux différents risques a savoir le risque crédit qui occupe une place prépondérante et l'évaluation de ce risque représente un défi crucial qui nécessite une attention particulière.

De ce fait, pour bien assurer la durabilité et la rentabilité des banques, ces derniers sont tenus d'identifier et de gérer le risque de crédit de manière efficace dans leurs processus de traitement des demandes de prêts. Elles doivent mettre en place des techniques d'évaluation et de mesure appropriées, ainsi que des politiques de prévention pour garantir une maîtrise optimale pour faire face à la hausse alarmante de ce risque.

L'objectif fondamental de notre étude est l'analyse des méthodes d'évaluation et les moyens de prévention adaptés par les banques pour apprécier les risques liés à l'octroi de crédits d'investissement. Nous visons également à examiner comment ces évaluations aident à prendre des décisions adéquates et à gérer efficacement la phase post-crédit.

Nous mettrons en évidence la pertinence et l'efficacité de ces éléments à travers l'analyse d'un cas pratique au sein de la banque NATIXIS Algérie.

Mots clés :

- Risque crédit.
- Techniques d'évaluation.
- Politiques de prévention.
- L'octroi de crédits d'investissement.

Abstract:

The current banking and financial environment is characterized by a sophistication and diversification of products and services which aim to satisfy the needs of economic agents, this evolution has made the banking activity more complex and vulnerable to the various risks, namely the credit risk which occupies a prominent place and the assessment of this risk represents a crucial challenge that requires special attention.

To this fact, to ensure the sustainability and profitability of banks, they are required to identify and manage credit risk effectively in their loan application processing processes. They must put in place appropriate assessment and measurement techniques, as well as prevention policies to guarantee optimal control to deal with the alarming increase in this risk.

The fundamental objective of our study is based on the analysis of evaluation methods and means of prevention adapted by banks to assess the risks associated with the granting of investment loans. We also aim to examine how these assessments help to make adequate decisions and to manage the post-credit phase effectively.

We will highlight the relevance and effectiveness of these elements through the analysis of a practical case within the bank NATIXIS Algeria.

Key words:

- Credit risk.
- Evaluation techniques.
- Prevention policies.
- The granting of investment loans.

خلاصة

تتميز البيئة المصرفية والمالية الحالية بتطور وتنوع المنتجات والخدمات التي تهدف إلى تلبية احتياجات العملاء الاقتصاديين، وقد جعل هذا التطور النشاط المصرفي أكثر تعقيداً وعرضة للمخاطر المختلفة، وهي مخاطر الائتمان التي تشغل مكانة بارزة وتقييم هذا الخطر يمثل تحدياً حاسماً يتطلب اهتماماً خاصاً.

ولتحقيق هذه الحقيقة، ولضمان استدامة وربحية البنوك، يتعين عليهم تحديد مخاطر الائتمان وإدارتها بشكل فعال في عمليات معالجة طلبات القروض الخاصة بهم. يجب عليهم وضع تقنيات مناسبة للتقييم والقياس، فضلاً عن سياسات الوقاية لضمان التحكم الأمثل للتعامل مع الزيادة المقلقة في هذا الخطر.

يستند الهدف الأساسي لدراستنا إلى تحليل طرق التقييم ووسائل الوقاية التي تتبناها البنوك لتقييم المخاطر المرتبطة بمنح قروض الاستثمار. نهدف أيضاً إلى دراسة كيف تساعد هذه التقييمات في اتخاذ قرارات مناسبة وإدارة مرحلة ما بعد الائتمان بفعالية.

سنسلط الضوء على أهمية وفعالية هذه العناصر من خلال تحليل حالة عملية داخل بنك ناتيكسيس الجزائر.

الكلمات المفتاحية:

- مخاطر الائتمان.
- تقنيات التقييم.
- سياسات الوقاية.
- منح قروض استثمارية.

Liste des annexes :

Annexe N°01 : Organigramme générale de NATIXIS Algérie.

Annexe N°02 : Demande d'un crédit leasing.

Annexe N°03 : Dossier à fournir à la banque.

Annexe N°04 : Autorisation de consultation de centrale des risques des entreprises et des ménages de la banque d'Algérie.

Annexe N°05 : Acte de caution solidaire (français).

Annexe N°06 : Contrat de garantie solidaire (arabe).

Annexe N°07 : Renseignement fournis à titre confidentiel.

Annexe N°08 : Bilan actif prévisionnel.

Annexe N°09 : Bilan passif prévisionnel.

Annexe N°10 : Compte de résultat.

Sommaire :

Introduction general	I
Chapitre 01 : Base theorique sur le secteur bancaire, les credits et les risques bancaires	1
Section 01 : Présentation de l'activité bancaire	3
Section 02 : Notions des crédits bancaires.....	10
Section 03 : Les différents risques liés à l'activité bancaire	22
Chapitre 2 : La gestion de risque des credits bancaires.....	30
Section 1 : Méthodes d'évaluation du risque crédit.....	32
Section 02 : les moyens de prévention de risque crédit	56
Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque credit.....	65
Section 01 : Description générale de l'organisme d'accueil natixis algérie banque....	67
Section 02 : Le montage d'un dossier de crédit d'investissement	74
Section 03 : Etude d'un cas du processus d'analyse de crédit pour un crédit-bail au sein de natixis.....	81
Conclusion générale	109

Introduction Général

Introduction Général

Les banques jouent un rôle crucial dans le financement de l'activité économique nationale. Elles ont pour mission de collecter et de gérer les dépôts des agents économiques, tout en exerçant un véritable pouvoir de création monétaire grâce aux crédits qu'elles accordent. En tant qu'intermédiaires financiers, elles facilitent les échanges entre ceux qui ont des capacités de financement et ceux qui ont besoin de financement.

Actuellement, Le secteur bancaire est confronté à un environnement marqué par une instabilité croissante et une sensibilité accrue aux changements dans la sphère monétaire, qui exposent les banques à une diversité de risques pouvant mettre en péril leurs activités et leur position sur le marché financier, parmi ces risques, on retrouve le risque de marché, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de gestion et d'exploitation, le risque administratif réglementaire, ainsi que des risques spécifiques propres à chaque institution.

Le risque de crédit, appelé également « risque de contrepartie », représente une menace majeure et ancienne auquel les banques font face dans le cadre de leurs opérations. En réalité, l'augmentation de ce risque représente un facteur majeur de défaillance dans le système bancaire observées ces dernières années qui menaçant ainsi sa stabilité.

Afin de réduire et minimiser les risques liés au crédit, Il est essentiel que les banques évaluent la solvabilité et la capacité de remboursement de l'emprunteur tout en mettant en place des mécanismes d'évaluations des risques et des moyens de prévention, et cela aide le banquier pour prendre une décision fiable en matière d'octroi des crédits.

La gestion efficace des risques de crédit contribue à assurer la stabilité financière de la banque et à protéger ses intérêts ainsi que ceux de ses déposants et de ses actionnaires.

Dans ce contexte, notre recherche s'est focalisée sur un thème intitulé « **Analyse et gestion des risques de crédit bancaire** ».

Dans cette étude, nous porterons notre attention sur l'analyse des méthodes bancaires utilisées pour analyser un crédit d'investissement et leur gestion en se concentrant spécifiquement sur le cas de la NATIXIS Algérie agence de Rouïba.

Dans cette prospection, notre objectif principal consistera à apporter des éléments de réponse sur la problématique centrale suivante : « **Dans quel mesure la pratique de gestion de risque influence-t-elle la décision d'octroi de crédit au sein de NATIXIS banque ?** ».

Afin de faciliter la compréhension du sujet, cette problématique est divisée en un ensemble de questions secondaires exprimées de la manière suivante :

Introduction Générale

- Quelles sont les différentes méthodes utilisées pour évaluer le risque crédit au niveau d'une banque ?
- Comment s'effectue l'étude de dossier pour identifier le risque crédit au sein de NATIXIS ?
- Est-ce que les dispositifs de protection utilisés par natixis banque sont efficace pour la prise de décision d'octroi de crédit ?

Nous avons identifié les hypothèses suivantes pour répondre à notre problématique :

- Les institutions financières utilisent principalement l'analyse financière comme méthode pour évaluer le risque crédit dans leur processus.
- NATIXIS banque dispose d'un processus d'analyse de la situation financière, économique et la prise de garantie pour juger la solvabilité d'un client lors d'un traitement d'un dossier de crédit.
- Les dispositifs de protection contre le risque crédit mise en place par la banque NATIXIS sont suffisamment efficaces pour une prise de décision d'octroi de crédit-bail.

Outil et Méthodologie de recherche :

Pour effectuer notre recherche nous mettrons en place une méthodologie rigoureuse qui comprendra les approches suivantes :

- **L'approche descriptive et documentaire** : cette approche consiste sur le cadre théorique des divers notions liée directement avec notre thème aussi que le processus de gestion des risques crédit tout en se basant sur des divers documents, des ouvrages, sites internet, et des travaux universitaires précédents portant sur le même sujet.
- **L'approche analytique** : cette démarché contient l'observation de déroulement du processus d'appréciation du risque de crédit chez NATIXS banque et l'analyser par un cas pratique d'un dossier d'octroi de crédit-bail et l'interprétation des résultats obtenus.

Objectif de la recherche :

L'objectif principal de notre étude consiste à analyser le cas du financement d'un projet d'investissement par une banque étrangère, cas : NATIXIS Agence de Rouïba, d'une (EURL) qui est : « Un centre de diagnostic médical spécialisé en neurologie » et examiner comment cette banque évalue, surveille les risques liés à ce crédit.

Pour atteindre cet objectif, nous allons procéder à l'analyse et l'étude d'un dossier de demande de crédit de cette entreprise par des méthodes et techniques de gestions de risques, Pour que la banque prendre une décision adéquate, et d'être capable de gérer la phase post crédit.

Introduction Générale

Intérêt et choix du thème :

Les raisons qui nous motivent à opter pour ce thème sont les suivantes :

- Un sujet qui est étroitement liée avec notre spécialité.
- Le thème des risques des crédits bancaires est un sujet d'actualité et un thème très important et riche en information.
- La disponibilité des informations et les ouvrages sur ce thème.
- Développer nos connaissance et écueillier des informations pertinentes sur les pratiques bancaires qui nous permettons d'acquérir des compétences pour travailler efficacement ce domaine.

Plan de travail :

Pour répondre à notre problématique et les hypothèses proposées nous avons structuré ce travail trois chapitres :

- **Chapitre 01** : « Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires » dans lequel les concepts fondamentaux de la banque sont abordés ainsi que les crédits et les différents risques liés l'activité bancaire.
- **Chapitre 02** : « la gestion des risque des crédits bancaires » porte sur les méthodes dévaluations et les moyens de prévention de risque de crédit bancaires.
- **Chapitre 03** : « analyse de la gestion de risque crédit » ce chapitre présente la banque Natixis, le montage et l'étude d'un dossier de crédit-bail et nous allons basées sur l'analyse des résultats obtenus et l'infirimation ou affirmation des hypothèses de départ l'analyse des résultats.

Chapitre 01 :

Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

Introduction

Les banques jouent un rôle crucial d'intermédiation monétaire et financière et à travers ce rôle elle propose une gamme des services dont la distribution des crédits bancaires, Étant donnée l'importance de ce financement et le volume de crédits distribués chaque année la banque affrontée à ce qu'on appelle les risques bancaires qui sont des pertes potentielles liées au remboursement des crédits.

L'objectif de ce premier chapitre est de clarifier les concepts fondamentaux du secteur bancaires et les divers crédits proposés par les banques ainsi que les risques liés à cet environnement précisément le risque de crédit qui présente un souci majeur pour les banques à travers trois sections :

- Section 01 : Présentation de secteur bancaire.
- Section 02 : Notions des crédits bancaires.
- Section 03 : Les différents risques liés l'activité bancaire.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

Section 01 : présentation de l'activité bancaire

Le système bancaire constitue un pilier important pour faciliter l'activité de financement de l'économie et contribuer à sa croissance. Etant donné que l'octroi de crédit fait partie des activités principales d'une banque, il s'avère nécessaire de faire un bref aperçu sur le fonctionnement bancaire.

1 Origine du terme banque :

Au XVI^e siècle, la Banque vient du mot "banc", "table" qui signifie initialement un "comptoir de vente" issu de l'Italien "banca"¹ qui était la table de change, un comptoir.

Les Banquiers Grecs se nommaient ainsi des "trapezai", du Grec "τράπεζα" (trapeza) : Ce mot signifie table à "quatre pieds" qui servaient alors de comptoir, signifie également « banque ».

2 Définition de la banque :

La notion de banque a suscité de nombreuses définitions, Parmi les principales définitions nous citons :

2.1 Définition théorique :

Les banques sont des agents économiques qui sont définies comme « des institutions d'intermédiation spécialisées dans le commerce de l'argent. Elles collectent des fonds à vue ou à terme auprès des épargnants et utilisent moyennant rémunération ou non, ces dépôts pour leur propre compte, en allocation des prêts productifs, commerciaux ou domestiques aux tiers, en opérations financières (ex l'acquisition des titres). Elles constituent des intermédiaires financiers les plus actifs, au portefeuille le plus diversifié, entre les agents à capacité des capitaux et ceux en besoin des capitaux. Elles sont la principale source des fonds externes de financement des entreprises »².

2.2 Définition économiques :

Selon le professeur BOUZAR CHABHA : «la banque est une entreprise comme les autres. Elle a un statut juridique, une organisation, un système de pilotage et une stratégie. Mais, à la différence des autres entreprises, la banque crée de la monnaie, collecte l'épargne, octroie des crédits et gère les moyens de paiement ³».

¹Dictionnaire Etymologique & Historique du français. Edition Larousse 2005. Directeur d'édition Chantal Lambrechts. P. 86.

² MUADIMANGA LLUNGUA Emile : risques bancaires et dispositifs prudentiels de gestion, l'harmattan, paris, 2016, P.39.

³ BOUZAR. Chabha : " Système financier, mutation financière et bancaire et crise". Ed. El Amel. 2010. Alger P.78.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

2.3 Définition juridiques (approche institutionnel) :

Juridiquement parlant et selon les articles 66 à 70 de l'ordonnance n°03-11 sur la monnaie et le crédit⁴ : « les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle et principalement les opérations de banque : c'est -à -dire la réception de fonds du public, les opérations de crédit et la mise disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci ».

3 Historique sur l'évolution du secteur bancaire algérien :

Le Secteur bancaire et financier algérien se décompose en trois phases principales, à savoir :

- Créer un système bancaire national pour le pays après l'indépendance puis libéraliser.
- Le secteur privé, qu'il soit national ou étranger.
- L'établissement de partenariats (La spécialisation).

3.1 Un système bancaire national (La nationalisation) :

Le processus de transition d'un système économique centralisé à une économie de marché a imposé au gouvernement algérien, dès le début des années 90, une politique de réformes structurelles qui rendu possible le rétablissement des équilibres macroéconomique. Parmi ces réformes la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit du 14 Avril 1990, qui a donné un nouveau visage au système bancaire algérien. On peut caractériser l'évolution du système bancaire algérien en 3 étapes principales.

L'ère allant de 1962 à 1966 se caractérisé par la concrétisation de la souveraineté monétaire, émanant de la souveraineté nationale donnant naissance à une monnaie nationale, le Dinars Algérien. Trois institutions furent créées⁵ :

- La Banque Centrale d'Algérie (BCA), qui a été établie par la loi n°62-144 en date du 12 décembre 1962, est chargée de la production de billets de banque et de la supervision de la circulation de la monnaie.
- La Caisse Algérienne de Développement (CAD), instituée par la loi n°63-165 du 03 mai 1963, est responsable de financer les projets d'investissement publics et les programmes d'importation.
- La Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP), établie par la loi n°64-227 du 10 août 1964, a pour rôle principal la collecte de l'épargne pour soutenir la construction de logements :⁶

⁴Ordonnance n°03-11 du 26 aout 2003, relative à la monnaie et au crédit

⁵ KAROUS OUAFA, KANDI HALIM, « l'octroi de crédit, risque et garantie » université ABDERRAHMANE Mira Bejaia, 2014 IN Abdelkrim NAAS, « le système bancaire algérien : de la décolonisation à l'économie de marché », éd INAS, paris, 2003, P.11.

⁶ Ibid., P.15.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

La période de 1966 à 1970 : Trois banques algériennes ont été créées, dans le cadre de la nationalisation des banques étrangères établies en Algérie durant la période coloniale :

- La Banque Nationale d'Algérie (BNA) : créée par l'ordonnance n°66-178 du 13 juin 1966.
- Le Crédit Populaire d'Algérie « CPA » : crée par l'ordonnance n°66-366 du 19 décembre 1966.
- La Banque Extérieure d'Algérie « BEA » : créée par l'ordonnance n°67-204 du 01 octobre 1967
- La période de 1970 à 1978 : En mai 1972, la Banque Algérienne de Développement (BAD) a été créée pour répondre aux exigences de financement des investissements nécessaires à la réalisation des objectifs de développement économique de l'Algérie, remplaçant ainsi la Caisse Algérienne de Développement (CAD).
- En 1970, avec la promulgation de la loi de finances et la mise en place du premier régime Au cours de la période de quatre ans allant de 1970 à 1973, la planification centrale a finalement été choisie comme sacrement Mise en place du système d'organisation et planification de l'économie nationale L'allocation de crédit comme outil de mobilisation et d'allocation des ressources disponibles Financement des investissements productifs dans le secteur public⁷

Durant cette période, le système bancaire algérien était complètement exposé et le secteur devenait Spécialisez-vous aussi en organisant par activité. La Société nationale se voit donc Centraliser ses opérations bancaires dans une seule banque

3.2 La privatisation du secteur :

En 1988, le gouvernement algérien a adopté promulgation de la loi n° 88-01 du 12 janvier 1988 portant direction des entreprises publiques Economie (EPE). Dans ses dispositions, les EPE sont restructurées sous forme juridique par actions ou société à responsabilité limitée. Les banques sont également concernées par ces modifications régies par la loi n° 88-06 du 12 janvier 1988 modificative et complémentaire n° 86-12 du 19 août 1986, relative aux systèmes bancaires et de crédit. Ils sont donc soumis code des affaires. Deux nouvelles banques ont été créées : Banque Agricole et Développement Rural (BADR) et Banque Locale de Développement (BDL) La désintégration de la BNA et du CPA.

Avec la promulgation de la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, la volonté de libéraliser le secteur bancaire et financier algérien a suivi. Les législateurs ont Grâce à cette loi, le secteur bancaire du pays a été ouvert aux investisseurs privés nationaux et étrangers, ce qui a conduit à la création de plusieurs banques et institutions financières internationales.

⁷CNES, projet de rapport (2005), Regards sur la politique monétaire en Algérie, www.cnes.org.dz.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

3.3 L'établissement de partenariats (La spécialisation) :

C'est la loi de finances complémentaire de 2009 qui a ouvert la voie aux partenariats dans le secteur bancaire algérien. En fait, la loi établit le partenariat 51/49 comme la seule méthode de création de tout nouvel investisseur étranger, dont les termes ont été édictés lors de l'élaboration du règlement sur la monnaie et le crédit de 2003, qui ont été adoptés en 2010 par le règlement n° 10. Révisions et ajouts - 26 août 2010 04.

4 La typologie des banques en Algérie :

Avec le développement de l'économie et les changements intervenus sur les plans financiers, économiques et politiques l'organisation de la profession bancaire algérienne s'est spécialisée actuellement sur institutions suivantes :

4.1 La banque centrale (BANQUE D'ALGER) :

La banque centrale est une institution publique indépendante chargée d'assurer la stabilité monétaire d'un pays. Chaque pays dispose de sa propre banque centrale, dont l'actionnaire est l'État dont la banque centrale de l'Algérie c'est banque d'Algérie.

La Banque Centrale d'Algérie « fut créée par la loi 62-144 votée par l'assemblée constituante le 13 Décembre 1962, portant création et constitution des statuts de la Banque Centrale »⁸ Est dénommée aussi la banque d'Algérie « BA », celle-ci doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

Banque d'Algérie considérée comme la plus importante institution financière de la région Étant donné qu'ils mènent la politique monétaire et financier.

4.2 Les banques commerciales :

Les banques commerciales se compose en deux catégories dont les banques commerciales publiques et privées :

4.2.1 Les banques commerciales publiques :

Sont des institutions qui sous l'égide de la banque centrale, assure la gestion de l'épargne et des moyens de paiement, la création de monnaie scripturale et l'octroi de crédit.

Aussi connu sous le nom de banque de détail. C'est le type de banque utilisé par le grand public plus familières avec ces banques sont les sociétés dont le capital est détenu par des actionnaires, Les participants sont soit publics, comme l'État, connus sous le nom de banques commerciales publiques, soit privés appelée les banques commerciales privées, qui sont souvent cotées en bourse.

⁸<https://www.bank-of-algeria.dz/> consulté le 14/03/2022 à 22 : 30.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

Les banques commerciales publiques sont au nombre de six⁹ :

- La Banque Nationale d'Algérie : BNA
- La Banque Extérieure d'Algérie : BEA
- Le Crédit Populaire d'Algérie : CPA
- La Banque de l'Agriculture et de Développement Rural : BADR
- La Banque de Développement Local : BDL
- Caisse nationale d'épargne et de prévoyance : CNEP.

4.2.2 Les banques commerciales privées :

Elles sont quatorze (14) au total et que nous citerons selon la date de leur agrément pour l'exercice de leurs activités en Algérie¹⁰ :

- **El Baraka Banque** : première banque à vocation « islamique » implantée en Algérie en 1991.
- **Citibank Algérie** : Après l'ouverture d'un bureau de liaison, la banque est agréée Formellement créé en 1992, autorisé à ouvrir des succursales en 1998.
- **ArabBanking Corporation-Algérie (ABC-Algérie)** : c'est une filiale d'ArabBanking Corporation Bahrein qui a commencé ses activités en Algérie par l'ouverture représentation en 1995 avant de s'installer avec obtention d'un agrément en 1998.
- **Natixis Algérie** : C'est la première banque française détenue à 100% par des étrangers Agréée pour s'installer en Algérie en 2000, elle est une filiale du groupe BPCE soutenue par Natixis . Elle intervient dans le financement des grandes entreprises, des PME/PME ainsi que dans personnel.
- **Société Générale Algérie (SGA)** : c'est une banque commerciale agréée en 2000 dont le 100% de son capital est détenu par le groupe Société Générale (France)
- **Arab Bank PLC-Algeria « succursale de banque »** : agréée en 2001, son siège social située à Amman.
- **BNP Paribas El Djazair** : c'est une filiale à 100% de BNP Paribas(France). Elle a ouvert un bureau de représentation en 2000, agréée en 2002.
- **Gulf Bank Algérie (AGB)** : membre de la Kuwait Project Compagny, c'est une banque de droit algérien qui a été agréée en 2004.
- **Trust Bank Algeria** : agréée en 2002, elle est membre du groupe NestInvestment Holding, LTD.
- **The Housing Bank For Trade and Finance-Algeria**: banque agréée depuis 2003, il s'agit d'une filiale de la Housing Bank for Trade and Finance.

⁹Op.cit. consultée le 12/03/2022 à 23 :30.

¹⁰Décision n°17-01 du 02 janvier 2017 portant publication de la liste des banques et de la liste des établissements financiers agréés en Algérie, Annexe 1, J.O N°02 du 11 janvier 2017, P.25.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

- **Fransabak El-Djazair SPA** : créée en 2006, il s'agit d'une banque à capitaux mixtes majoritairement libanais.
- **Crédit Agricole Corporate et Investment Bank-Algérie** : c'est une filiale à 100% Du groupe français Crédit Agricole. agréé en 2007.
- **H.S.B.C - Algeria « Succursale de Banque »** : agrément obtenu en 2008 autant que succursale de banque et en 2010.
- **Al Salam Bank-Algeria** : agréée en 2008, c'est une banque qui a pour objet la promotion des produits de la finance alternative.

4.3 Les établissements financiers :

Qui sont au nombre de neuf (09) et dont l'activité est basée principalement sur le crédit-bail et le financement d'acquisition de logements ¹¹ :

- Société de Refinancement Hypothécaire (SRH) : établissement financier agréé en 1997.
- Société Financière d'Investissement, de Participation et de Placement – Spa- (Sofinance-Spa) : agréé en 2001.
- Arab Leasing Corporation (ALC) : créé en 2001.
- Maghreb Leasing Algérie (MLA) : établissement financier créé en 2006 par Tunisie Leasing et le Groupe Amen.
- Cetelem Algérie (CA) : c'est une filiale du groupe BNP Paribas.
- Caisse Nationale de Mutualité Agricole « établissement financier » (CNMA).
- Société Nationale de Leasing-Spa (SNL) : établissement financier spécialisé dans l'octroi de crédit-bail, il a été créé en 2010.
- Ijar Leasing Algérie-Spa.
- El DjazairIjar-Spa.

5 Les fonctions de la banque :

Les rôles de la banque sont largement similaires dans toutes leurs formes et suivent généralement la même structure ¹²:

5.1 L'intermédiation bancaire :

La Banque joue un rôle important d'intermédiaire entre les agents économiques qui ont un excédent de disponibilités (les déposants) et ceux qui n'ont pas assez et qui ont un besoin de liquidité (les emprunteurs)¹³.

¹¹Décision n°17-01 du 02 janvier 2017, Annexe 2, op.cit., p.25.

¹²Bernet-Rollande L, «Principes de technique bancaire », 26ème édition : DUNOD, Paris, 2012, pp.29, 30.

¹³Luc Bernet-Rollande ; « Principes de technique bancaire », Dunod, Paris, 2008, P. 41.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

5.2 La collecte des dépôts :

Les banques ont pour mission essentielle de collecter des dépôts, car cela représente un enjeu considérable pour elles. En effet, la collecte de dépôts détermine leur part de marché, leur capacité à octroyer des crédits, leur trésorerie ainsi que leur position sur le marché en tant que prêteur ou emprunteur.

La banque dispose de ressources à vue et à terme :

- **dépôts à vue** : Lorsqu'on place son épargne à vue, cela implique de déposer des fonds avec la flexibilité de pouvoir les retirer à tout moment et sans préavis. La principale caractéristique de ce type d'épargne est la disponibilité immédiate des fonds, mais son principal inconvénient est son faible rendement financier.
- **dépôts à terme** : Contrairement à la mise en place d'une épargne à vue, placer son épargne à terme implique de s'engager à la laisser à la disposition du dépositaire pour une période déterminée, sous peine de perdre tout ou partie des avantages prévus. L'avantage principal de l'épargne à terme est sa rentabilité garantie, tandis que son principal inconvénient est son manque de disponibilité (comme les bons de caisse, les bons d'épargne, ou les comptes à terme).

Le banquier est obligé de restituer les fonds confiés au déposant après avoir assuré leur garde. Pendant ce temps, le banquier peut utiliser ces dépôts à son propre compte.

5.3 L'octroi de crédit :

La distribution des crédits est l'activité principale d'une banque on peut la définir comme : «L'attribution de crédits est l'activité essentielle des banques grâce à cela, la banque peut faire fructifier l'argent ¹⁴ ».

Lorsqu'elle dispose de ressources suffisantes, la banque propose à ses clientèles différentes types de prêts. Cette activité est réglementée par des normes prudentielles.

Pour se refinancer, la banque peut faire appel soit au marché interbancaire, soit à la banque centrale.

5.4 La gestion des moyens de paiement :

Les banques proposent à leur clientèle divers moyens de paiements pratiques et sécurisés pour faciliter les transactions.

Pour la réalisation de différentes opérations, la banque met à disposition des instruments de paiement traditionnels tels que les chèques, les lettres de change et les ordres de virement, ainsi que des supports électroniques pour faciliter et sécuriser les paiements. Cela est rendu possible grâce à la mise en place de systèmes de paiement électronique.

¹⁴ANDREANI, «les métiers de la banque et de la finance », Edition l'étudiant, Paris, 2007, P. 29

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

5.5 Les opérations financières :

Les banques exercent diverses activités financières, soit pour leur propre compte, soit pour le compte de leur clientèle, en intervenant sur les marchés financiers et monétaires.

Elles apportent leur assistance et leurs conseils aux sociétés lors de l'émission d'actions et de leur introduction en bourse.

Section 02 : Notions des crédits bancaires

L'octroi de crédits aux entreprises est un aspect crucial de l'industrie financière. Cependant, l'obtention du financement varie pour chaque demandeur. Pour comprendre pleinement ce concept, il est important de s'interroger sur les crédits, leur rôle et les différents types de crédits offerts par les banques.

1 Origine de terme :

Le terme "crédit" provient du verbe latin "credere", qui signifie "avoir confiance". Ainsi, la confiance est un élément essentiel dans toute décision de crédit.

2 Définition du crédit :

On peut définir le crédit sur deux approches juridique et économique :

2.1 Définition juridique :

Selon l'article 68 de l'ordonnance n°2003-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit dans son article N°68, le concept de crédit est défini comme suit : « ...tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'aval, cautionnement ou garantie ¹⁵ ».

Faire crédit revient à accorder sa confiance et à mettre à disposition d'une personne un bien tangible ou un pouvoir d'achat, en échange de la promesse que ce même bien sera restitué dans un délai déterminé. Ce service est rémunéré en fonction de divers facteurs tels que l'attente, le risque encouru et la nature du service fourni.

2.2 Définition économique :

D'après BERNET-ROLLANDE Luc : « le crédit peut être défini comme une assistance financière du banquier à l'égard de son client. Ce crédit peut donner lieu à

¹⁵Article N°68, Ordonnance N°03-11 du 26 Aout 2003 modifiée, relative à la monnaie et au crédit.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

une mise à disposition de fonds. Il peut être aussi, plus simplement, l'engagement par le banquier d'honorer la signature de son client en cas de défaillance de ce dernier ¹⁶ ».

En combinant les deux définitions mentionnées précédemment, on peut définir le crédit comme étant une avance financière consentie par une institution bancaire, en échange d'un engagement contractuel de rembourser la somme empruntée sur une période définie à l'avance.

3 Les caractéristiques du crédit bancaire :

Les caractéristiques de crédit bancaire les plus importants sont :

3.1 La durée :

La durée du crédit dépendra de la nature de l'opération pour laquelle il est sollicité. On distingue généralement :

- Le crédit à très court terme (au jour le jour) qui permet aux banques de réguler leur trésorerie quotidiennement.
- Le crédit à court terme, d'une durée de 3 mois à 2 ans, utilisé par les ménages et les entreprises.
- le crédit à moyen terme de deux(02) à sept(07) ans.
- le crédit à long terme, plus de sept (07) ans destinés aux ménages, entreprises et collectivités locales.

3.2 La confiance :

Accorder un crédit revient à accorder sa confiance en mettant à la disposition d'une entité physique ou morale une somme d'argent en échange d'une promesse de remboursement ultérieur.

3.3 Le risque :

Les prêteurs sont exposés à des risque si les emprunteurs ne respecte pas ces engagement parmi ces risques on trouve :

- Le risque d'insolvabilité du débiteur (risque de non-paiement).
- Les risques associés à la gestion de la banque.
- Le risque de blocage des fonds avancés.

¹⁶ BERNET-ROLLANDE, (Luc) : principes de technique bancaire, édition Dunod, 27e édition, Paris, 2015, P.25.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

D'autre part Le risque de crédit est une composante inhérente à tous les contrats financiers et représente la principale cause de pertes pour les institutions financières¹⁷.

3.4 La promesse de remboursement :

Cela reflète la confiance que la banque accorde à l'emprunteur. Cette promesse implique que l'emprunteur s'engage à rembourser le montant emprunté ainsi que les intérêts accumulés.

3.5 Le mode de remboursement :

De manière habituelle, le remboursement du crédit suit un plan d'amortissement. Les modalités de remboursement les plus courantes sont l'amortissement à échéance, par séries constantes ou encore par annuités constantes.

3.6 La rémunération :

De manière générale, le contrat de crédit inclut des clauses relatives au taux d'intérêt ainsi qu'aux commissions associées aux différentes opérations réalisées.

4 Les principaux types de crédits bancaires :

Pour satisfaire les besoins de leurs clients, qu'ils soient des particuliers ou des entreprises, les banques proposent une gamme de différents types de crédits, parmi lesquels les plus courants sont :

4.1 Les crédits accordés aux entreprises :

Parmi ces crédits on trouve : le crédit d'exploitation, le crédit d'investissement et le crédit liée au financement commerce international.

4.1.1 Crédits d'exploitation :

N'importe quelle entreprise, peu importe son degré d'efficacité ou sa structure financière, peut faire face à des problèmes de liquidités à la fois temporaires et structurels. Ceux-ci peuvent se produire car l'entreprise doit constamment trouver des moyens pour financer son actif circulant à court terme (stock, travaux en cours, créances diverses...).

Nous distinguons deux types :

- Les crédits par caisse.
- Les crédits par signature.

¹⁷SADI, (Khadidja) : élaboration d'un modèle d'évaluation du risque de crédit d'exploitation à l'aide des réseaux de neurones artificiels (RNA) et de l'analyse discriminante linéaire (ADL), thèse de doctorat en sciences économiques, université d'Alger, 2010, P.11.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

4.1.1.1 Les crédits par caisse :

Il est possible d'obtenir ces crédits de différentes manières, soit par débit en compte simple, soit en les mobilisant via l'escompte de billets à ordre ou de billets de trésorerie. Généralement, ils ont une durée courte, s'étendant de quelques jours à quelques mois¹⁸.

Les crédits par caisse peuvent être classés en deux catégories distinctes : les crédits par caisse globaux lorsque l'objet n'est pas défini par l'entreprise et les crédits par caisse spécifique lorsque leur objet est clairement exposé par l'entreprise et qu'il concerne des postes spécifiques du bilan, les crédits de fonctionnement.

→ Les crédits d'exploitation par caisse globaux :

Ils sont communément appelés des crédits "en blanc" ou "par caisse" car ils ne sont garantis que par la promesse de remboursement du débiteur. Ils peuvent être utilisés en débitant un compte et représentent donc un risque très élevé pour le prêteur. En distinguant plusieurs types :

- **Facilité de caisse :**

En se basant exclusivement sur le contrat établi, cette convention de compte autorise l'utilisateur à être en situation de découvert pendant quelques jours par mois avant de recevoir son revenu (tel que son salaire, sa pension, etc.)¹⁹.

Les entreprises peuvent bénéficier d'un financement temporaire sous forme de facilités de caisse pour faire face à des problèmes temporaires de trésorerie. Ce financement est accordé pour une période déterminée, généralement d'un an, mais peut être prolongé s'il est nécessaire de mener de nouvelles recherches. Cependant, il est destiné à une utilisation très limitée.

- **Découvert bancaire ou (avance bancaire) :**

Le découvert bancaire permet à une entreprise de pallier temporairement un besoin en fonds de roulement qui excède sa capacité financière actuelle. Le montant autorisé du découvert dépendra du chiffre d'affaires de l'entreprise, de sa structure financière, de son activité et de la confiance que les dirigeants de l'entreprise inspirent à leur banquier.

Il existe deux types de découvert soit :

- **Découvert simple** : la durée maximale de ce crédit est d'un an, avec une limite de position maximale de 15 jours de chiffres d'affaires.
- **Le découvert mobilisable** : Dans ce cas, le découvert accordé est mobilisé par un billet à Ordre de 90 jours renouvelable. La banque pourra, ensuite, réescompter l'effet auprès de la Banque d'Algérie. En plus, l'effet représente une garantie au

¹⁸BERNET-ROLLANDE, (Luc). Op.cit., p.314.

¹⁹ BÉGUIN, (Jean-Marc) et ARNAUD (Bernard) : l'essentiel des techniques bancaires, éditions Eyrolles, Paris, 2008, p.182.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

profit de la banque en cas de défaillance du débiteur. Les agios seront décomptés sur le montant utilisé.

- **Le crédit de compagnie :**

Il s'agit d'un prêt bancaire qui vise un financement d'un cycle saisonnier d'activité de production soit d'achat ou vente des matières premières nécessaires pour l'exploitation de cette entreprise, cette dernière doit fournir à sa banque un plan de financement pour sa campagne et le remboursement s'effectuera par la vente de produit fini²⁰.

- **Le crédit relais (préfinancement) :**

Le crédit-relais est un type de crédit de préfinancement permettant aux entreprises d'anticiper l'arrivée de fonds résultant d'une opération ponctuelle exceptionnelle, telle qu'une vente de terrain, d'un immeuble, d'un fonds de commerce, d'une augmentation de capital ou du déblocage d'un emprunt, dans un délai déterminé et pour un montant précis. Cependant, en accordant ce type de crédit, le banquier s'expose à deux risques qui sont les suivants :

- l'opération censée rembourser le crédit ne se réalise pas.
- les fonds attendus de cette opération ne soient pas suffisants pour rembourser le crédit. Par conséquent, le banquier doit veiller à ce que le remboursement du crédit soit effectué dans les délais impartis et que le montant du crédit soit inférieur aux rentrées de fonds prévues.

- **Le crédit « spot » :**

Ce crédit est un financement à très court terme de quelques heures à quelques jours, il se fait par les billets financiers, il est destiné pour régler des problèmes de trésoreries ponctuels des PME.

L'opportunité de ce crédit est la flexibilité, la rapidité de déblocage des fonds et son faible coût aussi que l'élimination de commissions relatives au découvert.

- **L'accréditif :**

L'accréditif est la possibilité de déposer des fonds dans une autre agence de ses propres banques ou chez l'un de ses correspondants bancaires.

→ **Les crédits d'exploitation par caisse spécifiques :**

²⁰BOUKELLA.L et SIDI MAMMAR. R "Le crédit à la consommation en Algérie". Mémoire de fin d'étude en vue d'obtention du diplôme de master. Option : MFB. Université de Tizi-Ouzou. 2015-2016.p.15.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

Les crédits de trésorerie spécifiques, contrairement aux crédits de trésorerie généraux, financent des besoins précis, tels que les stocks et les clients.²¹ Nous énumérons les types suivants :

- **L'escompte commercial :**

L'escompte commercial est défini comme étant un crédit de trésorerie accordé aux entreprises, la banque offre à sa clientèle la possibilité d'obtenir le montant des effets commerciaux (tels que lettres de change et les billets à ordres) qui lui sont cédés avant leur date d'échéance²².

- **Les avances sur marchandise :**

Il s'agit d'un mode de financement des stocks de marchandises d'une entreprise, qui est spécialement destiné aux entreprises générant des stocks importants. L'entreprise ayant des marchandises en stock peut demander une avance à son banquier, qui sera généralement garantie par ces marchandises, qui seront utilisées comme gage soit dans les locaux de l'entreprise elle-même, soit dans des locaux appartenant à un tiers pour plus de sécurité²³.

- **Les avances sur titre :**

Il s'agit d'une opération de prêt d'argent par une banque à son client possédant des titres de placement cotés en bourse (actions et obligations) qui serviront de garantie. L'avance sur titres a pour but de répondre aux besoins financiers urgents ou temporaires du client. Cette opération présente un double avantage : elle permet au détenteur de titres d'obtenir des fonds sans vendre ses titres, et elle protège le prêteur (banquier) contre l'éventuelle insolvabilité du client financé.

- **Les avances sur facture :**

Ces avances permettent aux entreprises qui travaillent avec les organismes publics de faire appel à leur créance envers ces derniers pour obtenir des avances. Pour ce faire, l'entreprise doit fournir le bon de commande de l'administration, le bon de livraison et la facture.

- **Les avances sur marché public :**

Les marchés publics sont des accords conclus entre les organisations publiques, les institutions nationales autonomes, les gouvernorats, etc. pour la réalisation de travaux, la livraison de produits, la prestation de services ou l'exécution d'études. L'administration règle le paiement pour la livraison et/ou l'installation des produits concernés après la réalisation du service et sa confirmation, avec un certain délai. C'est pourquoi les fournisseurs ou les entrepreneurs travaillant avec l'état peuvent se tourner

²¹ BOUKELLA.L et SIDI MAMMAR (R), P.16.

²² BENKRIMI. K. : "Crédit bancaire et économie financière". Edition. El Dar El Othmania. 2010. P. 31

²³ BERNET-ROLLANDE, (Luc), op.cit. P.336.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

vers leur banque pour demander des avances sur les travaux réalisés. La garantie principale liée à ces avances est la "cession de créance sur le marché" en faveur de la banque.

- **L'affacturage (factoring) :**

Il s'agit d'un accord selon lequel une entité financière, appelée factor, paie les dettes de son client, désigné comme l'adhérent, en échange du transfert de propriété de ces dettes et du paiement d'une compensation. En échange, le factor est responsable de la récupération anticipée et du paiement de ces dettes²⁴.

- **L'escompte warrant :**

L'escompte warrant définie comme : « L'avance sur marchandises est un crédit par caisse qui finance un stock, financement garanti par des marchandises remises en gage au banquier »²⁵.

En d'autres termes, les warrants sont des titres de gage qui permettent aux entreprises d'obtenir un financement anticipé auprès de leur banque. Dans le cas où la marchandise est stockée dans un entrepôt général, la garantie de possession est considérée comme totale.

4.1.1.2 Les crédits d'exploitation par signature (indirecte) :

Sont des crédits indirects, aussi connus sous le nom de garanties bancaires, n'impliquent pas de décaissement de fonds. La banque se porte simplement garant en signant un accord pour couvrir la dette de son client en cas de défaut de paiement.

Il convient de souligner que la différence entre les deux types de crédit n'est pas clairement définie, car le banquier peut être amené à effectivement déboursier des fonds si le risque pour lequel il s'est porté garant se matérialise. Par conséquent, il est possible d'identifier quatre types de crédit par signature, à savoir :

- L'aval.
- L'acceptation.
- Cautionnement.
- Crédit documentaire.

→ **L'aval :**

L'aval bancaire est un engagement de la banque de garantir le paiement d'une partie ou de la totalité du montant d'un effet de commerce en cas de défaillance du principal débiteur à l'échéance. L'aval est formalisé par la signature du banquier avec la mention

²⁴DECOCQ (Georges), GÉRARD (Yves) et al : droit bancaire, RB Édition, 2eme édition, Paris, 2014, P.191.

²⁵BOUYACOURB (F) : « L'entreprise et le financement bancaire » ; Edition Casbah ; Alger ; 2000 ; P.237

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

: (Bon pour aval de ... (nom de l'avaliseur) pour le montant de ... (montant en lettres) à l'échéance de ...).

→ **L'acceptation :**

L'acceptation bancaire est une garantie donnée par une banque de régler un effet de commerce à sa date d'échéance, contrairement à l'aval où la banque devient le principal débiteur envers le créancier. Cette garantie est formalisée par l'inscription de la mention "bon pour acceptation" suivie de la signature du banquier.

→ **Le cautionnement :**

Le cautionnement est un acte par lequel un banquier s'engage par signature, à payer pour le compte du débiteur en cas de défaut de paiement de sa part. Ce type d'engagement est formalisé par un contrat de cautionnement.

Les garanties bancaires fournies sous forme de cautionnement sont solidaires, ce qui signifie qu'elles permettent au créancier de poursuivre à la fois le débiteur principal et la caution (la banque), ou seulement l'un des deux.

On peut distinguer trois cautions :

- Caution en vue de différer des paiements.
- Caution en vue d'éviter des décaissements.
- Caution en vue d'accélérer des encaissements.

→ **Le crédit documentaire (Credoc) :**

Le crédit documentaire est une forme d'engagement qui remplit à la fois les fonctions d'un outil de financement et d'un moyen de paiement sécurisé dans les opérations commerciales internationales²⁶.

4.1.2 Les crédits d'investissement :

Le crédit d'investissement c'est « un crédit à moyen terme qui est de deux à sept ans, au-delà commence le crédit d'investissement à long terme. Il finance l'actif immobilisé du bilan, c'est avec ces immobilisations que l'entreprise réalise sa mission sociale. Le remboursement de ce crédit est assuré essentiellement par les résultats dégagés par l'entreprise, octroyer ce crédit à cette dernière c'est associée avec elle pour une longue durée ²⁷ ».

Ce type des crédits sont soumis à une surveillance rigoureuse et à une grande attention de la part des banques et des institutions financières en raison de leur importance et de la gravité des risques associés. En effet, ces types de crédits peuvent

²⁶ ZOURDANI. S : "le financement des opérations du commerce extérieur en Algérie". Mémoire de magister. Université de Tizi-Ouzou. 2012. P. 80.

²⁷ BOUYACOUB (F).P.251.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

entraîner des conséquences majeures en cas de défaut de paiement ou d'autres problèmes.

On désigne trois types de crédit d'investissement :

- Les crédits d'investissements à moyen terme (MT).
- Le crédit d'investissement à long terme (LT).
- Crédit-bail.

4.1.2.1 Les crédits d'investissements à moyen terme (MT) :

D'après Bernet-Rollande, Luc : « D'une durée de deux à sept ans, ils sont accordés soit par une banque seule, soit par une banque en concours avec un établissement spécialisé, comme la Banque Publique d'investissement ²⁸ ».

Il est essentiel d'établir une correspondance entre la durée de financement et la durée de vie du bien financé. Il est crucial d'éviter que la durée de financement ne dépasse la durée d'utilisation prévue du bien financé par le crédit à moyen terme. Par conséquent, ce type de financement est adapté aux investissements à moyenne durée tels que les véhicules, les équipements, les moyens de production et la plupart des biens d'équipement de l'entreprise, on distingue trois types du crédit à moyen terme, à savoir²⁹ :

→ Le crédit à moyen terme mobilisable :

Pour ce type de crédit, le banquier ne va pas réescompter le crédit auprès de la banque d'Algérie, mais le mobiliser sur un marché monétaire. Cette possibilité n'existe pas encore en Algérie.

La mobilisation est une opération par laquelle un créancier (le banquier dans notre cas) retrouve auprès d'un organisme mobilisateur la disponibilité des sommes qu'il a prêtées de son débiteur sur la base du papier constatant sa créance sur ce dernier. L'obtention d'un accord préalable de la part de l'organisme mobilisateur est assez souvent nécessaire pour avoir accès à cette mobilisation.

→ Le crédit à moyen terme direct :

Le crédit à moyen terme est qualifié de direct s'il est accordé par la banque à partir de sa propre trésorerie. Dans ce cas, le billet à ordre signé par l'emprunteur est considéré comme une reconnaissance de dette plutôt qu'un instrument comptable.

→ Les crédits à moyen terme réescomptables :

²⁸Bernet -Rollande Luc, op.cit. P.366.

²⁹Bernet -Rollande Luc. : « Principe de technique bancaire » ; 21^{ème} édition ; Dunod ; Paris ; 2001 ; P.116.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

D'après l'article 71 de la loi 90-10 sur la monnaie et le crédit, les banques ont la possibilité de réescompter leurs crédits auprès de la Banque d'Algérie pour renflouer leurs fonds.

Ces réescomptes sont « renouvelables, mais pour une période ne pouvant excéder trois (03) années. Les effets doivent comporter, en dehors de la signature de cédant, deux signatures de personnes physiques ou morales notoirement solvables, dont l'une peut être remplacée par la garantie de l'état ³⁰ ».

4.1.2.2 Le crédit d'investissement à long terme (LT) :

Les crédits d'investissement à long terme sont conçus pour financer des immobilisations importantes telles que des usines, des constructions et des bâtiments, avec une durée allant de 8 à 20 ans. Cependant, les banques courent un grand risque en accordant ce type de crédit, car elles ont des fonds à court terme voire même à vue alors que les crédits à long terme mobilisent les fonds pendant une période supérieure à 7 ans, c'est pour cette raison que les banques accordent peu de crédits à long terme.

4.1.2.3 Le crédit-bail (leasing) :

Le crédit-bail est défini comme « une technique de financement d'une immobilisation par laquelle une banque ou une société financière acquiert un bien meuble ou immeuble pour le louer à une entreprise, cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué pour une valeur résiduelle faible en fin de contrat ³¹ ».

La technique de leasing met en relation trois intervenants principales :

- Le preneur de crédit ou le locataire (l'entreprise), qui souhaite acquérir le bien d'équipement.
- La société de crédit-bail ou le crédit bailleur (banque), qui accepte de financer l'opération en achetant le bien d'équipement choisi.
- Le fournisseur, qui livre le bien d'équipement commandé par la société de crédit-bail au preneur de crédit selon les conditions établies entre les deux parties.

Il existe deux types de crédit-bail :

- **Le crédit-bail mobilier** : implique la location d'un bien d'équipement, de matériel ou d'outillage, qui est acheté dans le but de la location par une société de crédit-bail. Le propriétaire du bien reste la société de crédit-bail, tandis que le locataire a la possibilité d'acquérir tout ou une partie du bien loué à un prix convenu à l'avance, qui prend en compte les paiements effectués en tant que loyers.

³⁰Article 71 de la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit.

³¹ BERNET-ROLLANDE (Luc), op.cit. P.257.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

- **Le crédit-bail immobilier** : consiste en la location d'un bien immobilier à usage professionnel qui est soit acheté, soit construit par une société de crédit-bail immobilier, qui demeure propriétaire du bien pendant toute la durée du contrat. Cette opération permet au locataire de devenir propriétaire de tout ou partie du bien loué à la fin du contrat.

→ **Les caractéristiques de crédit-bail :**

Parmi les caractéristiques de crédit-bail on trouve que :

- Ce n'est pas une vente à tempérament car l'utilisateur n'est pas propriétaire du bien financé.
- Ce n'est pas une simple location car le locataire dispose d'une faculté de Rachat. Ce n'est pas une location.
- vente car le locataire n'est pas obligé d'acquérir le bien après un certain délai.

→ **Les offreurs de financement leasing en Algérie :**

Les établissements financiers et les banque qui pratiquent l'activité de crédit-bail sont sept dont :

- 05 établissements financiers : Sofinance, Arab leasing Corporation (ALC), Maghreb, Leasing (MLA), Société Nationale du Leasing (NL) et la Société de Refinancement, Hypothécaire (SRH).
- 05 banques privées : BN Paribas, Société Générale Algérie, NATIXIS Algérie, Et AL BARAKA.
- Une banque publique : la BADR.

4.1.3 Le crédit liée au financement commerce international :

Le commerce extérieur représente l'ensemble des échanges commerciaux (importation et exportation) entre un pays et les autres nations, impliquant une importante circulation de biens, de services et de capitaux. Ces opérations comportent des risques considérables, tels que l'éloignement géographique des partenaires, les différences réglementaires, les obstacles linguistiques et les politiques monétaires et financières.

On distingue deux types de ce financement soit :

4.1.3.1 Financement des exportations :

Souvent, le manque de fonds peut entraîner des problèmes dans les opérations d'import/export. Les parties impliquées sont alors contraintes de faire appel à des banques pour obtenir un financement spécifique. Dans le domaine des crédits destinés au financement des exportations, il existe différentes catégories ³² :

³² Mannai S et Simon Y. : « Technique financière internationale » ; 7^{ème} édition ; Economica ; Paris ; 2001 P.580

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

→ **Le crédit fournisseur :**

Il s'agit d'un type de financement dans lequel une banque ou un groupe bancaire accorde directement des fonds à l'acheteur étranger pour qu'il puisse payer le fournisseur immédiatement.

→ **Le crédit acheteur :**

Est désigné comme un financement direct accordé à l'acheteur étranger par une banque dans le but de permettre à l'importateur de régler en espèces son fournisseur³³.

Deux types de contrats sont prévus :

- Un contrat commercial entre l'acheteur et le vendeur.
- Un contrat de crédit entre l'acheteur et la banque.

4.1.3.2 Financement des importations :

Du fait de la distance géographique, des divergences de réglementation et des délais prolongés, les transactions effectuées à l'étranger présentent des risques importants pour les opérateurs économiques impliqués. Pour faciliter les opérations d'importation, les banques utilisent des méthodes de financement de l'importation, qui permettent de ³⁴ :

→ **L'encaissement documentaire ou la remise documentaire :**

La technique de règlement consiste pour un exportateur à donner mandat à sa banque pour collecter, via son correspondant, le paiement ou l'acceptation de l'acheteur lors de la présentation des documents qui représentent la marchandise.

→ **Le crédit documentaire :**

C'est un engagement pris par la banque de l'importateur, appelé A, consiste à garantir le paiement des marchandises à l'exportateur ou à accepter une traite en échange de la remise des documents prouvant l'expédition et la qualité des produits mentionnés dans le contrat³⁵.

4.2 Les crédits accordés aux particuliers :

Les crédits pour les particuliers sont principalement destinés à l'achat de biens et de services pour les personnes en dehors de leur vie professionnelle. Ils peuvent être regroupés en deux catégories :

³³ Ibid. P.680.

³⁴ Pasco C. : « Commerce international » ; 6^{ème} édition ; Dunod ; Paris ; 2006 ; P.116.

³⁵ Luc B-R. : « Principe de technique bancaire » ; 24^{ème} édition ; Dunod ; Paris ; 2006 ; P.271

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

4.2.1 Crédits à la consommation :

Également appelé crédit de trésorerie pour les particuliers, est utilisé pour financer l'achat à tempérament. Ce type de crédit permet à l'acheteur de payer le prix total ou partiel par des versements échelonnés, tandis que le vendeur encaisse immédiatement le paiement. Ce crédit est destiné à financer l'acquisition de biens corporels, entièrement ou partiellement fabriqués en Algérie, au bénéfice de tous les particuliers résidents en Algérie. Pour être éligible à un crédit à la consommation, l'acheteur doit avoir un salaire permanent et fixe, sous réserve de sa capacité d'endettement.

4.2.2 Le crédit immobilier :

Il s'agit en général d'un prêt qui vise à financer tout ou une partie de l'achat, la construction ou les rénovations d'un bien immobilier. Ce type de crédit est destiné aux particuliers pour acheter, rénover ou construire un bien immobilier.

Section 03 : les différents risques liés à l'activité bancaire

L'activité d'intermédiation bancaire entraîne inévitablement divers risques qui peuvent être liés à ses objectifs et à son fonctionnement, l'étude de ces risques est indispensable de la réglementation bancaire, qui vise en grande partie à imposer aux banques un comportement prudent.

1 Définition des risques bancaires :

« Le risque est lié à la survenance d'un événement non prévisible qui peut avoir des conséquences importantes sur le bilan ou le compte de résultat de la banque. Par exemple, une fraude peut conduire à une perte importante, affectant le résultat net de la banque³⁶ ».

Le risque bancaire est une menace particulière pour les banques lorsqu'elles exercent leurs activités. L'absence ou la mauvaise gestion de ces risques entraîne inévitablement des pertes qui affectent la rentabilité et les fonds propres de la banque.

Les banques opèrent leurs activités dans un environnement dynamique qui leur présente à la fois des opportunités significatives et des risques complexes qu'elles doivent gérer.

2 Classification des risques bancaires :

Plusieurs classifications des risques bancaires ont été proposées. Selon Antoine SARDI et Henri JACOB les risques sont regroupés dans quatre catégories à savoir³⁷ :

³⁶ Thierry(R), « la gestion des risques financiers », Edition Economica, paris, 2004, P18

³⁷SARDI, (Antoine) et JACOB, (Henri), « Management des risques bancaires », Edition AFGES, Paris, 2001, PP 20,25.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

- Le risque de crédit.
- Le risque de marché.
- Le risque opérationnel.
- Les autres risques.

2.1 Le risque de crédit :

Selon COUSSERGUES Sylvie, le risque de contrepartie défini comme : « la défaillance de la contrepartie sur laquelle une créance ou un engagement est détenu »³⁸

Aussi que le risque de crédit, également connu sous le risque de contrepartie, C'est le principal risque auquel est exposée dans une institution bancaire, il représente les pertes potentielles que peut subir une banque en prêtant de l'argent à un agent économique particulier ou entreprises. Si le débiteur ne parvient pas à rembourser sa dette à temps, de ce fait la banque subit une perte en capital (Créance non remboursée), et en revenu (Intérêts non perçu), ce risque affecte l'activité bancaire. L'ampleur du risque de crédit est déterminée par trois principaux facteurs :

- Le montant de la créance.
- La probabilité de défaut.
- La proportion de non-recouvrement en cas de défaut du débiteur.

On peut identifier trois caractéristiques principales du risque de crédit soit ³⁹ :

- **Un risque systémique** : Le risque de crédit est fortement lié aux cycles économiques, il a tendance à augmenter pendant les périodes de récession et à diminuer lors des phases d'expansion.
- **Un risque spécifique** : qui est liée à l'émetteur ou à la contrepartie, et elle est directement influencée par les caractéristiques de cette dernière : sa taille, sa stratégie, sa gestion, les événements qui l'affectent, l'évolution de son environnement, etc.
- **Un risque au profil de rentabilité asymétrique** : est distincte du risque de crédit est sa structure de rentabilité particulière, qui le distingue des autres risques de marché tels que les fluctuations des cours d'actions ou des taux d'intérêt.

Le risque de crédit englobe trois types de risques dont :

2.1.1 Le risque de non remboursement :

Ce risque est aussi appelé risque de défaut : «il se manifeste par l'incapacité partielle (retard de paiement) ou total (cession définitive) d'un individu ou d'une entreprise à rembourser son capital emprunté et/ou ses intérêts. Il provient d'une détérioration de la

³⁸ COUSSERGUES (Sylvie) : « Gestion de la banque : du diagnostic à la stratégie », 4ème édition, édition Dunod, Paris, 2005, P.105

³⁹ BRUYERE Richard : les produits dérivés de crédit Edition 02, economica, paris, 2004, P.10

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

situation personnelle ou le l'environnement macroéconomique. Il peut conduire la banque à une crise de liquidité ou à une crise de solvabilité »⁴⁰.

Ce risque est matérialisé lorsque le client ne paie pas les sommes dues à l'échéance prévue, peut être en raison d'une diminution de sa capacité financière dans ce cas, l'établissement financier peut subir une perte partielle ou totale de la créance qu'il détient sur son client.

2.1.2 Le risque de dégradation de spread :

Le spread de crédit, également connu sous le nom de prime de risque, correspond à la prime de risque associée au crédit. Sa valeur est évaluée en fonction du niveau de risque impliqué. Il existe une corrélation positive entre le risque et le spread, ce qui signifie que plus le risque n'est élevé, plus le spread ne sera important. Le spread correspond à l'écart entre le prix d'une Créance risquée et le prix d'une créance sans risque, comme celle émise par l'état.

Le risque de dégradation du spread correspond au risque de voir la qualité de la contrepartie se détériorer, ce qui entraîne une augmentation de la prime de risque. Cette dernière peut avoir un impact négatif sur la marge d'intérêt, en particulier pour les crédits à taux fixes.

2.1.3 Le risque de changement de rating :

Il s'agit d'une diminution de la valeur du crédit causée par une modification de la notation de l'emprunteur ou du crédit. Le calcul de la perte est déterminé en combinant deux facteurs : les matrices de transition publiées par les agences de notation et les probabilités de défaut correspondantes

2.2 Le risque de marché :

Le risque de marché représente la possibilité de subir des pertes suite aux fluctuations des prix des instruments financiers qui composent un portefeuille de trading.

Selon l'article 2 du règlement n°11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers « les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix de marché recouvrent :⁴¹

- Les risques relatifs aux instruments liés aux taux d'intérêt et titres de propriété du portefeuille de négociation.
- Le risque de change.

⁴⁰LEHMANN, (Paul-Jacques), « revue : Gestion 2000 », n°5, Septembre-Octobre 2008, P. 140.

⁴¹Article 2 du règlement n°11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

Le risque de marché englobe trois types de risques :

2.2.1 Le risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux désigne la possibilité pour une institution financière de voir sa rentabilité ou la valeur de ses fonds propres impactée par les variations des taux d'intérêt⁴².

Le risque de taux revêt une importance primordiale car il peut entraîner des pertes désastreuses pour la banque. Ce type de risque peut survenir lorsque les échéances des dettes et des créances ne sont pas en adéquation, ou lorsqu'il y a un déséquilibre entre les taux d'intérêt fixes et variables ou encore les remboursements anticipés.

2.2.2 Le risque de taux de change :

La source de ce type de risque est étroitement liée aux prêts et emprunts en monnaie étrangère d'une durée supérieure à un an. La banque est exposée à ce risque dès qu'il y a une évolution défavorable du taux de change. En d'autres termes, le taux de change peut affecter la valeur d'un actif ou d'un flux monétaire en raison de sa fluctuation.

2.2.3 Le risque de position sur actions et produits de base :

Ce risque est associé à une variation défavorable des prix de certains produits spécifiques tels que les actions, les matières premières et certains titres de créances⁴³.

2.3 Le risque opérationnel :

Cette notion englobe toutes les erreurs de traitement qui peuvent se produire tout au long de la vie d'un dossier, telles que le déblocage de fonds avant que toute la documentation requise ne soit disponible, l'enregistrement erroné des conditions de crédit dans les systèmes de gestion, ou encore une identification incorrecte des concours compromis⁴⁴.

2.4 Les autres risques :

Hors les risques qu'on a déjà cités on a d'autres risques dont :

⁴² AUGROS, (Jean- Claude) et QUERUEL (Michel), « risque de taux d'intérêt et gestion bancaire », Edition Economica, Paris, 2000, P.17.

⁴³Toumi, (Aïcha Nesrine), « l'utilité de la cartographie des risques opérationnels dans un établissement de crédit », mémoire Master, ESC, 2016, P.16.

⁴⁴AMROUCHE Rachid, "Régulation, risque et contrôle bancaire", Edition Biblio polis, année, 2004, P.118.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

2.4.1 Le risque de liquidité :

L'activité bancaire est étroitement liée à la capacité des banques à mobiliser des sommes d'argent et à fournir de la liquidité à leurs clients. Par conséquent, les banques ont besoin de liquidité pour financer la croissance économique.

La liquidité bancaire peut être définie selon contrôle interne des banques et des établissements financiers comme : « Le risque de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position, en raison de la situation du marché, dans un délai déterminé à un coût raisonnable ⁴⁵ ».

2.4.2 Le risque de transformation :

La transformation peut se définir comme le financement d'emplois par des ressources d'échéances plus courtes. Le risque de transformation est un risque traditionnel qui consiste à transformer des ressources structurellement à court terme en des emplois à long terme⁴⁶.

2.4.3 Le risque de réputation :

La réputation d'une banque est la base de sa clientèle et de son image sur le marché. La confiance que la banque inspire à ses clients et au marché est essentielle.

Le risque de réputation est lié à la perte de confiance que peut subir une banque suite à des faits réels ou supposés. Cette perte de confiance peut avoir des effets négatifs et désastreux pour la banque⁴⁷.

2.4.4 Le risque stratégique bancaire :

Les risques stratégiques sont associés aux décisions prises par les établissements de crédit, qui peuvent causer des pertes économiques imprévues. Ces risques couvrent tous les événements qui pourraient compromettre la réalisation des objectifs stratégiques⁴⁸.

2.4.5 Le risque de non-conformité :

Il est défini comme : « le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, et le risque de perte financière significative ou d'atteinte à la réputation, qui naît du non-respect des dispositions propres aux activités des banques et établissements financiers, qu'elles soient législative, réglementaires ou qu'il s'agisse

⁴⁵Règlement n° 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et des établissements financiers, article 2, point f, P. 2.

⁴⁶ SARDI, (A) « Audit et contrôle interne bancaire » Edition AFGES, Paris, 2001 P.44.

⁴⁷Ibid.

⁴⁸ Ibid.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

de normes professionnelles et déontologique, ou d'instructions de l'organe exécutif prises notamment en application des orientations de l'organe délibérant⁴⁹ ».

Aussi, le risque de non- conformité est défini par le comité de Bâle comme : « Le risque de sanction légale ou réglementaire, des perte financières ou de perte de réputation qu'une banque pourrait subir en raison de son incapacité à se conformer à toutes les lois applicables, règlements, code de conduite et des normes de bonnes pratiques. Le risque de conformité est parfois appelé risque d'intégrité⁵⁰ ».

3 Facteurs explicatifs du risque de crédit :

Les Facteurs explicatifs du risque de crédit sont comme suit :

- **La performance interne d'une entreprise** : dépend de plusieurs facteurs, à une incidence directe sur sa solvabilité et son risque de défaillance⁵¹ :
 - ✓ La compétence des dirigeants.
 - ✓ La qualité de son produit.
 - ✓ Sa gestion des stocks.
 - ✓ L'équilibre financier etc...
- **La concurrence** : Dans l'analyse de la concurrence d'une entreprise, deux facteurs essentiels doivent être considérés : la menace de nouveaux entrants et la rivalité avec les concurrents existants. Si les barrières à l'entrée sont faibles, que ce soit en raison de réglementations, d'obstacles administratifs ou technologiques, le risque de l'apparition de nouveaux concurrents est plus élevé.
- **La relation avec les fournisseurs** : Si les sources d'approvisionnement sont limitée ou perturbées, les entreprises ont moins de marge de négociation pour les prix, les volumes ou les conditions de paiement, ce qui peut causer des ruptures de stock ou des sorties de trésorerie importantes. Ces problèmes peuvent avoir un impact négatif sur la capacité de l'entreprise à rembourser sa dette.
- **La relation avec les clients** : Un faible pouvoir de négociation avec les clients peut entraîner des retards dans le recouvrement des créances, ce qui, à son tour, peut entraîner des retards dans les encaissements et augmenter le risque de non-paiement.
- **La politique commerciale de la banque** : Les agences de crédit peuvent restreindre ou être flexibles dans l'octroi de crédit selon deux situations :

⁴⁹Règlement n° 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et des établissements financiers, article 2, point h, P.02.

⁵⁰Traduit de ; comité de Bâle sur le contrôle interne, « The compliance function in banks » (document Consultatif), octobre 2003, point 1, P. 01.

⁵¹ IMARAZENE Sohaib, « La gestion du risque de crédit par le crédit Scoring », Mémoire de fin d'études, Ecole supérieure de banque, 2019, PP.10, 11.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

- ✓ En cas de restriction, elles peuvent geler leurs ressources, ce qui peut entraîner une perte d'intérêts et donc une diminution des profits.
- ✓ En cas de flexibilité, elles peuvent financer des clients à risque, ce qui peut entraîner une augmentation de la dette impayée et donc une perte de capital et d'intérêts. L'impact du risque de crédit sur l'activité bancaire.

4 L'impact du risque de crédit sur l'activité bancaire :

Le risque de crédit peut provoquer :

- **La dégradation du résultat de la banque** : La détérioration est causée par les provisions et les pertes résultant de l'incapacité à rembourser les dettes.
- **La dégradation de la solvabilité** : La solvabilité de la banque pourrait être compromise si elle utilise ses propres fonds pour faire face à des niveaux élevés de risques imprévus, ce qui pourrait mettre en péril sa capacité à honorer ses obligations financières.
- **Baisses de son rating** : Si les résultats de la banque se détériorent, cela pourrait entraîner une baisse de son rating, qui est un indicateur de sa capacité à honorer ses obligations financières.
- **Un risque systémique** : Le risque systémique se réfère à la possibilité qu'un défaut d'une institution financière ait des répercussions négatives sur d'autres institutions et entraîne une crise systémique. En d'autres termes, le risque de crédit peut se propager de manière contagieuse et causer une instabilité à grande échelle dans le système financier.
- **La dégradation de la relation banque – client** : Lorsque la banque subit une baisse de ses résultats en raison de créances non remboursées, elle est contrainte d'augmenter les taux d'intérêt sur les prêts pour compenser les pertes encourues. Toutefois, l'augmentation des taux d'intérêt sur les prêts peut entraîner l'exclusion d'une partie de la clientèle, même solvable, qui se retrouve dans l'incapacité de contracter des prêts. Cette situation peut pousser les clients exclus à chercher des alternatives auprès de la concurrence pour répondre à leurs besoins de financement.

Chapitre 01 : Base théorique sur le secteur bancaire, les crédits et les risques bancaires

Conclusion :

Ce premier chapitre, s'est voulu être une base théorique sur le secteur bancaire, les principaux crédits accordés par les banques et les risques les plus importants que peut courir la banque, tout en se concentrant sur le risque généré par l'activité d'octroi de crédits, à travers sa définition, ses composantes, son impact sur la banque. Et Comme le risque de crédit est un élément indissociable de l'activité bancaire les banques doivent adopter certaines normes de gestion du risque de crédit afin de faire face à ce risque majeure et le gérer efficacement pour les minimiser.

Ainsi le chapitre suivant sera traité quels outils sont les plus adaptés à la gestion des risques de crédit à fin de protéger la solvabilité de la banque à long terme.

Chapitre 2 :

La gestion de risque des crédits bancaires

Introduction

Lorsqu'un créancier accorde un prêt à un débiteur, il s'expose au risque que ce dernier ne rembourse pas sa dette, ce qui est particulièrement préoccupant pour les créanciers financiers tels que les banques, les établissements financiers et les investisseurs lorsqu'il s'agit de prêts accordés aux entreprises.

Pour cela La gestion du risque de crédit représente une exigence fondamentale pour la stabilité et la rentabilité des banques, elle recouvre l'ensemble des techniques et outils d'évaluation et de contrôle des risques bancaires.

Dans ce chapitre, nous aborderons la gestion du risque de crédit à travers deux sections :

- Section 01 : Méthode d'évaluation de risque crédit.
- Section 02 : Les moyens de prévention de risque de crédit

Section 1 : méthodes d'évaluation du risque crédit

La qualité des méthodes d'identification et d'évaluation a pour but de minimiser les risques liés au crédit accordée, cette évaluation nécessite un savoir approfondi de la contrepartie et sa capacité à faire face à ses engagements, et pour cela le banquier doit faire une étude exhaustive sur la situation financière et analyser la solvabilité actuelle et future de client pour arriver à une décision d'octroi de crédit.

L'analyse de risques peut être évaluée à travers plusieurs méthode parmi ces méthodes on va traiter : l'analyse financière, méthode de scoring et le rating.

1 L'analyse financière :

Il est fort probable que la méthode la plus courante et la plus ancienne utilisée dans l'analyse des risques consistent à évaluer le risque de crédit d'une entreprise en analysant ses états financiers annuels. L'analyste utilise des données économiques, comptables et financières pour construire une opinion solide et fiable sur la situation de l'entreprise en se basant sur une méthodologie rigoureuse.

1.1 Définition :

L'analyse financière peut être définit comme «un ensemble d'outils et de méthodes permettant d'analyser les résultats financiers d'une entreprise. Elle se fonde souvent sur le passé et donc sur les résultats historiques mais peut aussi se fonder sur des éléments prévisionnels. Il s'agit d'une lecture éclairée aboutissant à un diagnostic. Son intérêt est multiple, et ses fondements sont utiles à tous les professionnels du chiffre. Elle permet d'évaluer, de piloter, d'analyser, de conseiller, d'alerter, de maîtriser⁵² ».

1.2 Objectif :

L'analyse financière de l'entreprise doit permettre :

- D'étudier le secteur, les risques encourus et la stratégie de l'entreprise.
- Evaluer sa capacité pour générer des bénéfices, notamment pour apprécier le taux de rentabilité des capitaux investis, et ses perspectives de croissance en termes d'activité et de bénéfices.
- Evaluer la situation financière et la solvabilité d'une entreprise.
- Les points forts, les points faibles et les potentialités de l'entreprise.

⁵²SABAH Sabrina : l'essentiel de l'analyse financière, gualino, paris, 2020, P.19

1.3 La démarche générique de l'analyse financière

Selon Kharoubi⁵³ et Thomas (2016) « Les normes professionnelles de l'analyse financière, reprenant une norme d'usage relevant d'une approche pragmatique, indiquent que la réalisation de l'analyse financière suit un processus de 6 étapes⁵³ ».

Ces étapes se résument dans les points suivants :

- Il est nécessaire de collecter des informations financières pertinentes ainsi que des informations qualitatives sur le métier et les activités de l'entreprise.
- Il est important d'avoir une perspective originale lors de l'analyse financière de l'entreprise, qui prend en compte à la fois les données financières et les éléments qualitatifs. Cela implique d'ajuster les informations brutes disponibles pour les rendre significatives et cohérentes avec le cadre d'analyse, ce qui peut nécessiter des ajustements importants en fonction des normes comptables utilisées.
- Le processus d'analyse implique l'utilisation d'un ensemble d'outils d'analyse financière pertinents, significatifs et robustes pour évaluer la situation financière de l'entreprise.
- L'interprétation rigoureuse des résultats de l'analyse est essentielle pour donner du sens aux résultats obtenus, en utilisant une méthode d'analyse homogène.
- Évaluer la situation financière et la solvabilité d'une entreprise.
- Enfin, la phase de recommandation, qui peut être plus subjective, dépend de l'angle d'analyse adopté et doit être conçue pour encourager l'action.

1.4 Les principales sources d'information pour l'analyse financière :

L'analyse financière repose principalement sur l'information comptable, notamment les comptes annuels qui regroupent différentes informations :

- **Le bilan :**

Le bilan est un document de synthèse qui expose à une date donnée la situation financière et une évaluation du patrimoine juridique et économique d'une entreprise en fournissant un résumé de l'ensemble de ses éléments d'actif, de passif et de capitaux propres.

- **Le compte de résultat (CR) :**

Le compte de résultat est un outil d'appréciation de la performance d'une entreprise et qui est un document comptable essentiellement financier qui récapitule les produits générés (comptes de classe 7) et les charges consommées (comptes de classe 6) par une entreprise au cours d'un exercice comptable. Il permet de mesurer la performance financière de l'entreprise sur une période donnée en reflétant la gestion de son activité.

⁵³ KHAROUBI(C), THOMAS (P) : l'analyse de risque crédit, RB Edition, Paris, 2016, P.50.

- **Le tableau de flux net de trésorerie (TFT) :**

Le tableau des flux net de trésorerie fournit aux utilisateurs des états financiers des informations leur permettant d'évaluer la capacité de l'entreprise à générer des liquidités et des équivalents de liquidités, ainsi que des informations sur l'origine des flux de trésorerie provenant des différentes sources suivantes :

- Les opérations liées à l'activité ou à l'exploitation.
- Les opérations de financement telles que les augmentations ou les réductions de capital, les acquisitions ou remboursements d'emprunts, les distributions de dividendes.
- Les opérations d'investissement telles que les acquisitions et les cessions d'immobilisations. En somme, le tableau des flux de trésorerie permet de mieux comprendre la situation financière de l'entreprise.

- **Le tableau de variation des capitaux propres :**

Le tableau de variation des capitaux propres de l'entreprise, montre comment l'actif net ou la valeur des fonds propres ont augmenté ou diminué au cours de l'exercice, en analysant les mouvements de chaque rubrique constituant les capitaux propres de l'entreprise. Cet état est très utile car il permet d'analyser les raisons de la variation de l'actif net de l'entreprise. Il permet également de prendre des décisions concernant l'affectation des résultats positifs et de décider de la politique de distribution de dividendes ou d'augmentation du capital social de l'entreprise. En somme, ce tableau est un outil essentiel pour les décisions financières de l'entreprise.

- **Les documents annexes :**

Les documents annexes, tels que l'annexe comptable comportent les informations d'importance significative, ont pour objectif de fournir des informations supplémentaires pour aider à la compréhension du compte de résultat, du bilan comptable tableau de flux de trésorerie et Le tableau de variation des capitaux propres d'une entreprise. Ils doivent être produits annuellement.

En plus des documents obligatoires fournis par les entreprises, les analystes financiers peuvent également collecter des informations financières et économiques utiles pour le diagnostic financier à partir d'organismes publics ou privés tels que l'ONS, les cabinets d'audit, et en consultant des sources externes telles que la centrale des impayés, la centrale des risques et la centrale des bilans de la banque d'Algérie.

1.5 Évaluation du risque en analyse financière :

L'analyse financière propose plusieurs indicatrices financières pour mesurer et évaluer le risque de contreparties dont :

1.5.1 Analyse du bilan financier :

L'existence d'un équilibre financier est considérée comme un indicateur clé de la santé financière d'une entreprise et plus cet équilibre est solide, moins l'entreprise est considérée comme risquée.

1.5.1.1 Définition :

Le bilan financier est un résumé qui reflète la capacité de l'entreprise à répondre à ses obligations. Il sert à évaluer la solvabilité de l'entreprise ainsi que les risques liés à son manque de liquidité ou à une éventuelle faillite.

1.5.1.2 Objectifs :

Le bilan financier est un outil permettant d'évaluer la solvabilité et les risques de non-liquidité et de faillite d'une entreprise soit ⁵⁴ :

- La solvabilité reflète la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes avec ses actifs, et cette analyse suppose une évaluation des actifs en cas de liquidation de l'entreprise.
- La liquidité, quant à elle reflète la capacité de l'entreprise à convertir rapidement ses actifs en liquidités afin de faire face à ses obligations à court terme. En examinant la liquidité et la solvabilité, on peut avoir une vue complète de la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements.

1.5.1.3 Reclassement et retraitements des éléments du bilan comptable

La transformation du bilan comptable en bilan financier consisté a respecté les trois critères de classement dont :

- **La liquidité** : elle se réfère à la capacité d'un actif à être converti en source de financement disponible pour effectuer des paiements.
- **L'exigibilité** : caractérise le moment où un créancier peut exiger le remboursement des sommes qui lui sont dues.
- **L'échéance** : est un critère qui permet d'évaluer la capacité d'une entreprise à faire face à ses obligations de paiement à court terme, c'est-à-dire dans une période allant jusqu'à un an.

Les retraitements s'effectuent comme suit :

⁵⁴Florence Delahaye-Duprat, Jacqueline Delahaye, Nathalie Le Gallo « finance d'entreprises » Chapitre 13 Les contraintes de financement, 3eme éditions P. 269.

Chapitre 02 : la gestion de risque des crédits bancaires

Tableau N° 1 : Les retraitements Actif du bilan financier

	Actif immobilisé à plus d'1 an	Actif circulant à moins d'1 an
Retirer du bilan Comptable	Les actifs fictifs : non valeurs – Frais de développement – Charges à répartir sur plusieurs exercices – Primes de remboursement des obligations	Actifs circulants dont l'échéance est à plus d'1 an
	Les immobilisations financières (si échéance à moins d'1 an, positionnement en actif circulant)	Comptes de régularisation Dont l'échéance est à plus d'1 an
Ajouter au bilan Comptable	Actifs circulants dont l'échéance est à plus d'1 an	Partie à moins d'1 an des immobilisations financières
	Comptes de régularisation dont l'échéance est à plus d'1 an	Effets escomptés non échus
	Stocks pris en compte à la valeur réelle dont une partie peut être rattachée aux immobilisations (stock-outil)	

Source : Florence Delahaye-Duprat et al : «finance d'entreprises » Chapitre 13 Les contraintes de financement, 3eme éditions, P. 270.

Tableau N° 2 : Les retraitements passif du bilan financier

	Passif immobilisé à plus d'1 an	Passif circulant à moins d'1 an
Ajouter au bilan Comptable	-Dettes non financières dont l'échéance est à plus d'1 an -Comptes de régularisation dont l'échéance est à plus d'1 an	- Dettes y compris dettes fiscales moins d'1 an - Part des produits constatés d'avance à moins d'1 an - Découverts ou concours bancaires courants - Provisions liées à des risques et charges de moins d'1 an - Bénéfice à distribuer dans l'année

Source : ibid., P.270.

A partir des retraitements et des reclassements des éléments actif et passif on peut établir le bilan financier

Tableau N° 3 : Présentation du bilan financier

Chapitre 02 : la gestion de risque des crédits bancaires

Actif	Montant	Passif	Montant
<p><u>Actif immobilisés (AI)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Immobilisations incorporelles (brevet, fonds commerciale) • Immobilisations corporelles (terrain, construction, bâtiment) • Immobilisations financières (prêt, titres de participation, les actions) <p><u>Actif circulant (AC)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Valeur d'exploitation</u> : (Stock MP, marchandises, produit fini et semi fini) • <u>Valeur réalisable</u> : Créances client et Autres créances client) <p><u>Trésorerie actif (TA)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Valeur disponible</u> : (caisse, ccp, compte en banques, VMP) 		<p><u>Capitaux permanents (KP)</u></p> <p><u>Capitaux propres (CP) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Capital social • Réserves • Résultat de l'exercice • Primes d'émission d'actions • report à nouveau positif(RAN) • Provisions pour Risques et Charges (PRC) • Ecart de réévaluation <p><u>Dettes moyen long terme (DLMT) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • dettes financières • emprunt bancaires <p><u>Passif circulant (PC)</u></p> <p><u>Dettes à court terme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dettes d'exploitations (dette fournisseurs) • dette fiscales et sociales • Autres Dettes d'exploitations (autres dette fournisseurs) • <u>Trésorerie passif (TP)</u> (découvert bancaire et concours bancaires) 	
Total emplois	//	Total ressources	//

Source : élaboré par nos soins

1.5.1.4 Indicateurs d'équilibre financier :

Les indicateurs financiers sont des outils qui permettent d'évaluer la situation financière d'une entreprise en analysant ses états financiers dont :

→ **Fonds de roulement (FR) :**

Chapitre 02 : la gestion de risque des crédits bancaires

Parmi les multiples définitions concernant le (FR), on peut retenir que : « C'est la capacité de couverture des immobilisations par les capitaux permanents ⁵⁵ ».

Selon C. Buissart et M. Benkaci (2011)⁵⁶ le FR II est calculé de deux manières :

Par le haut de bilan : **FR = capitaux permanents (KP) – actif immobilisé (AI)**

Par le bas de bilan : **FR = Actifs circulants (AC) – passifs circulants (PC)**

Interprétations de FR :

- **FR > 0** : Cela indique que l'entreprise est en bonne santé financière, car elle est en mesure de couvrir ses investissements à long terme et dispose d'un excédent qui peut couvrir l'intégralité de son cycle d'exploitation. Dans cette situation, l'entreprise a une marge de sécurité suffisante en termes de trésorerie.
- **FR < 0** : Cela signifie que l'entreprise ne dispose pas de suffisamment de ressources financières pour couvrir l'intégralité de ses investissements, ce qui indique qu'elle est sous-capitalisée et finance ses immobilisations avec des dettes à court terme.
- **FR = 0** : L'entreprise dispose de suffisamment de ressources pour financer ses besoins d'investissement à long terme, mais elle ne peut pas couvrir son cycle d'exploitation.

→ Le besoin en fonds de roulement (BFR) :

LE BFR est défini comme « la partie des besoins de financement du cycle d'exploitation qui n'est pas financée par les dettes liées au cycle d'exploitation ⁵⁷ ».

Le BFR est calculé comme suit :

BFR = Actif circulant (hors disponibilité) - Passif circulant (hors découvert bancaire)

Ou bien BFR = valeurs d'exploitation + valeurs réalisables - dettes à court termes

Interprétations de BFR :

- **BFR > 0** Cela signifie que l'entreprise a une rotation lente de son actif circulant et que les emplois d'exploitation dépassent les ressources d'exploitation. L'entreprise doit alors trouver des sources de financement à court terme, telles que son fonds de roulement ou des dettes financières.
- **BFR < 0** : Cela indique que la rotation de l'actif circulant est très rapide et que les ressources d'exploitation sont supérieures aux emplois d'exploitation. L'entreprise

⁵⁵Jean Louis AMELON. «Gestion Financière », 2eme éditions maxima, paris 2000. P 67

⁵⁶Chantal BUISSART, M. BENKACI, « Analyse financière », Edition Berti, Alger, 2011, P. 124.

⁵⁷GRANDGUILLOT (F), GRANDGUILLOT (B) : analyse financière, gualino, paris, 2021, P.24.

n'a donc pas besoin de financement supplémentaire et l'excédent généré peut être utilisé pour alimenter sa trésorerie nette.

- **BFR = 0** : C'est le juste équilibre financier à court terme cela signifie que les ressources d'exploitation sont suffisantes pour couvrir les emplois d'exploitation. L'entreprise n'a pas besoin de financement supplémentaire, mais elle ne dispose pas non plus d'un excédent financier.

Le BFR se décompose en deux parties :

BFR d'exploitation(BFRE) = Emplois d'exploitation – ressources d'exploitation

BFR hors exploitation(BFRHE) = Emplois hors exploitation- Ressources hors exploitation

→ **La trésorerie nette (TN) :**

La trésorerie de l'entreprise est égale à la différence entre les disponibilités et les concours bancaires à court terme, c'est-à-dire entre emplois et ressources financières à court terme⁵⁸.

Elle s'exprime ainsi : **TN = FR – BFR**

Ou bien : **TN=trésorerie actif (TA) – trésorerie passif (TP)**

L'interprétation de TN :

- **FR > BFR (TN > 0)** : Cela signifie que l'entreprise dispose de liquidités qui lui permettent de faire face à ses besoins immédiats et génère un excédent de trésorerie. Cependant, une trésorerie excédentaire non utilisée peut également indiquer une mauvaise gestion de l'entreprise.
- **FR < BFR (TN < 0)** : Cela signifie que l'entreprise ne dispose pas de liquidités pour faire face à ses besoins immédiats, il y a donc une situation de déséquilibre financier immédiat, donc elle doit dépendre de ressources de trésorerie externes telles que des prêts bancaires.
- **FR=BFR (TN=0)** : Qui est rarement observée dans la pratique, reflète une gestion optimale des ressources de l'entreprise donc elle ne dispose plus de liquidités vu que la liquidité disponible est totalement employée. On parle dans ce cas de juste équilibre financier immédiat.

1.5.2 L'analyse du compte de résultat :

L'évaluation de compte de résultat passe sur l'analyse de compte de résultats et les soldes intermédiaires de gestion.

⁵⁸Jean-Louis AMELON, op cite, PP.72, 73

Chapitre 02 : la gestion de risque des crédits bancaires

1.5.2.1 Présentation du compte de résultat (CR) :

Le CR est défini aussi comme : « Le compte de résultat est un état des charges et des produits comptabilisés par une entreprise au cours d'une période donnée. Si le bilan peut être considéré comme une photographie, on peut dire que le compte de résultat est un film, car il couvre une période donnée (un exercice comptable) et non un instant figé. Le compte de résultat permet donc d'expliquer l'activité d'une entreprise au cours d'une période donnée (généralement une année)⁵⁹ ».

1.5.2.2 Schématisation du tableau de compte de résultat :

Le tableau ci-dessous représente le TCR.

Tableau N° 4 : Tableau de compte de résultat par nature

Rubriques	Note	N	N-1
Production vendu chiffre d'affaire) (CA)	70		
Production stocké	71		
Production immobilisée	72		
Subventions d'exploitation	73		
	74		
I. Production de l'exercice			
Achats consommés	60		
Services extérieurs et autres consommations	61		
	62		
II. Consommation de l'exercice			
III. Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)			
Charges de personnel	63		
Impôts, taxes et versements assimilés	64		
IV. Excédent brut d'exploitation			
Autres produits opérationnels	75		
Autres charges opérationnelles	65		
Dotations aux amortissements et aux provisions (DAP)	68		
Reprise sur et pertes et provision de valeur	78		
V. Résultat opérationnel			
Produits financiers	76		
Charges financières	66		
VI .Résultat financier			
VII. Résultat ordinaire avant impôts (V+VI)			
Impôts exigibles sur résultats ordinaires (IBS)	695/ 698		
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires	692/ 693		
Total des produits des activités ordinaires			
Total des charges des activités ordinaires			
VIII. Résultat net des activités ordinaires			
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)	77		

⁵⁹BERNET-ROLLANDE Luc, opcit.P.58.

Chapitre 02 : la gestion de risque des crédits bancaires

Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)	67		
IX. Résultat extraordinaire			
X. Résultat net de l'exercice			

Source : arrêtée du 26/07/2008 fixant les règles dévaluations et de comptabilisation de l'état financier ainsi que la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes, P.81

Le compte de résultat inclut à la fois les recettes qui augmentent la valeur nette de l'entreprise et les dépenses qui la diminuent.

1.5.2.3 Les soldes intermédiaires de gestion :

Ces "soldes" sont des points de passage "intermédiaires" qui permettent d'analyser la qualité de la "gestion" d'une société et d'éclairer le compte de résultat. La cascade des soldes présentés par le SCF permet de dégager plusieurs niveaux de mesure de la performance d'une entreprise.

Pour enrichir l'information, les soldes intermédiaires de gestion (SIG) divisent le résultat net en résultats partiels qui permettent de mieux analyser les performances de l'entreprise sur plusieurs niveaux. Les SIG font ressortir deux soldes très importants : la valeur ajoutée (VA) et l'excédent brut d'exploitation (EBE).

1.5.2.4 Objectif de SIG :

Les SIG ont pour objectif de :

- Analyser la formation du bénéfice net en le décomposant
- Simplifier l'analyse de l'activité et de la rentabilité de l'entreprise
- Évaluer la performance de l'entreprise et la création de richesse engendrée par son activité
- Décrire comment la richesse créée par l'entreprise est répartie
- Évaluer la performance de l'entreprise et la création de richesse engendrée par son activité

1.5.2.5 Le découpage du compte de résultat

Les soldes intermédiaires de gestion se calculent à partir du compte de résultat (les charges et les produits) et comprennent les éléments suivants :

→ **Le chiffre d'affaires :** Il représente le volume des affaires réalisées par l'entreprise avec des tiers au titre de son activité courante.

$$\text{CA} = \text{vente nette des marchandises} + \text{coûts d'achats des marchandises vendues}$$

→ **La Marge Commerciale :** Elle représente la rentabilité brute avant les frais de gestion de l'activité commerciale, elle se calcule comme suit :

$$\text{MC} = \text{Vente de marchandises} - \text{Cout d'achat des marchandises}$$

→ **Production de l'exercice** : Est un indicateur délicat à manier car il est la somme de quatre éléments évalués de manière hétérogène. En effet, la production vendue est enregistrée en prix, elle se calcule comme suit :

$$\text{Production d'exercice} = \text{Production vendue}(c/70) + (-) \text{Production stockée}(C/72) + \text{Production immobilisée}(C/73) + \text{Subventions d'exploitation}(C/74)$$

→ **Valeur ajoutée d'exploitation (VA)** : La valeur ajoutée mesure la richesse brute créée par l'entreprise dans le cadre de son activité.

$$\text{Valeur ajoutée} = \text{marge commerciale} + \text{production de l'exercice} - \text{consommations de l'exercice}$$

Consommations de l'exercice = Achats consommés + Services extérieurs et autres consommations

→ **Excédent brut d'exploitation (EBE)** : est un indicateur financier qui mesure la performance économique de l'entreprise elle permet de déterminer si elle est capable de couvrir ses coûts et de générer des profits.

$$\text{EBE} = \text{valeur ajoutée} + \text{subvention d'exploitation-impôts et taxes}(C/64) - \text{charges de personnel}(C/63)$$

→ **Résultat d'exploitation** : Il mesure de la rentabilité économique d'une entreprise tient compte de ses politiques d'amortissement et des risques d'exploitation, ce qui permet de déterminer le résultat de l'activité courante indépendamment de son mode de financement.

$$\text{Résultat d'exploitation} = \text{EBE} + \text{Autres produits opérationnels}(c/75) - \text{Autres charges opérationnelles}(c/65) - \text{Dotations aux amortissements et aux provisions (DAP)}(c/68) + \text{Reprise sur pertes et provisions de valeur}(c/78)$$

→ **Le résultat financier** : c'est indicateur de la politique financière de la société, Il mesure l'impact des créances et dettes financières tel que les intérêts créditeurs (Prêts), les intérêts débiteurs (Emprunts) et placements boursiers.

$$\text{RF} = \text{Produits financiers}(c/76) - \text{Charges financières}(c/66)$$

→ **Résultat ordinaire (ou courant) avant impôt (ROAI ou RCAI)** : Il mesure la performance de l'activité économique et financière de l'entreprise. Il peut être négatif.

Résultat ordinaires avant impôt = Résultat opérationnel + résultat financier

- **Résultat net des activités ordinaires** : Représente le résultat ordinaire après impôts exigibles et impôts différés sur résultats ordinaires. On le calcule par différence entre tous les produits d'exploitation et toutes les charges d'exploitation y compris les impôts exigibles et différés sur résultats ordinaires.
- **Résultat extraordinaire** : Le résultat extraordinaire correspond aux opérations exceptionnelles ou inhabituelles qui ne font pas partie de l'activité normale de l'entreprise. Il englobe tous les événements extraordinaires de la vie de l'entreprise. Le calcul de ce résultat se fait en soustrayant les charges et les produits exceptionnels des résultats courants.

Résultat extraordinaire = Produits extraordinaire – Charges extraordinaire

- **Résultat net de l'exercice** : correspond au résultat présenté dans les comptes. Il permet d'apprécier la rentabilité pour les actionnaires. On l'obtient en rajoutant au ROAI le résultat extraordinaire.

Résultat net de l'exercice = Résultat courant avant impôts ± Résultat exceptionnel – Participation des salariés – Impôt sur les bénéfices.

1.5.2.6 La capacité d'autofinancement (CAF) :

La CAF est une ressource interne potentielles dégagée par l'activité de l'entreprise au cours d'une période donnée et dont elle pourrait se servir pour assurer les besoins financiers inhérents à son développement et à sa pérennité.

CAF = la somme des ressources financière potentielle

La capacité d'autofinancement peut être calculée selon deux manières :

→ La méthode soustractive (directe) :

La méthode soustractive permet de déterminer le potentiel de richesse restant à la disposition de l'entreprise pour renouveler ses actifs immobilisés (à travers les dotations aux amortissements) et couvrir d'éventuels risques (via les dotations aux provisions).

CAF = produits encaissables – Charges décaissables

Le tableau ci-dessous représente le calcul de la CAF selon cette méthode.

Tableau N° 5 : Tableau représentatif le calcul de la CAF par la méthode soustractive

Chapitre 02 : la gestion de risque des crédits bancaires

	EBE
+	Autres produits opérationnel C/75 (sauf C/752et C/755)
+	Produits extraordinaire C/77
+	Produits financiers C/76
-	Autres charges opérationnel C/65
-	Autres charges extraordinaires C/67
-	Autres charges financiers C/66
=	CAF

Source : Adapté par GRANDGUILLOT (F), GRANDGUILLOT (B) : Analyse financière : Activité et performance de l'entreprise - Structure financière et équilibre, gualino, paris, p67

→ **la méthode additive (indirecte) :**

Le calcul par cette méthode utilise le résultat net de l'entreprise et inclut toutes les dotations nettes liées aux amortissements et aux provisions, qu'elles concernent des risques à court terme ou non.

$$\text{CAF} = \text{Résultat net} + \text{charges non décaissables} - \text{produits non encaissables}$$

Tableau N° 6 : Tableau représentatif de la CAF par la méthode additive

	Résultat net de l'exercice
+	Dotations aux amortissements C/68
-	Reprise sur amortissements C/78
-	Plus-value de cession d'éléments d'actifs cédés C/752
+	Moins-value de cession d'éléments d'actifs cédés C/652
-	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice C/755
=	CAF

Source : ibid.

1.5.2.7 L'autofinancement :

Défini comme le surplus monétaire que l'entreprise tire de son activité d'exploitation et qui reste à sa disposition d'une façon plus ou moins durable. Il destiné au financement des investissements sous leurs différentes formes (investissements décroissance ou de maintien, investissements de croissance). L'AF considère donc la fraction de la capacité d'autofinancement qui est destinée réellement pour le financement de l'activité.

Il est calculé à partir de la CAF :

$$\text{Autofinancement} = \text{CAF} - \text{dividendes}$$

1.5.3 Analyse des ratios :

L'utilisation de l'analyse du fond de roulement n'est pas suffisante pour évaluer la situation de l'entreprise. C'est pourquoi nous employons une autre méthode d'analyse

Chapitre 02 : la gestion de risque des crédits bancaires

financière, appelée l'analyse par ratios. Cette dernière nous permet de prendre une décision plus éclairée sur la structure financière, la trésorerie et l'activité d'une entreprise.

1.5.3.1 Définition :

Les ratios sont des outils conventionnels utilisés en analyse financière. Ils sont définis comme le Rapport entre deux grandeurs significatives d'un bilan ou d'un compte de résultat, utilisé comme indicateur de gestion de l'entreprise. , ils permettent d'évaluer le risque que l'entreprise représente pour ses partenaires tels que : les actionnaires, les banques et les fournisseurs.

Ils peuvent être exprimés en pourcentage, en nombre de jours ou en montant, selon leur type.

1.5.3.2 Les différents types des ratios :

Il existe plusieurs types de ratios dans l'analyse financière on doit traiter quelques ratios dont :

→ Ratio de liquidité :

Le ratio de La liquidité mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes à court terme (les échéances) en utilisant ses actifs à court terme (les liquidités disponibles).

Tableau N° 7 : Les ratios de liquidité

Les ratios	Formule de calcul	Interprétation et limite
Liquidité générale	$\frac{\text{Actif circulant(AC)}}{\text{passif circulant(PC)}}$	Ce ratio mesure la solvabilité de l'entreprise à CT et traduit la capacité de l'entreprise de rembourser ces dettes à court terme par son actif circulant
Liquidité réduite (restreinte)	$\frac{\text{V. réalisable} + \text{V. disponible}}{\text{passif circulant (PC)}}$	Ce ratio exprime la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes à court terme en utilisant ses liquidités et les sommes qui doivent être perçues auprès de ses clients. Du point de vue des banques, il est préférable que ce ratio soit aussi élevé que possible
Liquidité immédiat	$\frac{\text{disponibilité}}{\text{passif circulant(PC)}}$	Le ratio évalue la capacité de l'entreprise à rembourser ses DCT en utilisant uniquement ses liquidités. Ce ratio est généralement bas, et les banques ont tendance à préférer les entreprises qui disposent d'un niveau élevé de liquidités disponible

Sources : élaboré par nos soins.

Chapitre 02 : la gestion de risque des crédits bancaires

→ Ratio d'activité :

Les ratios d'activité sont les premiers ratios que l'on peut calculer à partir d'un compte de résultat. Ils permettent de mesurer l'évolution du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée d'une entreprise entre deux périodes et de mettre en évidence l'évolution de ses activités. Ces ratios sont généralement exprimés en pourcentage.

Tableau N° 8 : Les ratios de l'activité

Ratio	Formule de calcul	interprétation
Taux de croissance de CA	$\frac{CA(n) - CA(n - 1)}{CA(n - 1)}$	Il évalue la performance commerciale en comparant le taux de croissance à celui de marche
Taux de croissance de VA	$\frac{VA(n) - VA(n - 1)}{VA(n - 1)}$	C'est un indicateur de croissance de l'activité liée aux moyens matériels et humains

Source : GRANDGUILLOT (F), GRANDGUILLOT (B) op.cit. P.68

→ Ratio de structure financière :

Ratios de la structure financière sont ceux qui caractérisent la situation de l'entreprise à un temps donné, plus précisément expriment les relations qui existent entre les éléments de l'actif et de passif. On distingue les ratios suivants :

Tableau N° 9 : Les ratios de structure financière

Ratio	formule de calcul	Interprétation
Autonomie financière	$\frac{\text{capitaux propres}}{KP}$ Avec : $KP = CP + DLMT$	Le ratio d'autonomie financière permet d'évaluer l'équilibre entre le fond propre et l'endettement de l'entreprise. Ce ratio reflète la capacité de l'entreprise à progresser de manière autonome, sans avoir recours à des apports financiers externes.
Ratio de solvabilité	$\frac{\text{capitaux propre}}{\text{total dette}}$	Si le ratio > 1 : les capitaux propres couvrent les dettes de l'entreprise, elle est donc en bonne santé financière ; Si le ratio < 1 : les dettes sont plus élevés par rapport aux capitaux propres, et donc les capitaux propres ne couvrent pas les dettes de l'entreprise
		Ce ratio reflète le degré de dépendance de l'entreprise sur les

Capacité d'endettement (indépendance financière)	$\frac{DLMT}{\text{capitaux propres}}$	prêteurs de capitaux à moyen et long terme. Ca limite est $R > 50\%$ Dans le cas où le taux $> 50\%$, l'entreprise dispose d'une bonne indépendance financière qui lui permet de contracter des dettes. Dans le cas contraire, ses chances d'obtenir un nouveau crédit sont faibles
Ratio de financement permanent (équilibre financier)	$\frac{\text{capitaux permanents}}{\text{actif immobilisé}}$	Ce ratio évalue la marge de sécurité de l'entreprise en lui permettant de répondre à ses besoins de financement résultant de son cycle d'exploitation. Ca limite est $R > 1$
Ratio de financement propre	$\frac{\text{capitaux propre}}{\text{actif immobilisé}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise de couvrir ces actifs immobilisé par ressources propres, De manière inverse, l'entreprise utilise des dettes structurelles pour financer une partie de ses actifs immobilisés.
Capacité de remboursement	$\frac{DLMT}{CAF}$	Ce ratio permet d'évaluer la durée nécessaire en années pour rembourser les prêts à partir de l'autofinancement. Les institutions bancaires estiment que le rapport entre la dette nette et la capacité d'autofinancement (DLMT) ne devrait pas dépasser 4 fois la capacité d'autofinancement (CAF) (4ans)

Sources : élaborée par nos soin, inspirée de OGIEN.DOV, Maxin fiche de gestion financière de l'entreprise, ED.DUNOD, France ,2008 PP. 75 ,75 .

→ **Ratio de rentabilité :**

C'est un Ensemble des indicateurs qui sert à évaluer l'efficacité et la performance générale d'une entreprise dans l'exploitation.

Selon G. Langlois et M. Mollet (2011), « la rentabilité est définie comme étant le rapport entre le profit et les moyens en capitaux ayant permis sa réalisation ⁶⁰ ».

Ces ratios évaluent le rendement des capitaux investis et l'aptitude de l'entreprise à dégager des bénéfices, le tableau ci-dessous représente les divers types de ratio de rentabilité.

⁶⁰Georges LANGLOIS, M. MOLLET, «Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger, 2011, P. 74

Tableau N° 10 : Les ratios de rentabilité

Ratios	Formule de calcul	Interprétation et limite
Rentabilité financière(RF)	$\frac{\text{résultat net(RN)}}{\text{capitaux propres(CP)}}$	C'est un indicateur de la mesure de création de valeur pour l'actionnaire ⁶¹ Ce ratio permet de mesurer la rentabilité des capitaux propres Il faut que RF >10%
Rentabilité économique (RE)	$\frac{\text{EBE}}{\text{immo. net} + \text{BFR}}$ Ou $\frac{\text{CAF}}{\text{immo. net} + \text{BFR}}$	est un indicateur de création de valeur par l'entreprise, qui mesure la rentabilité de l'ensemble des actifs d'entreprises
Rentabilité commerciale (marge nette) (RC)	$\frac{\text{résultat net(RN)}}{\text{CA HT}}$	Ce ratio mesure la rentabilité de l'entreprise en évaluant le bénéfice réalisé pour chaque unité de vente ou en comparant la part des ventes dans les bénéfices réalisés RC >5%
Rentabilité de l'activité globale	$\frac{\text{CAF}}{\text{CA HT}}$	Cet outil est utilisé pour évaluer la performance d'une entreprise, mais il peut également être appliqué à tout type de structure ou de projet.

Source : OGIEN.DOV op.cit. P 74.

→ Ratios de profitabilité :

Cette mesure permet d'évaluer la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices en proportion de son chiffre d'affaires.

Tableau N° 11 : Les ratios de profitabilité

Ratio	Formule de calcul	Interprétation
Taux de marge commerciale	$\frac{\text{marge commerciale}}{\text{ventes des marchandises HT}}$	Ce ratio évalue la variation de la performance de l'activité commerciale de l'entreprise, et peut être analysé par ligne de produits.
Taux d'intégration	$\frac{\text{valeur ajouté}}{\text{CA HT}}$	Ce ratio évalue le niveau d'intégration de l'entreprise dans son processus de production et la part des charges

⁶¹NECIB, Redjem. Méthodes d'analyse financière. Annaba, Algérie : Dar El-Ouloum. 2005. P.93.

Chapitre 02 : la gestion de risque des crédits bancaires

		externes qui y sont associées.
Taux de marge brute d'exploitation	$\frac{\text{EBE}}{\text{CA HT}}$	Ce ratio évalue la capacité de l'entreprise à générer une rentabilité à partir de son chiffre d'affaires, sans prendre en compte sa politique d'investissement. L'analyse peut être réalisée selon les différentes lignes de produits ou de services de l'entreprise.
Taux de marge nette	$\frac{\text{Resultat de l'exercice}}{\text{CA HT}}$	Ce ratio permet d'évaluer la capacité de l'entreprise à générer un bénéfice net à partir de son chiffre d'affaires.
Taux de marge nette d'exploitation	$\frac{\text{résultat d'exploitation}}{\text{CA HT}}$	Ce ratio évalue la capacité de l'entreprise à générer une rentabilité à partir de son chiffre d'affaires, en prenant en compte son activité d'exploitation.

Sources: GRANDGUILLOT (F), GRANDGUILLOT (B) op.cit. , P69, 70

→ Ratio de gestion et de rotation :

Les ratios de gestion sont essentiels pour établir un diagnostic financier. Ils permettent de mesurer la rotation des principales composantes du besoin en fonds de roulement d'exploitation, à savoir les stocks, les créances clients et les dettes fournisseurs.

L'évaluation des ratios de rotation permet également d'anticiper les fluctuations du besoin en fonds de roulement.

Les ratios de rotation et de gestion sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Tableau N° 12 : Les ratios de rotation et de gestion

Ratio	Formule de calcul	Interprétation et limite
Rotation des stocks	$\frac{\text{stock moyens}}{\text{cout d'achats}} * 360(\text{en jour})$ <p>Avec stock moyen ;</p> $= \frac{\text{Stock initial} + \text{stock final}}{2}$	il permet de mesurer le temps nécessaire pour écouler les stocks de l'entreprise plus la durée de rotation est courte, moins les

Chapitre 02 : la gestion de risque des crédits bancaires

		charges de stockage sont importantes
Délais des créances clients	$\frac{\text{créance clients} + \text{effet a recevoir}}{\text{CA(TTC)}} * 360(\text{jour})$	Il mesure le délai moyen en jours accordée au client Il est recommandé de respecter les conditions de paiement définies par l'entreprise, sans les dépasser.
Délais des dettes fournisseurs	$\frac{\text{fournisseur} + \text{effet a payer}}{\text{Achat(TTC)}} * 360(\text{jour})$	Ce ratio exprime le délai moyen de règlement obtenu des fournisseurs.

Source : Adapté par GRANDGUILLOT (F), GRANDGUILLOT (B) op.cit. P.94.

→ Ratio de répartition de la valeur ajoutée (VA) :

La richesse créée par une entreprise correspond à sa valeur ajoutée. Celle-ci permet de rémunérer tous les acteurs qui ont participé à la production, tels que les salariés, les apporteurs de capitaux et les prêteurs de capitaux. La répartition de la valeur ajoutée mesure la part de cette richesse qui est utilisée pour rémunérer ces différents acteurs.

Tableau N° 13 : Les ratios liés aux répartitions de la valeur ajoutée (VA)

Nature	Formule de calcul	Interprétation
Le Personnel	$\frac{\text{charges du personnel}}{\text{VA}}$	Ce ratio permet de mesurer la proportion de la richesse créée par l'entreprise qui est utilisée pour rémunérer le travail des salariés. Ca limite < 25%
L'Etat	$\frac{\text{impot} + \text{taxes} + \text{IBS}}{\text{VA}}$	Il mesure la part de la richesse prélevé Par l'Etat sur la VA
Les prêteurs (rémunération des banques)	$\frac{\text{charges d'intérêts}}{\text{VA}}$	Ce ratio permet de mesurer la proportion de la richesse créée par l'entreprise prélevée par l'institution financière et les prêteurs, ça limite < 6%
Les associe	$\frac{\text{Dividendes}}{\text{VA}}$	Il mesure la part de richesse reparti aux associer
L'entreprise	$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{VA}}$	Le ratio d'autofinancement permet d'évaluer la proportion de financement interne disponible pour soutenir la

		croissance de l'entreprise. Une augmentation de ce ratio est considérée comme un signe positif pour l'entreprise.
--	--	---

Source : OGIEN.DOV op.cit. P 74.

2 La méthode du scoring :

En plus de l'analyse financière, diverses méthodes ont été mises au point pour évaluer le risque de contrepartie. Ces approches permettent notamment de prédire la probabilité de défaut de paiement de l'emprunteur à l'avenir parmi ces méthodes le scoring.

2.1 Définition du « crédit scoring » :

Le score est un système de notation automatisé qui utilise des analyses statistiques pour évaluer le niveau de risque associé à un prêt ou à un client de la banque, en attribuant un chiffre représentatif de ce niveau.

Le modèle de score est défini comme : « une combinaison de plusieurs ratios, exprimée par une fonction. Le but est que le résultat du calcul (le scoring) soit statistiquement significativement différent pour les entreprises ayant un risque de défaillance et pour les entreprises en bonne santé, permettant ainsi de distinguer au mieux les deux catégories. Les scores sont des notes qui permettent de classer les entreprises ; ils pourront ensuite être traités de manière à exprimer une probabilité de défaillance »⁶².

2.2 Les paramètres du scoring :

Les paramètres du scoring doivent être soit quantitatifs ou statistiques :

Tableau N° 14 : Les paramètres du scoring

Désignation des paramètres	Composition
Paramètres quantitatifs	<ul style="list-style-type: none">- Ratios de l'analyse financière- Eléments relatifs au crédit : nature, montant et la durée.
Paramètres qualitatifs	<ul style="list-style-type: none">- Le secteur d'activité ;- La forme juridique du débiteur- La compétence des décideurs ;- La qualité du climat social ;- L'existence d'un service de contrôle de gestion

⁶² Azzouz El hamma, " La gestion du risque crédit par la méthode du scoring, cas de la banque populaire de Rabat-Kenitra", HAL archives ouvertes, 2011, PP, 04, 05.

Source : Zouioueche, (N) : « mémoire fin d'étude, La gestion du risque relatif au crédit bancaire », école des hautes études commerciale koléa, 25emePromotion, 2012 p. 40

2.3 La méthodologie de construction d'un modèle de score :

La méthodologie de construction d'un modèle de score suit une procédure standard appelée le scoring. Cette méthode utilise des données historiques comptables et financières pour distinguer les entreprises saines de celles qui risquent de faire défaut, en sélectionnant les variables les plus discriminantes possibles. Cette construction de fonction score se déroule en trois étapes distinctes :

- **La première étape :** Consiste à sélectionner un échantillon de dossiers de prêt qui se compose de deux groupes d'emprunteurs : ceux qui ont connu des défauts de paiement et ceux qui ont remboursé leur dette sans difficulté.
- **La deuxième étape :** Implique la collecte d'une batterie de variables ou de ratios qui permettra de classer et de séparer les deux populations.

À ce stade, il est important d'effectuer une analyse préliminaire des données recueillies à partir de l'échantillon d'apprentissage obtenu lors de l'étape précédente. L'objectif est d'éliminer les erreurs, les incohérences et les variables non pertinentes en définissant les variables explicatives.

- **La troisième étape :** Consiste à élaborer une règle de décision ou d'affectation pour déterminer le score. Cette règle est ensuite appliquée à de nouveaux débiteurs dont l'appartenance à un groupe n'est pas encore connue, permettant ainsi d'anticiper l'avenir.

2.4 Avantages et limites du Crédit Scoring :

L'utilisation du crédit scoring dans les établissements de crédit offre plusieurs avantages en tant qu'outil d'aide à la décision :

- Il permet d'anticiper le risque de défaut de l'entreprise et donc de réduire les impayés. aussi « parce qu'il fondé sur une appréciation objective des critères de risque, l'utilisation des scores permet à l'établissement de crédit de disposer en fonction de sa sensibilité aux risques le niveau d'impayés qu'il tolère »⁶³
- Le scoring contribue à résoudre les difficultés liées à la multiplicité des indicateurs d'équilibre financier, en orientant vers une sélection qui évite les biais de subjectivité.
- Les modèles de score permettent, grâce à leur rapidité de décision, de traiter rapidement de grandes populations d'emprunteurs, ce qui réduit considérablement la durée du traitement des dossiers de crédit par rapport aux autres méthodes traditionnelles.

⁶³ M. Mathieu, « l'exploitant bancaire et le risque crédit », éd la revue banque éditeur, Paris, 1995, P ,109.

- Les outils de scoring sont peu coûteux.

Néanmoins, même s'il présente certains avantages, le système de scoring de crédit comporte également des inconvénients.

- ce système semble statique dans le temps, car le secteur pour lequel il a été créé ainsi que la situation économique peuvent évoluer. De ce fait d'une certaine période d'utilisation, il risque de perdre son pouvoir discriminatoire.
- les modèles utilisés ne tiennent pas compte de certains éléments qualitatifs, tels que la qualité des dirigeants ou les caractéristiques particulières des marchés sur lesquels les emprunteurs opèrent.
- les modèles de score ont tendance à mal capter les changements qui peuvent modifier l'attitude des emprunteurs à l'égard du défaut de paiement, notamment en favorisant le hasard moral.

Malgré ces limites, la méthode de scoring reste l'une des plus populaires pour évaluer le risque de crédit.

3 La notation financière (le rating) :

La note ou le rating est un indicateur synthétique qui résume le niveau de solvabilité d'un emprunteur ou d'un prêt. Il peut être délivré par une agence de notation, dans ce cas, on parle de notation externe, ou par une banque, on parle alors de notation interne.

3.1 Définition de la notation financière :

La notation financière s'avère être un outil précieux pour faciliter la prise de décision, car elle permet de résumer en une note alphanumérique la solvabilité et la solidité de la contrepartie. La note s'obtient en intégrant les résultats de diverses étapes de l'étude, et elle est continuellement suivie pour éventuellement être ajustée à la hausse ou à la baisse.

Les agences de notation fournissent également des données statistiques qui établissent une corrélation entre le risque de défaut et la notation de la contrepartie. En effet, plus la note est élevée, plus la probabilité de défaut est faible.

3.2 Les éléments de la notation financière :

Pour effectuer la notation il faut que éléments suivants soient présents :

- L'activité de l'entreprise
- Le positionnement de l'organisation sur le marché
- Dans bilan, le passif à court terme comme à long terme
- La composition du capital
- La trésorerie et les revenus futurs
- La situation de la société

3.3 Les critères d'efficacité du rating :

Un système de notation efficace doit mettre en évidence une corrélation inverse entre les notes les plus élevées et le taux de défaut. L'efficacité d'un tel système dépend également de :

- La stabilité d'un rating est cruciale pour qu'il puisse offrir une évaluation fiable sur la durée pendant laquelle il est censé être valide.
- la sensibilité du rating est également importante, car il doit refléter tout changement dans la situation de la société.

3.4 Définition de La notation interne :

En utilisant la notation interne, la banque évalue elle-même le risque de défaut de la contrepartie en se basant sur des informations confidentielles qu'elle possède grâce à sa relation de long terme avec l'emprunteur⁶⁴.

3.5 Les critères d'efficacité de notation interne :

Un système de notation interne doit présenter un certain nombre de qualités :

- Usage interne effectif : Il est impératif que le modèle soit utilisé de manière effective tout au long du processus de crédit et qu'il soit adopté comme une norme commune au sein de la banque.
- Maintenance et amélioration du système : Il est nécessaire d'allouer des ressources humaines, matérielles et financières afin de garantir une maintenance continue du système à un niveau approprié.
- Organisation du processus de rating : Il est important d'adapter l'organisation, en particulier les parties prenantes impliquées dans le processus de notation, afin d'assurer la qualité et la fiabilité du système.
- Audit du système : Il est crucial de procéder régulièrement à des audits du système de notation pour vérifier qu'il respecte les normes de qualité et que les données d'entrée et de sortie sont fiables.
- Des procédures de contrôle interne : Afin d'éviter toute déviation des objectifs initiaux du système, des mesures de contrôle interne doivent être instaurées.

3.6 Typologies des agences de notation :

On peut classer les agences de notation en trois types :

- Une agence est considérée comme globale si elle opère à l'échelle internationale.
- Régionale si elle ne traite que du marché local.

⁶⁴ Coussergues S : « Gestion de la banque du diagnostic à la stratégie » ; 5^{ème} édition ; Dunod ; Paris ; 2007, P.170.

- Spécialisée si elle se concentre sur une catégorie particulière d'emprunteurs ou de dettes.

3.7 Processus d'attribution des notes :

Pour attribuer une note, un comité de notation est formé, composé d'analystes spécialisés dans le secteur concerné. Le dossier de l'émetteur est présenté au comité par un ou deux analystes qui l'ont préalablement étudié.

Ce processus se déroule en plusieurs étapes, à savoir ⁶⁵:

- Prise de contact avec l'émetteur qui souhaite être noté. L'agence de notation désigne alors automatiquement un groupe d'analystes en charge du dossier.
- Envoi d'un questionnaire spécifique à chaque secteur d'activité à l'émetteur, ainsi que des documents à fournir à l'agence.
- Les analystes désignés se présentent au siège de l'émetteur pour obtenir des informations complémentaires et se faire une idée des critères qualitatifs de la notation.
- Les analystes rédigent ensuite un rapport qui est soumis au comité de notation pour attribution de la note.
- Enfin, la note est communiquée à l'émetteur et publiée dans la presse.

3.8 Avantages et limites de la notation interne :

La notation interne présente plusieurs avantages, notamment ⁶⁶ :

- Elle offre l'opportunité d'améliorer le suivi et la gestion des activités bancaires grâce à un pilotage plus efficace.
- Elle permet de conquérir de nouveaux clients.
- Elle favorise l'optimisation économique de la banque.
- Adapter un système de notation comporte des risques considérables dont :
 - ✓ L'accélération actuelle de l'économie ne permet pas de prédire avec précision l'avenir des entreprises.
 - ✓ Il y a un paradoxe à prévoir le futur à partir du passé, car les modèles de notation se basent sur des données historiques pour évaluer le risque de défaut des contreparties. On peut donc se demander si le passé peut réellement prévoir l'avenir.
 - ✓ Les systèmes de notation internes ne sont pas totalement fiables, comme l'histoire l'a démontré. Les agences de notation n'ont pas été en mesure d'évaluer correctement le risque des émetteurs asiatiques avant que la crise

⁶⁵ HAMDACHE Mustapha, « l'appréciation du risque de crédit par la notation interne », Ecole supérieur des banques, 2014, P, 18.

⁶⁶E. DRESS, Revue banque magazine, N° 639, septembre 2002, P.34.

ne se déclenche à la suite de la dévaluation du baht thaïlandais en juillet 1997⁶⁷.

Section 02 : Les moyens de prévention de risque crédit

La gestion des risques est devenue un élément majeur dans la planification des investissements et du développement pour les banques. Cette préoccupation a été progressivement intégrée dans les réglementations prudentielles nationales et internationales.

Bien que l'analyse minutieuse de l'entreprise reste le meilleur moyen de prévenir les risques, les banquiers disposent également d'autres moyens de protection et de limitation qui sont soit obligatoires, soit facultatifs parmi ces moyens :

- L'application des règles prudentielles.
- La mise en place des procédures internes.
- suivi des engagements.
- La prise de garanties.

1 L'application des règles prudentielles :

La Banque d'Algérie, en tant qu'organisme régulateur du système bancaire algérien, a instauré un ensemble de règles et des normes universelles obligatoires qui permet de favoriser la structure financière des établissements de crédit et contrôler les risques financiers, Les objectifs visés sont les suivants⁶⁸ :

- améliorer la structure financière des établissements de crédit.
- renforcer la sécurité des déposants.
- surveiller l'évolution des risques des banques qui permette de faire comparaison entre les différents établissements de crédit.

Nous limiterons notre liste aux règles prudentielles les plus significatives, à savoir :

1.1 Ratio de couverture et de pondération des risques :

Les banques doivent définir des limites de risque en fixant des plafonds qui sont interprétés par des ratios de solvabilité (également appelés ratios « Cook »).

Le ratio de solvabilité est le ratio le plus important que les banques et les institutions financières doivent respecter.

⁶⁷ A. MARIE et P. DU SERT, « Risque et contrôle du risque », édition. ECONOMICA, Paris, 1999, P.37.

⁶⁸DE SERVIGNY, (A) et ZELENKO (I) : le risque de crédit : nouveaux enjeux bancaires, Edition 02 DUNOD, paris, 2003. P. 251.

Chapitre 02 : la gestion de risque des crédits bancaires

Ce ratio est défini comme étant le rapport entre le montant des fonds propres nets des banques et celui de l'ensemble de risques de crédit qu'elles encourent du fait de leurs opérations. Ce ratio doit être au moins égal à 8%⁶⁹:

$$\text{Ratio Cook} = \frac{\text{fond propre nets}}{\text{montant des engagements pondérés par le risque}} < 8\%$$

Tous les actifs et éléments hors bilan se voient attribuer un facteur de pondération qui varie en fonction du risque de crédit qui leur est associé.

Un coefficient de pondération, allant de 0% à 100%, est appliqué aux engagements en fonction de leur remboursabilité, qui dépend de la qualité du débiteur et de la nature de l'opération. La réglementation classe ces risques en quatre catégories distinctes.

- Le risque associé aux prêts accordés à l'État est évalué à 0%.
- Le risque associé aux prêts accordés aux banques et établissements financiers installés en Algérie est estimé à 5%.
- le risque est évalué à 20% pour les prêts accordés aux banques et établissements financiers installés à l'étranger.
- le risque est estimé à 100% pour les créances sur les clients.

1.2 Ratio de division de risques :

La diversification est une méthode ancienne utilisée pour réduire les risques. Dans le cadre du contrôle des risques, la réglementation prudentielle a mis en place des ratios afin de prévenir la faillite des banques et des établissements financiers en cas de défaillance d'un ou plusieurs clients.

Et pour cela la réglementation prudentielle impose aux banques et aux établissements financiers de respecter les limites suivantes pour se conformer à ces mesures⁷⁰ :

- Les banques et les établissements financiers doivent maintenir en tout temps un ratio maximal de 25 % entre les risques nets pondérés qu'ils prennent avec un même bénéficiaire et le montant de leurs fonds propres réglementaires.
- Le montant total des grands risques assumés par une banque ou un établissement financier ne doit pas dépasser huit (8) fois le montant de leurs fonds propres réglementaires.
- La réduction des risques sur les prêts immobiliers résidentiels peut atteindre jusqu'à 50 % de la valeur du bien concerné dans les cas où le risque est garanti par une hypothèque de premier rang, ou s'il s'agit d'une opération de crédit-bail opérationnel où le bailleur conserve la pleine propriété du bien.

⁶⁹ GHARBI (K) et L' HADJ (D) : « mémoire fin d'étude en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences Economiques, Le financement d'un projet d'investissement Par une banque étrangère », Promotion 2014/2015 P.41.

⁷⁰ DIABI, (M) : « La gestion des risques de crédit bancaire : approche prudentielle », mémoire de fin d'étude, EHEC, Alger, promotion 2015 P. 68.

2 La mise en place des procédures internes :

Pour renforcer l'impact des règles prudentielles, les banques ont une autre option qui leur permet d'assurer le bon déroulement des prêts.

Cette option implique la mise en œuvre de procédures internes. Parmi les procédures les plus importantes, on peut mentionner ⁷¹ :

- La mise en place d'un comité de crédit au niveau des agences est une mesure visant à favoriser la collaboration dans le processus de décision en matière d'octroi de crédit.
- La diversification du portefeuille des engagements est une stratégie utilisée pour se protéger contre le risque de concentration.
- La mise en place d'un système de contrôle de l'utilisation des crédits vise à surveiller la destination des prêts accordés. La mise en place d'un système de contrôle de l'utilisation des crédits vise à surveiller la destination des prêts accordés.
- La mise en œuvre d'un système de délégation de crédit est effectuée dans le respect des seuils autorisés.

3 Le suivi des engagements :

Chaque banque et établissement financier doit classer les créances selon leur niveau de risque et constituer des provisions conformément à l'instruction 74-94 du 19/11/1994. Les provisions, réparties en trois niveaux, visent à assurer le recouvrement des créances en cas de défaillance des débiteurs⁷² :

- Les créances potentiellement problématiques nécessitent des provisions de 20%, avec un retard de remboursement pouvant aller jusqu'à 6 mois.
- Les créances très risquées nécessitent des provisions de 50%, avec un retard de remboursement allant de 6 mois à 1 an.
- Les créances compromises nécessitent des provisions de 100%, car le recouvrement de la créance n'est plus possible.

4 La couverture par la prise garantie :

La décision de l'octroi ou non du crédit doit être exclusivement motivée par une étude économique et financière. Cependant, cette étude ne pouvant pas éliminer totalement le risque et celui-ci étant généralement indépendant de la manière d'agir du banquier, ce dernier prend d'autres mesures pour assurer le recouvrement de ses

⁷¹ DIABI, (M) op.cit. P. 68.

⁷²Article 10 du règlement de la banque d'Algérie n°14-03 du 16 février 2014 relatif au classement et au provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financiers.

créances. Il s'agit des garanties ou suretés dont on peut distinguer entre garanties personnelles et garanties réelles.

4.1 Définition de la politique de garantie :

La politique de garanties est la réponse traditionnelle de la banque lorsqu'il s'agit de se prémunir d'un risque à l'occasion d'une opération de crédit, cette réponse est souvent la même et peu originale, l'encours de crédit sur un débiteur doit être systématiquement couvert par des garanties juridiquement organisées⁷³.

4.2 Définition de garantie :

Selon Sarrazin, Jean-Luc une garantie : « Une garantie est un droit qui permet à un tiers de se retourner contre le garant en cas de non-réalisation d'une obligation contractuelle (civil) ou de la présence d'un dysfonctionnement, d'un vice ou d'une malfaçon (commercial) ⁷⁴ ».

4.3 Typologie des garanties :

La garantie est considérée comme un élément accessoire et non préalable. On peut généralement distinguer trois grandes catégories de garanties ⁷⁵:

- Les garanties personnelles.
- Les garanties réelles.
- Les garanties financière.

4.3.1 Les garanties personnelles :

Une garantie personnelle est un engagement pris par une personne ou une entité, indépendamment d'un bien spécifique, de se conformer aux obligations du débiteur si celui-ci ne les remplit pas à temps. Dans ce type de garantie, on distingue :

4.3.1.1 Le cautionnement :

Est un contrat : « par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même ⁷⁶ ».

Le cautionnement est une responsabilité où une personne, connue sous le nom de "caution", s'engage à payer si le débiteur ne remplit pas ses obligations contractuelles.

⁷³ BRUSLERIE, (H) : analyse financière : Information financière, diagnostic et évaluation, édition Dunod, 4e édition, Paris, 2010, P.440

⁷⁴SARRAZIN Jean-Luc : Vademecum de la banque, édition, paris, 2020, P.127

⁷⁵ GHARBI (K) et Le HADJ (D) op.cit. .P.37, 38, 39, 40.

⁷⁶ Code civil Algérien, article 644

Cette responsabilité ne peut être présumée et doit être formalisée par un écrit précisant les termes de l'obligation.

Il existe deux types de cautionnement distincts :

→ **La caution simple :**

Deux avantages sont accordés à la caution simple :

- **Le bénéfice en discussion :** La garantie personnelle donne à la caution la possibilité de demander à la banque de la poursuivre directement, sans qu'elle soit obligée de poursuivre d'abord le débiteur principal et de saisir ses biens.
- **Le bénéfice de division :** En cas de pluralité de cautions, il permet à chaque caution de demander à la banque de répartir les poursuites entre elles en fonction de leur part respective dans l'engagement.

→ **La caution solidaire :**

Contrairement à la caution simple, dans ce cas, la caution ne peut pas invoquer le bénéfice de discussion face aux créanciers. Le créancier peut poursuivre aussi bien le débiteur principal que la caution, sans distinction.

Lorsqu'une caution est obtenue, la banque demande généralement la signature d'actes de cautionnement solidaire et indivisible pour se prémunir contre ces moyens de défense.

4.3.1.2 L'aval :

Au terme de l'article 409 du code de commerce Algérien : « L'aval est l'engagement d'une personne de payer tout ou partie d'un montant d'une créance, généralement, un effet de commerce ⁷⁷ ».

Tout comme la caution, l'aval est un acte consensuel qui doit être rédigé par écrit. Cependant, contrairement à la caution, l'avaliste est toujours solidaire et ne bénéficie donc pas des droits de division et de discussion. L'aval est exprimé par la mention « bon pour aval » apposée sur le recto de l'effet, suivie de la signature de l'avaliste. Il peut également être accordé par un acte distinct.

4.3.2 Les garanties réelles :

La garantie réelle est un contrat par lequel un débiteur met en gage l'un de ses biens, qu'il soit meuble ou immeuble, pour le paiement de sa dette. Elle peut revêtir trois formes différentes soit :

- **Hypothèque :** Lorsque le bien affecté en garantie est un bien immeuble.
- **Nantissement :** Lorsque le bien affecté en garantie est un bien meuble.

⁷⁷ Article 407 du code de commerce

- **Gage** : Lorsque le bien affecté en garantie est un matériel roulant.

4.3.2.1 L'hypothèque :

Selon les termes du code civil : « Le contrat d'hypothèque est le contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser par préférence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe ⁷⁸ ».

L'hypothèque est une forme de garantie réelle qui donne au créancier le droit de poursuivre le bien hypothéqué, de le vendre en cas de non-paiement à l'échéance. Elle confère également le droit de préférence, permettant d'être remboursé en priorité par rapport aux créanciers de rang inférieur, ainsi que le droit de rétention, permettant de retenir le bien hypothéqué jusqu'au paiement de la dette.

Selon le mode de constitution, il existe trois sortes d'hypothèques :

- **L'hypothèque conventionnelle** : La garantie conventionnelle est établie par le biais d'un contrat officiel entre la banque et le débiteur afin de garantir le paiement de la dette. Ce contrat doit être enregistré auprès du registre des hypothèques pour informer les tiers du privilège de la banque et lui accorder un rang de priorité.
- **L'hypothèque judiciaire** : Elle résulte d'une décision judiciaire obtenue par la banque après avoir engagé des poursuites contre le débiteur. Cette décision permet à la banque de ne prendre une hypothèque que sur le bien immobilier en question.
- **L'hypothèque légale** : L'hypothèque légale est celle qui résulte de l'article 96 la loi n° 02-11 de la 24/12/2002 portant loi de finances pour 2003, il existe une disposition légale qui accorde aux banques et aux établissements financiers une hypothèque légale sur les biens immobiliers du débiteur afin de garantir le recouvrement de leurs créances et engagements. Contrairement à l'hypothèque conventionnelle, l'hypothèque légale nécessite un titre exécutoire pour être mise en œuvre. Lorsque la banque souhaite saisir les biens, elle soumet une requête au président du tribunal compétent, qui rend une ordonnance à cet effet⁷⁹.

Cette hypothèque qui prend rang à la date de son inscription est dispensée de renouvellement pour une durée de 30 ans.

4.3.2.2 Le nantissement :

Selon l'article 948 du code civil Algérien : « le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou de celle d'un tiers, à remettre au créancier ou à une autre personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet

⁷⁸Code civil, article 882, 13 septembre 1975

⁷⁹Dalila KHELFA, « les suretés dans le droit positif algérien », Article Bancaire, 2015, P.4

jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelque main qu'il passe par préférence aux créanciers chirographiques et aux créanciers inférieurs en rang ⁸⁰ ».

Les biens susceptibles d'être donnés en nantissement comprennent : les marchandises, les fonds de commerce, les valeurs mobilières, les équipements et outils, ainsi que d'autres biens.

4.3.2.3 Le gage véhicule :

Le gage de véhicule est une opération spécifique réglementée par le code civil. Il implique une démarche administrative auprès de la préfecture, consistant à publier le contrat de gage auprès de la wilaya. Cette publication vise à empêcher toute modification ultérieure de la carte grise et à délivrer un reçu d'inscription du gage. Ce reçu permet de s'opposer à toute saisie du véhicule par d'autres créanciers, ainsi qu'à exercer les droits de préférence et de suite.

Le gage de véhicule est une forme de garantie où le propriétaire conserve la possession du véhicule tout en fournissant une garantie pour les montants utilisés pour son acquisition.

4.3.3 La garantie financière :

Il s'agit d'un engagement fourni par une institution financière dans le but de garantir ou faciliter l'accès à des financements bancaires à moyen terme pour soutenir le lancement et l'expansion des petites et moyennes entreprises (PME). Cet engagement consiste à accorder des garanties de crédit aux banques commerciales afin de compléter le financement de projets d'entreprise viables axés sur la création et/ou le développement d'entreprises.

En Algérie, deux des principales garanties financières disponibles sont le FGAR (Fonds de Garantie des Crédits aux PME) et la CGCI-PME (Caisse de Garantie des Crédits d'Investissement). Ces garanties ont pour objectif de pallier les lacunes en matière de sûretés. Elles sont considérées comme des garanties de l'État.

4.3.4 Les garanties complémentaires et assimilées :

La banque peut également demander une délégation d'assurance comme garantie, dont la mise en œuvre est liée à la survenance d'un éventuel sinistre. Cela peut inclure :

- Assurance incendie.
- Assurance tous risques pour le matériel roulant.
- Assurance multirisque professionnel pour les équipements, la marchandise, etc.

⁸⁰ Article 179 de la loi 90/ 10 de 14/04/90 relative à la monnaie et au crédit.

Chapitre 02 : la gestion de risque des crédits bancaires

Cependant, le contrat d'assurance doit être accompagné d'un avenant de subrogation au profit de la banque.

Conclusion :

Le risque crédit est un aspect inévitable du secteur bancaire, et il est impossible de l'éliminer complètement, et Dans ce chapitre nous avons exposés quelques méthodes d'évaluation de risque de crédit dont ils doivent être bien maîtrisées et perfectionnées par des analystes de banque afin d'évaluer correctement les risques de crédit et le minimiser de manière raisonnable pour garantir la sécurité de l'activité bancaire. , ces méthodes sont pas suffisants pour la prise de décision donc le banquier prend une polyptique de garanties au niveau de risque et il doit surveiller constamment ses engagements durant toute la durée de prêt pour s'assurer le bon déroulement de ce dernier.

Après avoir mentionnés les méthodes d'évaluations et les moyens de prévention de risque crédit, le chapitre suivant s'appuie sur cette base et se concentre sur la gestion du risque de crédit

Chapitre 03 :

**Analyse et gestion de
risque crédit**

Introduction

Afin de mieux comprendre les méthodes d'évaluation et de gestion de risque ainsi que des mesures préventives qui sont déjà abordées précédemment, il y a lieu maintenant de les mettre en lumière afin d'analyser la gestion des risques au sein de la banque NATIXIS, où nous avons effectué notre stage.

Nous avons approfondi notre compréhension du processus de crédit d'investissement en menant une étude empirique sur l'analyse de dossiers de crédit-bail (leasing) pour l'acquisition d'équipements. Pendant notre stage pratique, nous avons utilisé l'analyse financière comme outil d'évaluation du crédit et la prise de garanties comme technique de couverture des risques.

Nous avons subdivisé ce chapitre en trois sections :

- Section 01 : description générale de l'organisme d'accueil NATIXIS banque
- Section 02 : montage d'un dossier crédit pour un crédit-bail
- Section 03 : étude d'un cas du processus d'analyse de crédit pour un crédit-bail au sein de NATIXIS

Section 01 : description générale de l'organisme d'accueil NATIXIS Algérie banque

Pour mieux appréhender le déroulement de l'octroi d'un crédit, nous avons eu l'occasion d'effectuer un stage à la banque NATIXIS Rouïba.

Cette banque a connu une évolution rapide et a réussi à surmonter des obstacles pour devenir une banque majeure en Algérie grâce à une stratégie bien établie.

Dans ce qui suit nous allons présenter la banque internationale NATIXIS son historique, ses missions et son introduction dans le secteur bancaire algérien.

1 Bref aperçu de NATIXIS banque :

NATIXIS est une banque d'investissement et de financement, société par actions, implantée dans 68 pays et composée de 2400 collaborateurs, maîtrisant l'ensemble des métiers bancaires au service des entreprises et des institutions qui construisent le monde de demain, elle intervient dans 5 domaines complémentaires : Banque de financement et d'investissement ; la gestion d'actifs; le capital investissement et la gestion privée; es services et la gestion de poste client.

Ces compétences techniques reconnues, combinées à une structure financière très solide, permettent à NATIXIS d'accompagner durant toute une durée, tous les projets de ses clients en France et à l'étranger⁸¹.

2 Présentation de BPCE :

Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 100 000 collaborateurs présent dans plus de 40 pays, il est au service de 36 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales et de 9 millions de sociétaires avec 25,7 Md € de PNB.

Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne ainsi que la Banque Palatine et Oney.

Il déploie également au niveau mondial les métiers de gestion d'actifs et de fortune, avec Natixis Investment Managers, et de banque de grande clientèle avec Natixis Corporate & Investment Banking.

⁸¹Document interne de l'agence

3 Présentation de la filiale NATIXIS Algérie :

NATIXIS Algérie, c'est la première implantation de NATIXIS et du Groupe BPCE en Afrique installé en Algérie depuis 1999, C'est une banque universelle au service de la clientèle des grandes entreprises, PME-PMI, professionnels et particuliers en plein exercice de droit algérien.

Avec Près de 825 collaborateurs, dont 48% en région 24 agences mixtes, retail et centres d'affaires et plus de 3000 PME clientes de divers secteurs réparties sur tout le territoire Algérien, NATIXIS Algérie offre une gamme étendue de produits et services financiers aux grandes entreprises, PME-PMI, professionnels et particuliers Algériens grâce à une approche basée sur :

- Des expertises métiers reconnues.
- Des conseils à forte valeur ajoutée pour apporter des solutions sur mesure.
- Un accompagnement de proximité grâce à notre réseau d'agences.
- Une personnalisation de la relation client et le développement de solutions adaptées à chaque client.

Elle est également la 1ère banque mobile Algérienne à assurer des prestations de services pour le compte du Groupe BPCE. Depuis 2018, elle a lancé la première banque mobile en Algérie "BANXY".

3.1 Développement de NATIXIS Algérie sur le marché national :

L'historique de NATIXIS ALGERIE passe par enchainement des périodes suivantes :

1999 : Création de Natexis Al Amana.

2002 : Développement de la banque via une agence unique dédiée au financement des entreprises.

2003 : Natexis El Amana devient Natexis Algérie.

2006 : Lancement de la « banque de proximité » ayant pour objectif d'intervenir sur les marchés des particuliers et des professionnels.

2007 : Natexis Algérie change de nom et devient Natixis Algérie.

2011 : Natixis Algérie renforce sa stratégie de banque universelle, 20 agences opérationnelles.

2012 : Extension du réseau à 28 agences réparties sur le territoire national.

2015 : Lancement d'un programme des processus opérationnels.

2016 : Amorçage d'un vaste programme de transformation digitale.

2017 : Evolution des actifs technologiques : Web service Et APIisation.

2018 : Lancement de Banxy, la première banque mobile en Algérie.

2019 : Enrichissement des offres digitales corportae : E-banking, Webmarchand.

2020 : Adoption du dispositif du travail à distance : Mise en place des plateformes.

2021 : Refonte du data center.

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

2022 : Adoption de l'intelligence artificielle pour les ouvertures de comptes à distance intégration de la signature électronique _Via E-tawki3 pour une expérience client 100% digitale.

3.2 Chiffres clés NATIXIS Algérie 2021 :

Le tableau ci-dessous montre les montants les plus importantes de NATIXIS de l'année 2021.

Tableau N° 15 : Chiffres clés de NATIXIS Algérie 2021

Produit Net Bancaire	8,84 Mds DZD
Total Bilan	199,28 Mds DZD
Dépôt de la clientèle (encours moyens annuel)	142,6 Mds DZD
Encours Clientèle (encours moyens annuel)	82,1 Mds DZD
Ratio de solvabilité	21,11% (seuil réglem. 9,5%)
Ratio de liquidité	258% (seuil réglem. 100%)

Source : document interne de NATIXIS

3.3 Les domaines d'intervention de la NATIXIS :

Deux grands marchés, font la force stratégique de la NATIXIS Algérie et assurent la solidité financière soit :

3.3.1 Le marché des particuliers et professionnels (retail) :

Au-delà des services bancaires classiques, la NATIXIS Algérie apporte des réponses sur mesure aux besoins de ses clients particuliers et professionnels à savoir :

- **Esprit libre** : Une présentation simplifiée et souple de plusieurs produits et services regroupés dans un forfait, pour une seule cotisation mensuelle.
- **Crédit immobilier (IMMO formule)** : Une formule de crédit à moyen terme, à taux fixe et révisable, destinée au financement de tous les projets immobiliers (achat de terrains, biens immobiliers, travaux de construction, travaux de réaménagement et réparation ... etc.).
- **Flexeo** : Une ouverture de crédit sous forme de réserve, utilisable pendant 24 mois au maximum et remboursable en 36 mois. C'est un crédit destiné à financer tous les types d'investissement, de renouvellement ou de développement, liés à l'activité professionnelle.
- **Leasing** : Une opération de location d'un bien à usage professionnel assorti d'une promesse de vente à l'issu du contrat.
- **Protection optimale** : Une assurance garantissant aux particuliers le versement d'un capital en cas décès et d'invalidité à la suite d'un accident ou une maladie afin d'assurer aux souscripteurs d'une sécurité financière à eux et à leurs proches.

- **Valorisation de l'épargne** : Avec des comptes épargnes rémunérateurs à hauteur de 3,5% d'intérêt ainsi que des dépôts à terme et bon de caisse.

3.3.2 Le marché des entreprises (corporate) :

Natixis Algérie est un partenaire de référence pour les grandes entreprises algériennes et multinationales, aussi bien que pour les PME-PMI.

Elle dispose d'une expertise reconnue qui lui permet d'accompagner ses clients dans leurs opérations les plus complexes.

Parmi les produits et services offerts à cette segmentation :

- www.natixis.dz/ un moyen simple, sécurisé et confidentiel pour Accéder aux comptes des entreprises et de les gérer à distance⁸².
- **La centralisation automatisée de trésorerie** : Un traitement automatique de l'information comptable et financière toute en sécurité et fiabilité, permettant ainsi une gestion de la trésorerie en automatique.
- **Le relevé de compte MT 940** : Un mode de transmission par le canal SWIFT du relevé de compte des entreprises afin de leurs permettre un rapprochement comptable et bancaire en automatique.
- **Le virement plus** : Une automatisation du traitement des virements de toute nature via internet.
- **Leasing** : ce mode de financement est offert pour les besoins financiers des deux segments (professionnel et corporate).
- **Connexis Trade** : Un outil permettant aux entreprises de suivre en temps réel via internet l'état d'avancement de leurs opérations de commerce extérieur, dans le but d'accélérer les transactions et dans les meilleures conditions de sécurité.
- **Trade center** : Un service sur mesure pour des conseils réseau Trade Center du groupe NATIXIS à travers le monde pour une meilleure adaptation des pratiques internationales (crédit documentaire, remise documentaire, transfert libre, garanties internationales) à la réglementation locale et conseil en matière de réglementation des changes.

3.4 Les produits et les services commercialisés de NATIXIS ALGERIE :

NATIXIS Algérie, place le client au cœur de ses préoccupations. Son offre destinée aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers, repose sur une gamme de produit et services attractifs comme :

3.4.1 Les comptes :

NATIXIS offre une variété de compte selon le choix du client, le compte chèque est accessible à toute personne physique, il permet : Le compte chèque, le compte épargne/le livret d'épargne, le compte devise :

⁸²<http://www.natixis.dz/>

3.4.2 Les services :

NATIXIS Algérie met à la disposition de sa clientèle le service caisse en agence pour toutes opérations de versement en espèces de leurs revenus, il permet : le service caisse, les virements, les prélèvements, le chèque, la carte CIB.

3.4.3 Les Emprunts :

NATIXIS Algérie propose plusieurs offres pour la réalisation des projets immobiliers ,cette offre permet : le prêt à l'habitat, le prêt pour l'acquisition de logement fini, neuf ou ancien, sur plan, l'aménagement sans hypothèque, l'aménagement avec hypothèque

3.4.4 Les placements :

NATIXIS Algérie offre plusieurs choix de placements : compte épargne, livret d'épargne magnétique, bon de caisse « BDC » ou dépôt à terme « DAT » le client peut choisir la solution d'épargne qui lui convient le mieux.

3.4.5 Banque à distance :

La banque à distance offre les prestations suivantes :

3.4.5.1 Le SMS Banking :

Simple et pratique, il permet aux clients de connaître la position ainsi que les mouvements de leurs comptes et d'être informé sur leurs dernières offres avec leur téléphone portable.

3.4.5.2 L'E-Banking :

L'E-Banking tiendra à informer de tout avantage et de toute nouvelle prestation pour le client. Les clients peuvent consulter leurs comptes via internet, sur une durée allant jusqu'à 90 jours, en bénéficiant des avantages suivants :

- **Rapidité** : Accès immédiat et illimité à l'ensemble des comptes, 24h/24 et 7jours/7
- **Sécurité** : Il dispose d'un mot de passe unique et personnalisé qui garantit confidentialité des informations.
- **simplicité** : Il accède aux comptes grâce à un navigateur convivial, pratique et simple à utiliser Consulter et suivre le compte à distance en accédant au service E-Banking à travers l'adresse.

4 Description de l'agence NATIXIS ROUIBA :

Dans ce qui suit nous allons faire un bref aperçu sur l'agence NATIXIS Rouïba

4.1 Définition d'une agence bancaire :

Une agence bancaire est un lieu ouvert au public permettant aux clients de procéder à des opérations bancaires. Ces opérations sont assurées auprès des guichetiers et des conseils de la clientèle selon les établissements et les organisations, les appellations en usage peuvent varier : chargés de la clientèle, conseillers commerciaux (les chargés d'affaires), exploitants.

4.2 Les types d'une agence bancaire :

Il existe trois types d'agences bancaires dont :

4.2.1 Agence Retail :

C'est l'Agence qui traite des activités liées uniquement aux particuliers et aux professionnels.

- **Le particulier** : C'est une personne physique qui peut être : salarié (e), retraité (e) ou étudiant(e).
- **Le professionnel** : Il s'agit des personnes physiques considérées comme professionnels : commerçants, artisans, les professions libérales (médecins, avocats...)

4.2.2 Agence Corporate :

C'est une agence qui traite des activités importantes liées uniquement aux entreprises.

4.2.3 Agence Mixte :

Agence traitant un volume d'activité lié aux entreprises (Corporate) et aux particuliers (Retail). Les agences bancaires comprennent un Front Office et un Back Office.

- **Le Front Office** : (parfois appelé également front line) désigne la partie frontale de l'entreprise, visible par la clientèle et en contact direct avec elle, comme les équipes de marketing (les chargés d'accueil, les chargés de clientèle...).
- **Le Back Office** : à l'inverse des parties aux quelles le client n'a pas accès. Il s'agit donc de tous les processus internes de l'entreprise (comptabilité, gestion des ressources humaines...).

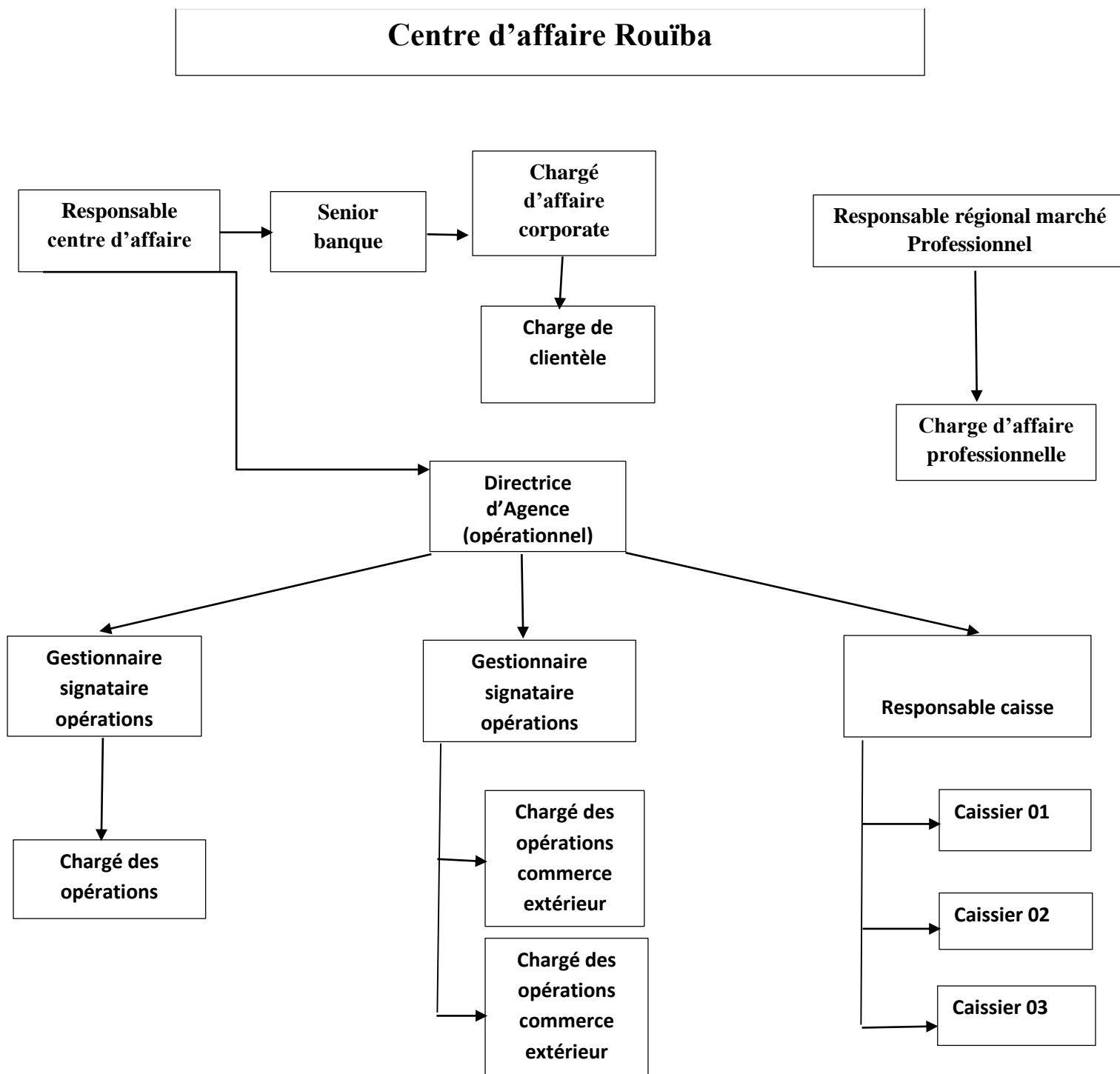
4.3 Description de l'agence de ROUIBA :

L'agence de ROUIBA Faisant partie de l'ensemble des agences de NATIXIS banque implantées sur le territoire National elle est rattachée hiérarchiquement à la direction générale et fonctionnellement à l'ensemble des structures centrales opérationnelle et fonctionnelle, située à 25, Rue Ali Layachi, Rouïba, Alger

4.4 L'organigramme de l'Agence :

L'organigramme régional de l'Agence NATIXIS Rouïba est schématisé comme suit :

Figure N° 1 : l'organigramme de l'agence Rouïba



Source : document interne de l'Agence NATIXIS Rouïba

4.5 Les réseaux des banques NATIXIS en Algérie :

A ce jour, le réseau de NATIXIS Algérie comprend vingt-huit agences opérationnelles, réparties sur les régions ouest, centre et est ainsi que trois directions régionales comme suit :

- **Direction régionale CENTRE (08agences) :** Larbi ben m'hidi, cheraga, centre d'affaires d'hydra01, gué de constantine, Rouïba, Blida, bal Ezzouar, media, Tizi-Ouzou
- **Direction régionale EST (08agences) :** Bejaia, akbou, bordj-bou-arreridj, Batna, constantine, Annaba, centre d'affaires de Sétif, Sétif 2
- **Direction régionale OUEST (12agences) :** Chleff, Mascara, Mostaganem, Oran, Oran 02, Oran 03 et Oran 04 Mascara, Rélizane, Mostaganem, Sidi-Bel-Abbès, Tlemcen.

Section 02 : Le montage d'un dossier de crédit d'investissement

Afin de mieux appréhender l'entreprise désirant investir, le banquier doit collecter divers documents administratifs, juridiques, comptables, techniques et financiers. Bien que la liste des documents requis varie en fonction du type d'investissement envisagé et de la durée de la relation entre la banque et son client, certains documents sont couramment demandés. Dans cette section, nous allons essayer de répertorier ces documents communs à tous les types d'investissement.

1 Constitution d'un dossier de crédit d'investissement :

Pour obtenir un crédit d'investissement, le demandeur doit fournir un dossier comprenant des documents juridiques, administratifs, comptables et financiers. Bien que la liste des documents requis puisse varier en fonction de l'activité, le banquier doit demander tous les documents jugés nécessaires pour évaluer la demande de crédit.

1.1 Demande de crédit :

Il est nécessaire que la personne habilitée à engager l'entreprise en matière de crédit ou le client signe la demande de crédit, qui doit indiquer la nature des crédits demandés, leurs montants et leurs objets, ainsi que les garanties proposées.

Afin de réaliser une analyse financière précise et une évaluation juste du risque, la demande de crédit présentée par le client doit inclure diverses pièces jointes et documents pertinents, qui seront identifiés progressivement.

1.2 Les documents administratifs, juridiques, commerciaux et comptables :

Les documents administratifs, juridiques, commerciaux et comptables sont :

- Copie du registre de commerce et des statuts de l'entreprise.

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

- Acte de propriété ou de location du local d'activité ou du terrain du projet, pour une période au moins équivalente à la période de remboursement du crédit.
- Une copie de la décision d'octroi des avantages, délivrée par l'Agence Nationale de Développement de l'investissement (l'A +N.D.I), faisant ressortir notamment le coût global du projet et le niveau des fonds propres prévus.
- Une expertise des dépenses réalisées et celles à réaliser dans le cadre du projet, établie par un expert agréé.
- Tout justificatif de dépenses déjà réalisées.
- Une copie de permis de construire en cours de validité.
- Une copie du plan de masse, de charpente et de situation du projet à réaliser.
- Une copie de l'étude géologique du site et autorisation de concession et d'exploitation délivrée par les autorités compétentes pour les projets de mines et carrières.
- Une étude d'analyse de la qualité de gisement pour les projets de production de matériaux de construction et autre.
- Copie conforme des statuts pour les personnes morales.
- Les bilans et tableaux des comptes de résultats signés et étalés sur la durée du crédit
- Les factures pro forma et /ou contrat commercial pour les biens d'équipements à acquérir (localement ou de l'étranger).

1.3 Les documents fiscaux et parafiscaux :

Les documents fiscaux et parafiscaux sont comme suit :

- Extrait de rôle assainit.
- Attestation de mise à jour ou de non affiliation C.A.S.N.S
- Attestation de mise à jour ou de non affiliation C.N.A.S.
- Le banquier doit s'assurer du suivi des projets et de la collecte de la documentation comptable dès leur mise en exploitation, même si le promoteur ne demande pas de crédits supplémentaires. Cette démarche vise à surveiller régulièrement les projets financés par la banque et à mieux gérer les risques.

1.4 L'étude technico-économique :

Un document appelé étude technico-économique est souvent rédigé par des bureaux d'études spécialisés. Ce document comprend une introduction, une présentation des promoteurs et du projet, une analyse du marché, ainsi qu'une présentation des données techniques et des coûts associés au projet. Il est de la responsabilité du banquier de vérifier toutes les informations contenues dans cette étude.

2 Reconnaissance du client et de son environnement :

Bien que le client soit soumis à des règles, il est une entité qui ne peut être entièrement cernée par un modèle préétabli. Pour mieux appréhender les risques et adopter une approche rationnelle prenant en compte les particularités de chaque client,

le banquier doit disposer de toutes les ressources intellectuelles, techniques et statistiques nécessaires pour réaliser une identification multidimensionnelle, incluant les aspects juridiques, économiques et sociaux, entre autres, tout en considérant le contexte dans lequel évolue le client.

2.1 Les techniques permettant la collecte d'informations :

Le banquier peut compter sur divers outils pour se renseigner de manière approfondie sur le demandeur de crédit, tels que sa situation actuelle, ses antécédents, ses relations, ainsi que son environnement en général.

2.1.1 L'entretien avec le client :

Le banquier peut solliciter une entrevue avec le client, qu'il soit nouveau ou existant, après avoir reçu le dossier de crédit. Cette rencontre permet au banquier de mieux comprendre le projet à financer et d'obtenir des informations sur la stratégie envisagée par l'entreprise pour laquelle le crédit est sollicité, à pour objectif de fournir des éléments subjectifs qui sont essentiels pour l'étude du dossier de crédit. En se fondant sur son expérience dans le domaine, le banquier peut évaluer la moralité du client, son expérience en matière de gestion, ses performances et ses perspectives.

2.1.2 La consultation des fichiers de la Banque d'Algérie :

Les banques et établissements financiers en Algérie ont accès à des fichiers centraux mis à disposition par la Banque d'Algérie. Ces fichiers ont pour but de collecter des informations sur les clients de ces établissements. Le banquier doit informer la Banque d'Algérie de sa clientèle, qu'il s'agisse d'entreprises ou de particuliers, il peut consulter ces fichiers centraux en cas de besoin. Les fichiers centraux en question sont la centrale des impayés, la centrale des risques et la centrale des bilans.

2.1.2.1 La centrale des impayés :

Il est du devoir du banquier de s'assurer que son client n'a pas de problèmes de paiement et n'est pas sous une interdiction de chèques. La Banque d'Algérie a instauré une obligation pour les banques et les établissements financiers de signaler à la centrale des impayés les incidents de paiement sur les crédits accordés ou les instruments de paiement utilisés par leur clientèle.

2.1.2.2 La centrale des risques :

Les banques et établissements financiers sont obligés de consulter la centrale des risques de la Banque d'Algérie pour évaluer la situation d'endettement de leurs clients. Toutefois, avant de collecter des informations sur leur clientèle, les banques doivent obtenir une autorisation écrite du client, conformément à l'article 06 du règlement 92/01.

2.1.2.3 La centrale des bilans :

La centrale des bilans a pour responsabilité de collecter, traiter et diffuser les informations comptables et financières des entreprises qui ont obtenu un crédit auprès des banques et établissements financiers. La Banque d'Algérie met en place un fichier central des bilans afin de préparer les entreprises à adhérer volontairement à cette centrale. Elle cherche également à établir une relation indirecte entre les entreprises, les banques et la centrale des bilans. À terme, l'objectif est d'ouvrir la possibilité aux entreprises elles-mêmes de consulter la centrale des bilans.

2.1.3 La consultation du service renseignements commerciaux

Le banquier peut obtenir des informations plus précises sur les clients qui demandent des crédits en se tournant vers le service des renseignements commerciaux de la banque, dont la mission est de collecter des informations sur les entreprises de la région.

2.1.4 La consultation des services de renseignements juridiques :

La consultation des services de renseignements juridiques se fait par :

2.1.4.1 La consultation des services des hypothèques :

Le client peut proposer des biens immeubles en garantie pour un crédit, mais le banquier doit d'abord s'assurer que ces biens n'ont pas été préalablement hypothéqués en consultant les services des hypothèques. Un certificat négatif est délivré à cet effet. Une fois l'hypothèque établie en faveur de la banque, le banquier doit également vérifier l'existence de cette hypothèque dans les registres des services des hypothèques.

2.1.4.2 La consultation du greffe du tribunal :

Pour garantir un prêt, le banquier doit consulter le greffe du tribunal afin de vérifier que les biens proposés en garantie par le client n'ont pas déjà été donnés à d'autres créanciers.

2.1.5 L'étude de la dimension historique et culturelle de l'entreprise :

Le passé d'une entreprise peut donner des indications sur sa culture, sa motivation et les décisions importantes prises par ses dirigeants. Cette information peut aider le banquier à apprécier l'évolution de l'entreprise dans le temps.

2.1.6 La visite sur site :

Le banquier doit effectuer une visite des locaux de l'entreprise pour vérifier les informations fournies par le client et pour découvrir la réalité de l'entreprise. Cette visite permet également au banquier d'apprécier le patrimoine de l'entreprise, la fonctionnalité des locaux, l'état des installations, l'efficacité de la gestion des moyens matériels et des ressources humaines, ainsi que les perspectives d'évolution de l'entreprise.

2.2 L'identification du demandeur de crédit :

Le passé d'une entreprise peut fournir au banquier des informations importantes sur la culture de l'entreprise, les motivations de ses employés et l'impact des décisions importantes prises par ses dirigeants. En comprenant l'évolution de l'entreprise au fil du temps, notamment sa création, les changements de sa structure juridique, ainsi que l'histoire et les profils de ses dirigeants, le banquier peut mieux apprécier la situation actuelle de l'entreprise.

2.2.1 L'identification du demandeur de crédit

Elle permet au banquier d'évaluer les risques associés à l'entreprise elle-même ainsi que ceux liés à son environnement interne et externe.

2.2.1.1 L'identification de l'entreprise par l'analyse de son environnement interne :

Le banquier doit examiner l'environnement interne de l'entreprise pour comprendre son statut juridique et analyser ses aspects commerciaux, techniques et humains.

→ Aspect juridique de l'entreprise :

le banquier doit examiner les statuts de l'entreprise pour comprendre sa forme juridique et déterminer les limites d'engagement des associés afin de mesurer le niveau de risque lié à l'octroi de crédit à l'entreprise, qu'elle soit sous forme de société ou d'entreprise individuelle.

→ Les moyens humains :

Le banquier doit considérer le facteur humain dans son évaluation, basé sur la confiance entre le prêteur et l'emprunteur, l'honnêteté et la compétence professionnelle de l'emprunteur. Il doit examiner le CV des dirigeants pour comprendre leur passé, leur moralité et leur stratégie. Ensuite, l'analyse de l'organigramme de l'entreprise permettra de comprendre sa structure de gestion, la prise de décision, la circulation de l'information et la délégation de pouvoir. Enfin, le personnel de l'entreprise doit être examiné pour comprendre leur expérience, leur qualification et leur flexibilité face aux changements internes ou externes.

→ Les moyens matériels :

L'entreprise utilise des ressources pour mener à bien ses activités. Le banquier doit évaluer l'état des équipements et des installations de l'entreprise, leur entretien et leur coût.

→ La commercialisation :

Le banquier doit prendre en compte les 4P de McCarthy pour analyser la stratégie commerciale de l'entreprise : Produit, Prix, Place et Promotion. Il examinera la

position du produit sur le marché, la compétitivité des prix pratiqués, la stratégie de distribution de l'entreprise et les actions marketing menées pour valoriser son image de marque.

→ L'analyse technique de l'entreprise :

Pour effectuer une analyse technique de l'entreprise, il est important d'examiner le processus de production, les caractéristiques des ressources impliquées dans ce processus, les besoins de l'entreprise, ainsi que l'emplacement de l'unité de production.

2.2.2 L'identification de l'entreprise par l'analyse de son environnement externe :

De même que l'analyse de l'environnement interne de l'entreprise, l'analyse de l'environnement externe revêt une grande importance pour le banquier. Il est important pour lui d'étudier le secteur d'activité de l'entreprise, le marché sur lequel elle opère, ses concurrents, ses partenaires, ainsi que la conjoncture économique et politique.

2.2.2.1 Le secteur d'activité :

Le banquier doit avant tout se poser les questions suivantes : le secteur est-il saturé ? Est-ce qu'il est en croissance ou en déclin, il doit ensuite comparer les éléments de réponse par rapport à l'entreprise, en particulier en ce qui concerne les risques de concurrence ou l'existence d'un monopole.

2.2.2.2 Le marché :

Le marché est le lieu où l'offre et la demande se rencontrent. Pour évaluer la position de l'entreprise sur ce marché, le banquier doit prendre en compte les éléments suivants :

- La dimension du marché (local, régional, national ou international).
- La compétitivité de l'entreprise, l'évolution de sa part de marché.
- Sa capacité à s'adapter aux changements sur le marché.

2.2.2.3 Les concurrents :

Le banquier procède à l'analyse du risque lié à la concurrence après avoir étudié le marché de l'entreprise. Il commence par examiner le nombre et l'importance des concurrents, leur part de marché et leur capacité de production. Ensuite, il compare le rapport qualité/prix des concurrents à celui de l'entreprise, tout en prenant en compte les conditions de vente qui constituent un élément important.

2.2.2.4 Les partenaires :

Le banquier doit évaluer le risque lié à l'environnement externe de l'entreprise en examinant ses relations avec ses fournisseurs et ses clients.

En ce qui concerne les fournisseurs, il doit s'assurer que l'entreprise dispose d'une base diversifiée pour éviter les perturbations dans l'approvisionnement et qu'elle minimise les importations étrangères pour éviter les risques de réglementation.

En ce qui concerne les clients, l'entreprise doit éviter de perdre des clients importants pour maintenir son chiffre d'affaires.

Le banquier doit également évaluer le risque de non-paiement à échéance en divisant le risque sur plusieurs clients et en choisissant de manière objective les clients qui peuvent bénéficier de délais de paiement.

2.2.2.5 La conjoncture économique et politique :

Le banquier doit étudier les décisions politico-économiques des autorités qui peuvent avoir un impact sur l'entreprise en termes de subventions, de taux d'intérêt et de tarifs douaniers. Il doit également tenir compte du taux d'inflation et de la croissance économique pour évaluer la situation actuelle et future de l'entreprise.

2.3 La classification de la clientèle :

Il est important pour un banquier de comprendre que des résultats exceptionnels d'une entreprise ne garantissent pas nécessairement une bonne relation bancaire.

La banque a établi un système de classification de sa clientèle en se basant sur les informations qu'elle recueille. Cette classification est effectuée en fonction de certains critères, qui sont les suivants :

2.3.1 L'ancienneté de la relation :

Lorsqu'il s'agit d'accorder un crédit, la date à laquelle le client a commencé sa relation avec la banque permet au banquier de faire la distinction entre un client de longue date qui a ouvert un compte pour effectuer toutes ses transactions bancaires et un client qui a récemment ouvert un compte en raison de sa nécessité d'un financement bancaire.

2.3.2 Les mouvements d'affaires confiés :

Le banquier n'accordera pas de financement à un client qui réalise la majorité de son chiffre d'affaires en dehors de la banque. Afin de vérifier ce point, il est nécessaire de comparer les transactions effectuées via le compte bancaire du client avec le chiffre d'affaires déclaré par celui-ci.

2.3.3 Le niveau d'utilisation des crédits accordés :

Il est important pour le banquier de surveiller constamment l'utilisation des crédits accordés afin de mieux comprendre les besoins réels de l'entreprise. En effet, le banquier doit être capable de distinguer les besoins effectifs de l'entreprise de ceux qui ont simplement été exprimés.

2.3.4 Les incidents de paiement :

Les incidents de paiement sont considérés comme des fautes graves, surtout s'ils se produisent fréquemment, car cela peut révéler un manque de sérieux de la part du client ou une difficulté à honorer ses engagements. Les principaux incidents de paiement comprennent l'émission de chèques sans provision, le défaut de paiement d'une traite à échéance, ou encore le non-remboursement d'une créance privilégiée qui peut entraîner une saisie-arrêt ou un avis à tiers détenteur(ATD).

Section 03 : étude d'un cas du processus d'analyse de crédit pour un crédit-bail au sein de NATIXIS

Dans le but d'appliquer concrètement les techniques d'étude et d'analyse que nous avons développées précédemment, nous pensons qu'une illustration à travers un cas pratique est la meilleure approche.

Cette section se focalise sur l'étude d'un dossier d'investissement traité au sein de la NATIXIS Agence de ROUIBA dont la demande est introduite par un grand centre de diagnostic médical (sous la forme juridique EURL).

Dans le respect du secret professionnel, nous avons modifié les noms des clients ainsi que toute information pouvant les identifier soit :

Soit nom de centre de diagnostic médical : (EURL ROUIBA).

Nom de médecin : (Dr MOHAMMED).

Nom de fournisseur : ALPHA.

1 Demande et objet de crédit-bail :

La demande de crédit-bail est introduite par un centre de diagnostic médical (EURL Rouiba) qui est le premier dans son genre sur le territoire national, il est spécialisé en :

- Neurologie.
- Exploration Neurophysiologiques.
- Imagerie médicale.
- Chirurgie générale.
- Rééducation fonctionnelle.

- Analyses médicales

L'objectif de cet investissement porte sur l'acquisition de deux équipements médicaux pour un centre de diagnostic médical à savoir :

- IRM 1.5 tesla magneton smepra avec station post traitement Mr Workplace.
- Un scanner SOMATOM go GO-UP32 barrette 64 coupes avec station Post-traitement View & GO.

La banque NATIXIS accompagne ce projet par un financement d'une partie de ses investissements en Leasing d'un montant de 156 100 000DZD.

2 Constitution de dossier leasing à fournir :

Le client demandeur de crédit doit fournir à la banques un ensemble des pièces juridiques et des documents comptables (voir annexe 03), ces derniers sera une source d'information et de référence pour cette étude, soit :

- Demande de crédit reprenant le montant, la durée, l'objet, et les garanties proposées, datée et signée par le(s) gérant(s) (annexe 02 , 06).
- Un certificat d'existence aux impôts, carte d'immatriculation fiscale, le NIS.
- Une attestation de mise à jour CNAS et CASNOS.
- Les bilans et annexes des trois derniers exercices certifiés par un comptable et comportant la mention « certifiés conformes à nos écritures » apposée par le gérant suivi de la signature.
- Bilan d'ouverture.
- Les bilans et annexes prévisionnels couvrant sur la durée du crédit comportant (annexe 08, 09, 10).
- la signature et le cachet des personnes habilitées (gérants et comptables).
- Extraits de rôle apurés.
- Une copie légalisée du registre de commerce de l'EURL.
- Les différentes autorisations administratives et techniques.
- Une étude technico-économique.
- Un plan de financement.
- Le plan de trésorerie prévisionnelle.
- Les factures pro-forma des machines et équipements à acquérir.
- L'autorisation de consultation auprès de la centrale des risques signée par un client (annexe 04).
- Copie des statuts de la clinique.
- Copies des actes de propriété des terrains et des locaux.
- Devis quantitatif et estimatif du projet.

3 Relation banque-client :

Il s'agit d'une nouvelle affaire pour la banque NATIXIS, le promoteur c'était sa première demande de crédit. L'EURLE Rouïba elle est domiciliée dans les guichets de Natixis en novembre 2022.

Les anciennes relations de la NATIXIS et Les établissements médicaux et le domaine pharmaceutique et ses expériences avec eux ils ont connus avec ses bonnes réputations, son sérieux et le respect et ses engagements et les délais de l'échéance de crédit.

4 Présentation du projet d'investissement :

Le projet porte sur le financement d'une partie des investissements de l'EURL « Rouïba » en Leasing pour l'acquisition d'équipements de radiologie médicale (une IRM ainsi qu'un Scanner).

Tableau N° 16 : Détails de la demande de crédit

Type de crédit sollicité	Autorisation précédente	Demande actuelle	Conditions
Crédit-bail mobilier (Acquisition d'équipements de neurologie auprès du fournisseur ALPHA)	/	156 100 000	- PLM : 10% - Taux appliquée 08% - Durée : 60 mois dont 6 mois de différé - Remboursement mensuel

Source : élaborée par nos soins à travers des documents interne de NATIXIS

La Présentation du l'engagement de centralisation du CA au guichet de NATIXIS.

Les garanties proposées par le promoteur sont :

- Caution solidaire de l'associé unique Dr Mohammed à hauteur de 156 100 000 DZD (Client patrimonial : patrimoine immobilier estimé à plus de 700 MDZD, justifié par la présentation de 07 livrets fonciers).
- Garanties intrinsèques liées au leasing.
- Hypothèque sur un bien immobilier (Abitrant le projet : Centre de diagnostic) appartenant au Dr Mohammed, expertisé à hauteur de 155 829 541 KDZD par un expert conventionné avec la NATIXIS le 17/11/2022.

4.1 Présentation de l'entreprise demandeuse de crédit-bail :

L'EURL « Rouïba » a été créée en 2013 avec un capital social de 100 000 DZD, par l'unique associé Dr « Mohammed » du centre de diagnostic n'a pas encore débuté,

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

car au moment de la création de l'EURL «Rouïba » , le Dr a mal évalué l'ampleur des investissements du projet, c'est pour cela qu'il a préféré continuer à exercer au niveau de son cabinet de radiologie, afin de lui permettre d'épargner une bonne somme d'argent pour la finalisation de l'ensemble des travaux de construction/réaménagement de la bâtisse abritant le son futur projet. Sans oublier, les agréments et documents administratifs nécessaires (avantages fiscaux) pour la concrétisation du projet.

Tableau N° 17 : Présentation de l'entreprise « EURL Rouïba » demandeuse de crédit

Motif de la demande de financement	MEDICA-LEASE
Raison social	EURL ROUIBA
Secteur d'activité	Un centre de diagnostic médical spécialisé en Neurologie
Homme clé	Dr Mohammed (médecin spécialisé en neurologie)
Montant sollicité	156 100 000 DZD soit 1 074 267 EUR (1 EUR = 145.3 DZD)
Niveau de délégation	Directeur Général Natixis Algérie
Périmètre	Dossier retail
Agence	00162

Source : élaboré par nos soins à travers des documents interne de NATIXIS

4.2 Récapitulatif sur le parcours de l'homme clé (le promoteur) :

Le Dr Mohamed diplômée de l'université d'Alger en 1991 en tant que médecin spécialiste en neurologie, En 1991 Il intégra l'hôpital de ben aknoun en tant que neurologue (service neurologue) et depuis 1998, presque 25 ans le Dr exerce comme neurologue libéral il est installé dans les environs de Rouïba (Alger).

Le docteur a déjà présidé plusieurs associations privées dans le domaine de la médecine, il organise et préside plusieurs conférences nationales en neurologie, il assiste également congrès internationaux (évènement dédiée au partage expériences, et de cliniciens, gestionnaires, enseignants, étudiants, et professeurs).

Le cabinet de docteur est spécialisé en neurologie et neurophysiologie, en dehors de la consultation en neurologie, le Dr propose plusieurs examens comme électromyogramme (EMG), Les examens visuels tels que le PEV, L'ERG flash, ERG multifocal, EOG, EYS-Brain, Les examens auditifs(le PEA), ASSR, L'EMG

4.3 Avantages fiscaux obtenus :

Le centre de diagnostic dispose des autorisations et pré-agreement nécessaires délivrés par le ministère de la santé, dont des copies sont sous dossier.

En termes d'avantages fiscaux, le projet bénéficie dans le cadre de l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), des avantages suivants :

- L'acquisition des biens et services en franchise TVA.

- L'achat en franchise des droits de douanes dans le cas de l'importation des équipements.
- L'octroi d'un crédit bancaire exonéré de TVA.

4.4 L'impact de projet :

La réalisation de projet entraîne des impacts à divers niveaux, à savoir :

- Contribuer à réduire le taux de chômage en générant de nouveaux emplois.
- Offrir une commodité aux patients en leur permettant de passer tous leurs examens médicaux sur place, ce qui leur épargne du temps et des déplacements en dehors de centre de diagnostic.
- Répondre à une demande croissante de la clientèle.
- Il s'agit d'encourager les médecins à partager leurs pratiques professionnelles afin de reconnaître leurs compétences.

5 Étude de la viabilité du projet :

La démarche de cette étude implique une analyse technico-économique du projet sollicité afin d'évaluer les risques encourus ce qui nécessite la présence des informations suivantes :

- Etude économique.
- Etude de technique.
- Conclusion de l'étude de viabilité.

5.1 Etude économique :

Nous avons effectué une étude économique qui répond en détail aux différents paramètres liés à l'activité de radiologie, et neurologie.

5.1.1 Les raisons qui motivent l'ouverture de nouvelles structures médicales privées :

Parmi les raisons qui motivent l'ouverture de nouveau centre de diagnostique privé sont :

- **Raisons liées à la gestion des ressources humaines** : On note un manque du personnel ainsi qu'un absentéisme important sans parler de l'absence totale de mobilité interne du personnel en particulier celle du corps paramédical en contrepartie la fuite des spécialistes vers le secteur privé. Vient s'ajouter à tout cela, la prépondérance de l'aspect social sur l'aspect économique en matière de gestion des ressources humaines.
- **Raisons liées à la population (usagers)** : Les bénéficiaires des services de santé montrent de plus en plus d'insatisfaction et manque de confiance dans les établissements de santé publique.

- **Raisons liées aux problèmes logistiques** : Qui se traduisent par un immobilier Inapproprié et des équipements constamment en panne.
- **Raisons liées à la gestion du système** : Affluence très élevée au niveau des urgences qui traduit une mauvaise organisation des soins. D'autre part, la non détermination des priorités d'achats, est monnaie courante au sein des établissements de santé en Algérie (Qui impacte négativement sur les reliquats des dépenses en fin d'années, du fait qu'ils n'ont pas été effectués conformément à l'ordre de priorité déjà établi).
- **Raisons liées au financement** : Les modes de financement des établissements de santé manquent cruellement de rationalisation et de responsabilisation, ce qui a engendré une mutation de la logique de gestion à la logique de dépense de crédit budgétaire, faisant passer les directeurs des établissements hospitaliers de rang de gestionnaire au rang de dépensier.

5.1.2 Identification de l'environnement externe de projet :

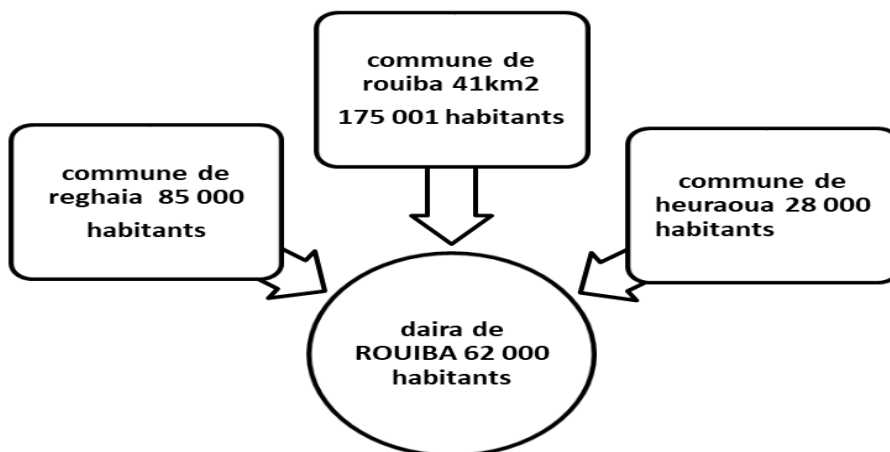
Cette identification permet d'analyser l'environnement externe de projet notamment le positionnement de centre, les concurrents, les partenaires et les atouts majeurs relatifs au centre de diagnostic.

5.1.2.1 Positionnement de futur centre :

Le centre de diagnostic situé à la Daïra de Rouïba. Elle compte 175 000 habitants sur une superficie de 41 km². La densité de population de la Daïra de Rouïba est donc de 44530 habitants par km².

Le siège de centre se trouve exactement à la commune côtière heuraoua située à environ 30KM² l'est d'Alger, au nord-est de la wilaya d'Alger.

Figure N° 2 : schéma géographique de positionnement de centre de diagnostic



Source : élaboré par nos soins à partir des documents de la banque natixis

Cette zone géographique (Daïra de Rouïba, Alger est) autant qu'elle soit importante en terme démographique, reste moins couverte, voire insuffisamment desservie

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

comparée à la partie centre-ouest de la wilaya, ce qui ouvre la porte à de nouvelles opportunités d'installations de centres médicaux, qu'ils soient pluridisciplinaires ou spécialisés comme l'est le cas de notre prospect.

5.1.2.2 Etablissements privées (cabinets de neurologie, radiologie, cliniques et centres de diagnostics) limitrophes à la commune de heuraoua :

Dans ce qui suit nous allons présenter les établissements privées limitrophes à la commune de heuraoua.

Tableau N° 18: Etablissements privées (cabinets de neurologie, radiologie, cliniques et centres de diagnostics) limitrophes à la commune de heuraoua

Commune/spécialité	Commune de ROUIBA	Commune de Reghaia	Commune de Heuraoua
Médecin neurologue	1	3 Dont le Dr Mohammed	0
Médecin radiologue	3	5	0
Clinique privée (qui propose le service de radiologie)	1	4	0
Centre de diagnostique	3	2	0
Total	8	14	0

Source : document fournis par la banque

A noter qu'il n'existe aucun établissement médical sur la ville de HEURAOUA proposant le service de radiologie et neurologie.

En synthèse, le nombre de médecins/cliniques qui proposent le service neurologie dans les communes limitrophes de Heuraoua, est très faible, soit :

- 4 neurologues pour 175 000 Habitants (43 750 habitant pour chaque Neurologue).
- 18 Radiologues pour 175 000 Habitants (9 723 habitants pour chaque Radiologue).

Nous rappelons que le Dr Mohamed est connue sur le territoire national vu son expérience avérée dans le domaine de la neurologie, étant Président de plusieurs Association activant dans le domaine de la médecine depuis plus de 12 ans, il reçoit un nombre très important de patients recommandés par différents médecins répartis sur tout le territoire national.

5.1.2.3 Les atouts majeurs relatifs au centre de diagnostic EURL Rouïba :

Le centre de diagnostic « Rouïba » exerce plusieurs domaines liés à la santé, il est constitué principalement des patients de la wilaya d'Alger, Boumèrdes, et des régions

limitrophes. Ainsi, le centre signe des conventions, dans diverses disciplines, avec divers organismes et établissements, notamment.

- AIR ALGERIE.
- LA CNAS.
- Plusieurs industries qui sont situés à Rouïba industriel etc...

Il vise à offrir à ses patients la possibilité de réaliser divers examens médicaux et des radiographies sur place comme :

- Neurologie.
- Exploration neurophysiologiques.
- Imagerie médical, chirurgie général.
- Rééducation fonctionnelle.
- Analyses médicales.

Ce qui leur permet de gagner du temps et d'éviter de devoir se déplacer ailleurs. Cette stratégie s'avère être un avantage considérable pour le centre, car elle contribue à fidéliser la clientèle et garantir leur satisfaction.

Le centre de diagnostic EURL ROUIBA bénéficie des avantages suivants :

- Il s'agit de l'unique centre de diagnostic spécialisé en neurologie et en exploration neurophysiologiques existant sur l'ensemble du territoire national Algérien.
- La spécialisation du centre de diagnostic en neurologie lui octroie une image de bonne maîtrise qui lui confère une place de choix à côté des établissements pluridisciplinaires.
- Le médecin de la clinique bénéficie d'une excellente réputation sur le territoire national.

5.2 Etude technique :

L'objectif de cette étude est de fournir une description détaillée du processus de réalisation du projet en présentant tous les informations relatifs à la mise en place technique :

5.2.1 Récapitulatif actionnaires et activité :

Cette étude consiste sur les points suivants :

- ✓ **Objet de la transaction** : Financement d'un investissement.
- ✓ **Destination des fonds prêtés et modalités de mise à disposition** : Acquisition de des équipements médicaux pour un centre de diagnostic médical.
- ✓ **L'origine des fonds de remboursement** : L'emprunteur rembourse son emprunt par les flux nets de trésorerie (F.N.T) générés par ce projet, (Cash- flow).
- ✓ **Moyens humains** : Le centre de diagnostic prévoit un recrutement de 250 employés (à moyen terme) dans toutes catégories confondues (Corp. Médical,

paramédical, cadres, maitrises, et exécution) durant la première année le nombre d'employés a été fixé à 30, soit :

- 5 employés (personnel médical).
 - 10 employés (paramédicaux).
 - 5 employés (administratifs).
 - 2 employés (maitrises).
 - 8 employés (exécution).
- ✓ **Moyens matériels** : les Equipements et les matériels dont dispose le centre sont :
- **Existants** : Appareil EEG, sudo-scan, appareil EMG, appareil METROVISION, appareil de simulation magnétique.
 - **En cours d'acquisition sur fonds propres** : Equipements et matériel pour le service de radiologie et imagerie médicale, (échographe, mammographie, radiologie standard), équipements et matériel pour laboratoire d'analyse médicale.
 - **Financement CBM Natixis (fournisseur ALPHA)** : IRM 1.5 Tesla Magnetom smepra avec station post traitement Mr Workplace, un Scanner SOMATOM go Go-Up 32 barrettes 64 coupes avec station post-traitement View & Go.

5.2.2 Structure de la bâtisse :

La structure est dressée sur un terrain appartenant au DR « Mohammed », d'une superficie de 484 M² Située dans un quartier résidentiel de la commune de Heuraoua.

Les travaux de construction, gros œuvres et aménagements, ont été finalisé intégralement sur fonds propres. La bâtisse abritant le projet a été expertisée à hauteur de 155 829 541 KDZD par Expert conventionne avec la NATIXIS le 17/11/2022.

L'ouvrage est établi en 4 niveaux totalisant une superficie exploitable de 1600 M², répartis comme suit :

- ✓ Un sous-sol qui fait objet de :
 - Parking.
 - Une chaudière.
 - Une laverie.
 - Un magasin abritant différent consommable.
- ✓ Un rez-de-chaussée qui fera objet d' :
 - Administration, Espace d'accueil
 - Centre d'imagerie (SCANNER, IRM...).
 - Service dédié aux urgences avec une salle de déchoquage.
 - Deux chambres pour le suivi des patients.
 - Centre de rééducation fonctionnelle.
- ✓ Un premier étage qui fera objet de :

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

- Salle de consultation et d'exploration Neurophysiologique.
- Salle de radiologie Spécialisée en Neurologie.
- ✓ Un deuxième étage qui fera objet de :
- Laboratoire d'analyse médicale.
- Autres examens (Echographies, Radiologie médicale, ...)

5.2.3 Conclusion de l'étude de viabilité :

À la lumière des données susmentionnées, il est peu probable que le projet rencontre des difficultés. Par conséquent, nous pouvons affirmer que toutes les conditions nécessaires à la faisabilité du projet sont pleinement remplies, donc le projet de centre de diagnostic est économiquement viable.

L'analyse approfondie des différents aspects du projet nous a conduits à relever les remarques suivantes :

- Le projet s'inscrit dans un cadre général de développement.
- Localisation favorable à l'activité projetée.
- Impact favorable au développement de la santé.
- Travaux de génie civil terminé.
- Moyens de production moderne.
- Un marché très porteur.

6 Evaluation financière de projet :

Pour examiner la situation financière de projet, nous basant sur des documents fournis par le client, tels que les bilans et le compte de résultat prévisionnel qui figurent dans les annexes (voir annexe N°07 ; 08 ; 09).

L'analyse suivra les étapes suivantes :

6.1 Coût de financement du projet :

Le cout de financement se résume dans le tableau ci-dessous :

Tableau N° 19 : structure de financement de prêt

Unité : DA

emplois	Financement bancaire(DZD)	Capitaux propres(DZD)
Terrain	0	38 720000
Bâtisse	0	117 109 541
Equipements (existants)	0	42 500 000
Equipements (équipement laboratoire+ table de radiologie)	0	12 792301

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

Equipement/imagerie	14 049 000	15 610 000
Fond de roulement de démarrage	0	7 778 158
proportion	37%	63%
Total projet	375 000 000 DZD	

Source : document interne de NATIXIS

Structure de financements :

- Apport des promoteurs : 234 510 000 (63% du coût total).
- Emprunt bancaire : 140 490 000 (37% du coût total).
- Totale financement : 375 000 000 DZD.

Le financement de l'acquisition est souhaité sous forme de crédit externe en euro, Relayé par un CBM dinars, remboursable sur 5 ans dont une année de différé de Remboursement.

La demande de concours externe atteindra 37% du total de l'acquisition TTC.

6.2 Analyse de la structure financière de bilan :

Nous allons élaborer la structure des bilans financiers en grandes masses des exercices 2022 jusqu'à 2027 basant sur l'évaluation les indicateurs de l'équilibre financier (FR, BFR, TN) comme suit :

6.2.1 Présentation et analyse verticale du bilan condensé actif :

Le tableau suivant montre les grandes masses de bilan condensé actif.

Tableau N° 20 : Bilan condensé actif des exercices 2022 jusqu'à 2027

Unité : DA

actif	2022	%	2023	%	2024	%
Σ Actif non courant	367 221 842	97,93%	355 837 135	84,75%	344 452 428	82,37%
Σ Actif courant	7 778 158	2,07%	64 013 552	15,25%	73 703 777	17,63%
Valeur d'exploitation	-		3 037 198	0,72%	3 189 058	0,76%
Valeur réalisable	-		16 690 019	3,98%	18 356 349	4,39%
Valeur disponible	7 778 158	2,07%	44 286 335	10,55%	52 158 370	12,47%
TOTAL ACTIF	375 000 000	100%	419 850 687	100%	418 156 204	100%

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

Actif	2025	%	2026	%	2027	%
Σ Actif non courant	333 067 721	75,10%	321 683 013	68,08%	310 298 306	61,22%
Σ Actif courant	110 439 369	24,90%	150 829 571	31,92%	196 556 433	38,78%
Valeur d'exploitation	3 348 511	0,76 %	3 515 936	0,74%	3 691 733	0,73%
Valeur réalisable	20 189 179	4,55%	21 198 638	4,49%	22 258 570	4,39%
Valeur disponible	86 901 679	19,59%	126 114 997	26,69%	170 606 131	33,66%
TOTAL ACTIF	443 507 089	100%	472 512 574	100%	506 854 740	100%

Source : élaboré par nos soins à partir des documents interne de NATIXIS

L'analyse de l'actif de l'entreprise fait ressortir les points suivants :

→ **Actifs non courants :**

Nous avons remarqué des évolutions dans la structure de l'actif tout au long des 5ans.au cours de cette période, les actifs immobilisés sont toujours en régression passant de 97,93% à 61,22%.

→ **L'actif courant :**

L'actif courant est une composante significative du bilan qui a enregistré une augmentation considérable de sa valeur parmi l'ensemble des actifs. Sa part est passée de 2,07% à 38,78% à la fin de la période projetée jusqu'en 2027.

- **Valeur d'exploitation** : Il y a eu une légère augmentation substantielle de la valeur globale du stock, ce qui indique une augmentation considérable du volume des matériaux utilisés dans le processus de l'activité de centre.
- **Valeur réalisable** : Il semble y avoir eu une augmentation progressive des créances clients et des comptes rattachés jusqu'en 2025, ce qui reflète une croissance régulière de la clientèle de l'entreprise. Cependant, une légère perturbation s'est manifestée au cours des deux dernières années, avec une baisse de 4,55% en 2025 à 4,39% en 2027, peut-être attribuable à des retards de paiement de la part de certains clients.
- **Valeur disponible** : Le poste de disponibilités réalise un chiffre très important en 2027 par rapport en 2022. Son total passe de 7 778 158DA à 170 606 131 DA entre 2022 et 2026, l'évolution est évidente.

6.2.2 Présentation et analyse verticale du bilan condensé passif :

Le tableau suivant montre les grandes masses de bilan condensé passif.

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

Tableau N° 21 : Bilan condensé passif des exercices 2022 jusqu'à 2027

Unité : DA

Passif	2022	%	2023	%	2024	%
capitaux permanent	375 000 000	100%	392 077 788	93,39%	406 867 582	97,30%
Capitaux propre	218 900 000	58,35%	255 123 341	60,77%	298 686 522	71,43%
Passif non courant	156 100 000	41,65%	136 954 447	32,62%	108 181 060	25,87%
Σ passif courant	-	-	27 772 899	6,61%	11 288 622	2,70%
Trésorerie passif	-	-	-	-	-	-
TOTAL PASSIF	375 000 000	100%	419 850 687	100%	418 156 204	100%

Passif	2025	%	2026	%	2027	%
capitaux permanent	431 172 057	97,22%	459 429 960	97,23%	493 117 984	97,29%
Capitaux propre	351 220 673	79,19%	408 962 638	86,55%	472 079 147	93,14%
Passif non courant	79 951 384	18,02%	50 467 322	10,68%	21 038 837	4,15%
Trésorerie passif	-	-	-	-	-	-
Σ passif courant	12 335 033	2,78%	13 082 626	2,77%	13 736 757	2,71%
TOTAL PASSIF	443 507 089	100%	472 512 574	100%	506 854 740	100%

Source : élaborée par nos soins à partir des documents interne de NATIXIS

L'analyse de structure du passif de l'entreprise fait ressortir les points suivants.

→ Les Capitaux Permanents :

Au cours de la période s'étalant de 2022 à 2027 le capital émis reste constant à hauteur de 100 000 DA (voir annexe N°08), et les capitaux propres représente une évolution positive et significative, cette augmentation majeure est attribuable à plusieurs facteurs tels que rapport à nouveau et résultat net du coup la part des capitaux propres a progressivement augmenté, passant d'une augmentation de 58,35% en 2022 à 93,14% en 2027.

Il convient également de mentionner une baisse significative des emprunts à long et moyen terme (leasing), qui sont passés de 41,65% en 2022 à 4,15% en 2027 suite au remboursement des emprunts.

Cette évolution a contribué à augmenter la part des capitaux permanents, qui est passée de 93,39% du passif total à 97,29%.

→ Passif courant :

Les dettes d'exploitation qui concernent les comptes des fournisseurs à court terme est en diminution dans toute la phase de réalisation de projet. Cette tendance suggère une faible dépendance de l'entreprise à l'égard de l'endettement dans ses opérations

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

quotidiennes. Les dettes d'exploitation ont diminué progressivement au fil des ans, passant de 6,61% en 2022 à 2,71% en 2027.

6.2.3 Analyse des grandes masses de bilan : Analyse par les indicateurs d'équilibre

L'évaluation de la stabilité financière de l'entreprise est effectuée par utilisations des trois indicateurs financiers importantes, à savoir :

FR= capitaux permanents – actifs non courant

BFR=Actif circulant – passif circulant

TN = trésorerie actif – trésorerie passif / FR – BFR

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des grandes masses comme suit :

Tableau N° 22 : Analyse des grandes masses de bilan

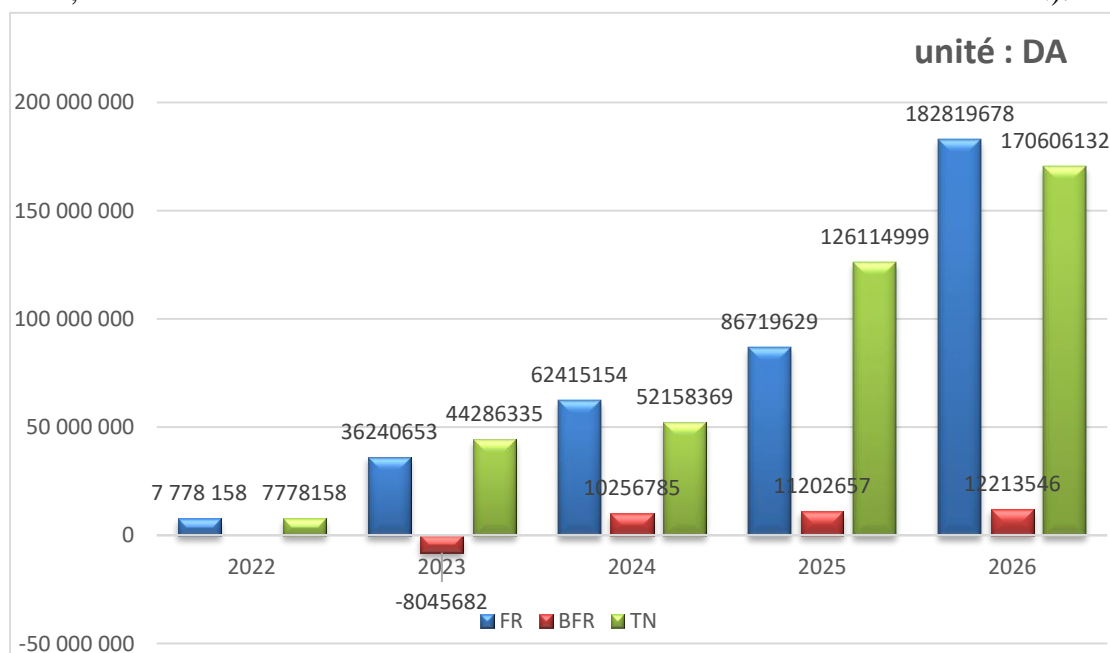
Unité : DA

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
FR	7 778 158	36 240 653	62 415 154	86 719 629	137 746 947	182 819 678
BFR	-	(8 045 682)	10 256 785	11 202 657	11 631 948	12 213 546
TN	7 778 158	44 286 335	52 158 369	75 516 972	126 114 999	170 606 132

Source : établir par nos soins à partir des documents interne à NATIXIS

La figure ci-dessous représente le schéma dévaluation des indicateurs d'équilibre financier

Figure N° 3 : présentation graphique d'évolution des indicateurs financiers (FR, BFR, TN).



Source : élaborée par nos soins à l'aide de tableau N° 22

- Le fond de roulement (FR) :

il est positif dans toutes les années de réalisation de projet($FR_{2022} = 7\,778\,158$ jusqu'à il atteint en 2027 un seuil de $182\,819\,678$) qui présente une bonne structure de financement et cela signifie que l'actif immobilisé est financé entièrement par les capitaux permanents tout en dégagant une marge de sécurité représentant la part des capitaux permanents restants après financement des immobilisations qui sert à financer partiellement l'actif circulant de l'entreprise.

Cela signifie que les actifs à court terme de l'entreprise sont en mesure de couvrir les passifs à court terme (dettes à court terme). Cette situation est bénéfique pour l'entreprise car elle assure une bonne gestion de ses obligations financières à court terme.

- Le besoin de fond de roulement (BFR) :

le tableau ci-dessus nous montre que le (BFR_{2022} néant) car la réalisation de projet elle n'est pas encore débuter, par contre dans la première année le $BFR_{2023} = -8\,045\,682$ (négative) cela signifie que le projet dispose des ressources d'exploitation qui finance largement les besoins opérationnels .

Contrairement aux années qui suivent, le BFR est positif ce qui montre que les actifs circulant d'exploitation sont supérieurs aux passifs circulant d'exploitation, cette situation ne met pas l'entreprise dans une situation délicate car elle dispose déjà un excédent de FR qui va financier et couvrir le cycle d'exploitation.

- La trésorerie nette (TN) :

À partir du tableau on remarque que la TN est positive durant toutes les années de réalisations de projet vu que le FR est supérieur à BFR, Ceci montre que le fonds de roulement suffit pour couvrir la totalité du besoin en fonds de roulement c'est une situation satisfaisante pour le projet (équilibre financier).

Donc il dispose de liquidités qui lui permettent de faire face à ses besoins immédiates et génère un excédent de trésorerie.

La santé financière de l'entreprise semble solide car elle est en mesure de financer de nouvelles dépenses sans avoir besoin d'un financement externe.

6.3 Analyse par les ratios :

Une fois les bilans financiers établis, nous allons également effectuer le calcul et l'analyse de divers ratio qui sont présentés dans les tableaux suivants, notamment les ratios de liquidité, ratio de capacité d'endettement, capacité de remboursement, le ratio de solvabilité et l'autonomie financière.

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

Tableau N° 23 : les différents ratios liés à l'activité

	2023	2024	2025	2026	2027
Ratio de liquidité					
Liquidité général AC/PC	2,30=230,49 %	6,53=653%	8,95 =895%	11,53=1153 %	14,31=1431 %
Liquidité réduite (v, réalisable + v, disponible)/PC	2,22=222%	6 ,25=625%	8,68=868%	11,26=1126 %	28,60=2860 %
Liquidité immédiate disponibilité /pc	1,59=159%	4,62=462%	7,05=705%	9,64=964%	12,4=124%
Ratio de structure					
Ratio de l'Autonomie financière CP/KP (CP+DLMT)	0,65=65%	0,73=73%	0,81=81%	0,89=89%	0,96=96%
Ratio de solvabilité CP/TOTAL PASSIF	0,61 = 61%	0,71=71%	0,79=79%	0 ,87=87%	0,94=94%
Ratio de capacité d'endettement DLMT/CP	0,54	0,36	0,23	0,13	0 ,04
Ratio de capacité de remboursement DLMT/CAF	2,30	1,57	1,05	0,64	0,25

Source : élaboré par nos soins à travers des bilans condensés actif et passif

D'après le tableau ci-dessus on peut retenir les commentaires suivants :

- **Liquidité générale :**

Selon les normes, ce ratio doit être supérieur à 1 ou à 100%. Au cours des cinq dernières années, nous avons observé que ce ratio varie entre 230,49% à 1431%, Cela indique que l'EURL est en mesure de rembourser ses dettes à court terme (DCT) en convertissant ses actifs circulants en liquidités. Par conséquent, nous pouvons conclure que l'EURL ne rencontre pas de problèmes de liquidité générale, ce qui signifie qu'elle est en mesure de financer ses dettes à court terme avec son actif circulant et qu'elle génère même un excédent de ressources.

- **Liquidité réduite :**

Conformément aux normes, ce ratio devrait s'approcher de 100%. Au cours des exercices de 2023 à 2027, nous avons constaté que ce ratio était supérieur à 100%, Cela démontre que l'entreprise est en mesure de rembourser ses dettes à court terme en utilisant ses créances et ses disponibilités.

- **Liquidité immédiate :**

Nous avons observé que les résultats obtenus par ce ratio sont supérieur à 100% et ils sont en évolution d'années en années, ce qui indique que l'EUR dispose de

suffisamment de disponibilités pour couvrir ses dettes à court terme de manière immédiate.

- **Autonomie financière :**

Durant les cinq exercices le ratio était entre 65% et 96%, Cela indique que les capitaux propres de l'EURL sont supérieurs à ses dettes financières, en conséquence l'entreprise a la capacité de rembourser ses emprunts bancaires en utilisant ses capitaux propres.

Cette situation témoigne d'une solide autonomie financière, caractérisée par une part significative des capitaux propres, représentant plus de 50% des ressources totales.

- **Ratio de Solvabilité :**

Selon les normes applicables aux entreprises commerciales, ce ratio doit être supérieur à 10%⁸³. Au cours des cinq années examinées, nous avons constaté que ce ratio était entre 61% et 94% durant les cinq années de l'exercice ce qui démontre la solvabilité générale de l'entreprise cette dernière est en mesure de rembourser l'intégralité de ses dettes à court et à long terme en utilisant ses capitaux propres. Cette situation lui permet de dégager une marge de sécurité supplémentaire.

- **Ratio de capacité d'endettement :**

Selon la norme le ratio de capacité d'endettement doit être inférieur à 0,5 (50%), nous avons constaté que durant les cinq années il était entre 0,5 et 0,04 ce qui reflète que l'entreprise dispose d'une bonne indépendance financière ($DLMT < CP$) qui lui permet de contracter des dettes et l'entreprise elle est capable de s'endetter à nouveau.

- **Ratio de capacité de remboursement :**

Les institutions bancaires estiment que le rapport entre CAF et DLMT ne devrait pas dépasser 4 fois la capacité d'autofinancement (CAF) (4ans), et d'après le tableau on constate que le ratio ne dépasse pas 4 donc l'entreprise est capable de rembourser ces dettes financières dans une durée qui ne dépasse pas 4 ans.

6.4 Analyse de l'activité de centre de diagnostic :

Analyse de l'activité de centre de diagnostic base sur le calcul de chiffre d'affaires et Le compte de résultat par nature prévisionnel de centre sur les cinq années d'exploitation et leur solde intermédiaire de gestion.

6.4.1 Base de calcul du chiffre d'affaires actuel réalisé par le cabinet de Dr MOHAMED :

Le nombre de jours ouvrés du cabinet médical est estimé à 250 jrs/An

⁸³ Norme fixée par la banque NATIXIS Algérie

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

Nous avons déduit le nombre de jours fermés :

- 30 jours de congé annuel.
- 48 jours de week-end.
- 12 jours de fêtes légales.
- 25 jours d'arrêts pour maintenance et nettoyage (les samedis).

Tableau N° 24 : chiffre d'affaires actuel réalisé par le cabinet de Dr MOHAMED

Unité : DA

Prestation	Nbr de prestation /jrs	Tarif prestation DZD	CA journalier DZD	Jours ouverts /An	CA de cabinet annuel DZD
Consultation spécialisée	29	3 000	87 000	250	21 750 000
EEG	7	6 000	42 000	250	10 500 000
EMG	5	9 000	45 000	250	11 250 000
PES	2	12 000	24 000	250	6 000 000
PEM	2	12 000	24 000	250	6 000 000
PEV	2	8 000	16 000	250	4 000 000
ERG	4	9 000	36 000	250	9 000 000
PEA/ASSR	3	9 000	27 000	250	6 750 000
TOTAL	54	-	301 000	-	75 250 000

Source : élaborée par nos soins à partir des documents interne de la banque NATIXIS

Le tableau ci-dessous représente le chiffre d'affaire prévisionnel de centre de diagnostic calculé sur la base de chiffre d'affaire actuel de la clinique.

Tableau N° 25 : Reconstitution de chiffre d'affaires prévisionnel du futur centre de diagnostic EURL ROUIBA

Unité : DA

Prestation		Nbr de prestation /jrs	Tarifs DZD	CA/jrs DZD	Jours ouverts /An	CA annuel DZD	Total DZD
Consultation Spécialisé	Consultation spécialisée	40	3 000	120 000	250	30 000 000	30 000 000
Explorations spécialisées	EEG	10	6 000	60 000	250	15 000 000	58 750 000
	EMG	6	9 000	54 000	250	13 500 000	
	PES	3	12 000	36 000	250	9 000 000	
	PEM	2	12 000	24 000	250	6 000 000	
	PEV	2	8 000	16 000	250	4 000 000	
	ERG	3	9 000	27 000	250	67 500 000	
	PEA/ASSR	2	9 000	18 000	250	4 500 000	
Urgences	Diagnostic et traitement	20	2 500	50 000	250	12 500 000	20 000 000

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

	Contrôle et suivi	12	2 500	30 000	250	7500000	
Imagerie médicale	Scanner	6	17 000	102 000	250	25 500 000	53 500 000
	IRM	4	28 000	112 000	250	28 000 000	
Radiologie	Echographie	10	2 000	20 000	250	5 000 000	22 500 000
	RX	20	1 500	30 000	250	7 500 000	
	Echo-doppler, Mammographie	20	2 000	40 000	250	10 000 000	
Rééducation fonctionnelle	Rééducation physique	10	1 500	15 000	250	3 750 000	5 625 000
	Rééducation orthophoniste	5	1 500	7 500	250	1 875 000	
Laboratoire d'analyse médicale	Analyse biologiques patient interne	24	2 000	48 000	250	12 000 000	36 000 000
	Analyse biologique patient externe	48	2 000	96 000	250	24 000 000	
Chiffre d'affaire du centre de diagnostic							226 375 000

Source : élaborée par nos soins à partir des documents interne de la banque NATIXIS

Nous avons établi ce tableau qui reprend le nombre de prestations / jour effectuées par le Dr Mohammed dans le centre de diagnostic à savoir :

- La reconstitution du CA actuel a été effectuée sur la base d'un scénario pessimiste du cabinet soit 75 000 000 DZD / An, nous précisons que le CA journalier pourrait atteindre la barre des 400 000 DZD / Jr, soit 100 000 000 DZD / An.
- Concernant les tarifs appliqués, nous les avons obtenus par rapport aux différents Neurologues sur la place d'Alger. Nous trouvons qu'ils sont dans la moyenne et pas exagérés.
- Les tarifs proposés par le centre de diagnostic constituent une moyenne et ne varient pas tout au long des cinq exercices prévisionnels contrairement aux charges.

6.4.2 Analyse de TCR prévisionnel :

L'analyse de TCR porte sur un scénario pessimiste ou nous avons essayé de maximiser les charges et minimiser le niveau d'activité durant la première année, et cela pour mieux évaluer le projet.

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

Tableau N° 26 : Scénario pessimiste de TCR

Unité : DA

	%	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Chiffre d'affaire	/	158 462 500	174 308 750	191 739 625	201 326 606	211 392 937	221 962 583
%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Matière et fournitures	/	36 446 375	40 091 013	44 100 114	46 305 119	48 620 375	51 051 394
%	23%	23%	23%	23%	22,99%	21,90%	23%
Service	/	19 015 500	20 917 050	23 008 755	24 159 193	25 367 152	26 635 510
%	12%	12%	12%	12%	12%	11,99%	12%
Marge brute	/	103 000 625	113 300 688	124 630 756	130 862 294	137 405 409	144 275 679
%	65%	64,96%	65%	64,99%	65%	65%	65%
Frais personnel	/	25 159 680	26 417 664	27 738 547	29 125 475	30 581 748	32 110 836
%	14% à 16%	15,88%	15,16%	14,47%	14,48%	14,47%	14,47%
Frais divers	/	3 750 000	3 937 500	4 134 375	4 026 532	4 558 148	4 786 056
%	2% du projet	2,37%	2,26%	2,16%	1,99%	2,16%	2,16%
Impôts et taxes	/	3 169 250	3 486 175	3 834 793	4 026 532	4 227 859	4 439 252
%	2%	2%	2%	2%	1,99%	2%	1,99%
EBE	/	70 921 692	79 459 349	88 923 042	93 369 194	98 037 653	102 939 539
%	45% à 46%	44,75%	45,58%	46,37%	46,37%	46,37%	46,37%
Frais financiers(CBM)	/	7 237 461	12 621 240	12 621 240	12 621 240	12 621 240	5 258 850
%	2% et 7%	4,56%	7,24%	6,58%	6,26%	5,97%	2,36%
Amortissement loyers	/	14 474 923	25 242 480	25 242 480	25 242 480	25 242 480	10 517 700
Dotations aux amortissements	/	11 384 707	11 384 707	11 384 707	11 384 707	11 384 707	11 384 707
Résultat d'exploitation	/	45 062 065	42 832 162	52 295 855	56 742 007	61 410 466	81 037 129
%	25% et 37%	28,43%	24,57%	27,27%	28,18%	29,05%	36,50%
IBS 25%	/	11 265 516	10 708 040	13 073 964	14 185 502	15 352 617	20 259 282

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

Résultat net	/	33 769 549	32 124 121	39 221 891	42 556 505	46 057 850	60 777 847
%	18% et 27%	21,31%	18,43%	20,46%	21,14%	21,78%	27,38%
CAF	/	59 656 179	68 751 308	75 849 078	79 183 692	82 685 037	82 680 254

Source : élaborée par nos soins à partir des documents interne de la banque NATIXIS

Ci-après le tableau récapitulatif reprenant les chiffres prévisionnels, ainsi que les différents agrégats financiers.

Pour la première année d'activité, le promoteur prévoit la réalisation d'au moins 70 % du CA annoncé ($0,7 * 226\,375\,000 = 158\,462\,500$), pour atteindre les 211 392 937 DZD dans la dernière année de projet (2027).

Après la cinquième année, soit une progression annuelle modeste de 10% pour les deux premières années et 5% pour les trois dernières années en capacité d'accueil.

Nous estimons que les chiffres annoncés par notre client sont plus que réalisables, sachant que :

- ✓ Il s'agit d'un transfert d'activité de Neurologie qui réalise actuellement un CA entre 70 000 000 DZD et 100 000 000 DZD / Année.
- ✓ Parmi les prestations qui n'existent pas dans la localité de Heuraoua, dont le CA prévisionnel est estimé à 137 625 000 DZD, qui reprend :
 - Les urgences Neurologiques (Unique en son genre sur le territoire) : 20 000 000 DZD.
 - Imagerie Médicale : 53 500 000 DZD.
 - Service de Radiologie : 22 500 000 DZD.
 - Rééducation fonctionnelle : 5 625 000 DZD.
 - Laboratoire d'analyse médicale : 36 000 000 DZD.

Pour les matières et fournitures consommés fixées à 23 % du CA, il s'agit de matière et fournitures médicales soit (Consommable médical, consommable d'équipements médicaux, consommable d'hygiène hôpital etc.). Ce montant a été estimé à hauteur de 15 % du CA.

Pour les autres matières et fournitures consommés, il s'agit de fournitures de fonctionnement notamment les fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant, pièces de rechange (électriques, mécaniques, Etc.). Ce montant a été estimé à hauteur de 8 % du CA.

Pour les services fixés à 12 % du CA, le montant des services d'entretien, réparation, honoraires, sous-traitance estimés à 12 % du CA.

Pour la marge brute (65 %), elle est fixée autour de 65 % du CA. Proportion dans les normes par rapport aux centres de diagnostic médicaux.

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

Pour les frais personnel, le centre de diagnostic prévoit un recrutement de 250 employés (à moyens terme) dans toute catégorie confondue (Corp. médical, paramédical, cadres, maitrises, et exécution). Durant la première année le nombre d'employés a été fixé à 30, soit :

- 5 employés (Personnel médical) salaire mensuel 95 000 DZD.
- 10 employés (Paramédical) salaire mensuel 60 000 DZD.
- 5 employés (administratifs) salaire mensuel 55 000 DZD.
- 2 employés (Maitrise) salaire mensuel 45 000 DZD.
- 8 employés (Exécution) salaire mensuel 28 000 DZD.

Les frais personnel annuel estimés à 19 968 000 DZD.

Les frais patronaux estimés à 5 191 680 DZD (19 968 000 * 26%).

Après avoir comptabilisé les charges patronales de 26%, nous aboutissons à des frais personnels de 25 159 680 DZD / An.

Nous prévoyons une augmentation de 5 % sur charges salariales pour chaque année.

Pour les frais divers (1% du montant global du projet) dans la première année, il s'agit de charges liées à l'activité telles que : L'assurance des investissements (Bâtiment, équipements, matériel roulant). Ce montant a été fixé à hauteur de 1 % du montant global du projet soit 375 000 000 DZD.

Nous prévoyons une augmentation de 5 % sur les frais divers pour chaque année.

Pour les frais financiers / Amortissement (CBM), Il s'agit d'intérêts et charges assimilées liées au leasing Natixis, elles ont été calculés approximativement sur la base du tableau ci-après :

Tableau N° 27 : Frais financiers et Amortissement (CBM)

Unité : DA

	PLM+6 Mois différé	12 mois loyers	12 mois loyers	12 mois loyers	12 mois loyers	5 mois de loyers
Loyers CBM	21 712 384	37 863 720	37 863 720	37 863 720	37 863 720	15 776 550
Frais financiers (annuité natixis) 1/3	7 237 461	12 621 240	12 621 240	12 621 240	12 621 240	5 258 850
Amortissement 2/3	14 474 923	25 242 480	25 242 480	25 242 480	25 242 480	10 517 700

Source : élaborée par nos soins à partir des documents interne de la banque NATIXIS

Pour l'impôt et taxes : les impôts et taxes sont essentiellement constitués de la TAP 2 % du CA/ HT et l'IBS.

Pour l'EBE 45 % : La proportion de L'EBE dans notre cas est en dessus de la norme sectorielle qui varie entre 50% et 70%, afin de nous permettre de comparer les différents

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

agrégats financiers annoncés dans nos prévisions, avec ceux réalisés dans d'autres centres de diagnostic.

Pour le résultat Net : qui varie entre 18 % et 27 % du CA, soit au-dessous de la norme sectorielle. Ce qui nous rassure, vu les résultats dégagés dès la première année d'exploitation avec un résultat net de 28 MDZD.

La CAF dégagée par l'activité est assez confortable pour faire face à ce financement.

6.4.3 Plan de financement : Tableau emplois / ressources après financement

Il permet de déterminer le total des emplois et les flux de la trésorerie.

Tableau N° 28 : Plan de financement prévisionnel

Unité : DA

	2023 Prévision	2024 Prévision	2025 Prévision	2026 Prévision	2027 Prévision	2028 Prévision
Chiffre d'affaires	158 462 500	174 308 750	191 739 625	201 326 606	211 392 937	221 962 583
% croissance		10%	10%	5%	5%	5%
EBE	70 921 695	79 459 349	88 923 042	93 369 194	98 037 653	102 939 536
% marge EBE	45%	46%	46%	46%	46%	46%
Frais financiers(FF)	7 237 461	12 621 240	12 621 240	12 621 240	12 621 240	5 258 850
Eléments non récurrents	-	-	-	-	-	-
Impôts	11 265 516	10 708 040	13 073 964	14 185 502	15 352 617	20 259 282
Capacité d'autofinancement	59 656 179	68 751 308	75 849 078	79 183 692	82 685 037	82 680 254
Variation de BFR	(8 045 682)	18 302 467	945 872	429 291	581 598	(213 546)
CFO	51 610 497	87 053 775	76 794 950	79 612 983	83 266 635	82 466 708
Capex	156 100 000					
Cession d'actifs	-	-	-	-	-	-
Autres éléments non courants	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Dividendes versées	-	-	-	-	-	-
Cash-flow disponible avant dette	(104 489 503)	87 053 775	76 794 950	79 612 983	83 266 635	82 466 708
Nouveaux CBM	140 490 000	-	-	-	-	-
CMT existants	-	-	-	-	-	-
Apport en FP	15 610 000	-	-	-	-	-
Remboursement de la dette (amortissements)	(14 474 923)	(25 242 480)	(25 242 480)	(25 242 480)	(25 242 480)	(10 517 700)
Redevance payées sur concession	-	-	-	-	-	-

Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque crédit

Variation de la trésorerie nette	37 135 574	61 811 295	51 552 470	54 370 503	58 024 155	71 949 008
Trésorerie nette cumulée	37 135 574	98 946 869	150 499 339	204 869 842	262 893 997	334 843 004
Dette financière MLT brute	126 015 077	100 772 597	75 530 117	50 287 637	25 045 157	14 527 457
Dette financière MLT nette	88 879 503	1 825 728	(74 969 222)	(154 582 205)	(237 848 839)	(320 315 547)
Levier net	125%	2%	-84%	-166%	-243%	-311%
DSCR	327%	210%	235%	247%	259%	652%

Source : élaborées par nos soins à partir des documents internes de la banque

Nous avons établi un plan de financement sur une durée de 6 ans, et cela de afin de nous permettre d'apprécier la viabilité et la rentabilité future du projet de client et également déterminer la trésorerie nette cumulée dégagée après comptabilisation des loyers leasing.

- Levier net (évolution de l'endettement) : dette financière MLT nette / année de référence.
- Trésorerie nette cumulée positive et en évolution sur les 5 années à venir, avec un taux de couverture de la dette (DSCR) supérieur à la norme requise de 115%

7 Analyse de risque :

D'après la démarche de l'étude de viabilité et d'évaluation financière de projet on conclure que le projet est rentable financièrement et viable économiquement, et on a ressortir les point suivants :

- La banque est confrontée à une nouvelle société qui souhaite établir une relation avec elle, et dont l'activité ne présente pas de risque particulier.
- Il s'agit d'une nouvelle affaire de domaine médicale qui est connu par ça bonne réputation auprès de la NATIXIS, aussi que le crédit aboutira à son objet.
- Les risques associés à cette activité sont considérés comme faibles en raison de l'expérience et de la connaissance approfondie du marché détenu par le promoteur.
- Les échéances de remboursement accordées à l'entreprise seront respectées en temps voulu, conformément au plan de financement établi.
- De plus, en ce qui concerne l'associe, ils possèdent une solide surface financière et patrimoniale, ce qui élimine tout risque de non remboursement.
- Comme mentionné précédemment dans notre étude, il existe une rareté de centres de diagnostic, surtout dans le domaine de la neurologie où il n'existe pas, le promoteur aura sa part de marché significative, En conséquence, nous pouvons conclure que le risque de concurrence est négligeable.
- La banque n'a rien à craindre en termes de risque commercial pour les raisons suivantes : premièrement, elle ne finance que 37% du coût total du projet, et

deuxièmement, l'entreprise est solvable et elle dispose d'une excellente capacité financière.

- L'entreprise maintient une structure financière solide tout au long de la période considérée, avec suffisamment de ressources pour financer ses besoins et générer un excédent de trésorerie.
- L'entreprise bénéficie d'une autonomie financière et démontre sa solvabilité en tant qu'entité d'après l'analyse des ratios.

8 Conclusion et avis du chargé d'étude :

A travers l'étude, et des éléments favorables qui ressortent de ce dossier, nous sommes d'avis favorable pour l'accompagnement de cette contrepartie pour un leasing de 156 100 000 DZD avec un PLM de 10 % pour une durée de 60 mois dont 06 mois de différé pour l'acquisition d'équipements médicaux de marque Siemens (IRM + Scanner) , aux garanties et conditions citées ci-dessous.

Garanties proposées sont :

- Caution solidaire de l'associé unique Dr Mohammed à hauteur de 156 100 000 DZD
- Garanties intrinsèques liées au leasing.
- Hypothèque sur un bien immobilier (abritant le projet : Centre de diagnostique).
- appartenant au Dr Mohammed, expertisé à hauteur de 155 829 541 KDZD par Expert conventionné avec la NATIXIS) au 17/11/2022.

Conditions des engagements sont : Présentation d'un engagement de centralisation du CA à nos guichets.

On a ressortir aussi les points forts et faibles de ce projet dont :

→ **Points forts :**

- Secteur d'activité cœur de cible, renommé pour sa solvabilité, avec un taux de casse très faible, voire nul.
- Quasi-absence d'infrastructure médicale au niveau de la commune de Heuraoua.
- Le docteur Jugurtha Khaled est un docteur renommé sur le territoire national, et Président de l'Association des Neurologues Privés d'Alger (ANPA) depuis plus de 12 ans. Il fait partie des rares Neurologues sur la région d'Alger-est.
- Le système de santé publique n'est plus en mesure de fournir des prestations à la hauteur de la population, ce qui incite les malades à se diriger vers des centres de diagnostics ou cliniques privées.
- Client qui nous sollicite pour le financement d'équipements haut de gamme (Siemens), qui enregistre une hausse continue des prix sur le marché international, ce qui plaide à notre faveur en cas de revente.
- Le financement bancaire ne représente que 37 % du total du projet, prouvant l'implication et la responsabilité du Dr dans l'entreprise. De solides fonds ont

été mis en jeu aussi bien pour l'aménagement, l'achat d'équipements et la mise en conformité de l'établissement pour une valeur de 234 510 000 DZD

- Il s'agit du premier et unique centre de diagnostic spécialisé en Neurologie qui intervient dans les urgences Neurologiques .La valeur de la garantie hypothécaire représente 111 % du total blanc.
- La caution solidaire de l'associé représente un atout majeur sur ce dossier, vu l'importance du patrimoine de notre client (Présentation de 7 livrets fonciers).
- CAF assez confortable, largement suffisante pour faire face aux loyers leasing futurs, et cela malgré les chiffres ressortis d'un scénario pessimiste.

→ **Point faible :**

- Il s'agit d'une nouvelle création, mais par contre nous sommes face à un client qui capitalise une riche expérience dans le domaine (presque 25 ans).
- Premier loyer majoré de 10 %, parfaitement justifié par l'engagement de fonds colossaux dans le projet en question. (Il s'agit d'une exigence client, et un effort commercial, ayant été convoité plusieurs fois par des banques confrères).

9 Avis personnel :

L'évaluation de risque chez EURL Rouïba nous permet de étudier la viabilité de ce projet par une étude technico-économique , étude de marché et en basant sur l'analyse financière et ces différents aspects notamment l'analyse des ratios, évaluation de l'activité de l'entreprise, évaluations des grandes masse de bilan et la prise de garanties le comme principal outil de prévention, par conséquent cette étude de cas confirme la quasi-totalité des connaissances théoriques acquises lors de cette recherche.

De manière générale, nous n'avons identifié aucune menace concrète susceptible de compromettre l'activité financière de la banque. Cependant, il est impossible d'éliminer totalement le risque de crédit, donc la banque met en place un contrôle et un suivi de dossier de crédit leasing durant toute la période de la réalisation de ce projet.

De part ce qui précède nous sommes d'avis favorable à la demande de financement de projet de centre, la banque peut octroyer le crédit à l'entreprise EURL Rouïba et l'accompagner dans la réalisation de son projet.

Par contre le promoteur doit normalement prévenir les conséquences imprévues par l'obtention des garanties financières telles que les garanties FGAR, et utiliser des produits proposés par les nouvelles institutions pour renforcer la solvabilité des documents de crédit, tels que l'assurance décès, la SGCI (Société de Garantie des Crédits Immobiliers) et la FGCMPI (Fonds de Garantie des Crédits aux Micro-entreprises et aux Particuliers).

10 Comparaison avec la décision de la banque :

À la conclusion de notre étude, nous sommes parvenus à une décision similaire à celle de la banque.

Le comité s'est appuyé sur le rapport fourni par le chargé d'étude, qui a analysé la situation financière de l'entreprise. Cela s'est principalement basé sur le calcul de chiffre d'affaires prévisionnelles de centre de diagnostic, évaluation de TCR durant les 5 années de crédit et le calcul des cash-flows prévisionnels.

Dépendant de l'étude de la banque notre étude elle était plus détaillée on a rajoutée l'analyse verticale de bilan, calcul des indicateurs d'équilibre financier (FR, BFR, TN) et quelques ratios jugés significatifs.

En effet, l'étude réalisée au niveau de l'agence était succincte et moins approfondie par rapport à notre propre étude.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons pu porter sur l'étude suivante : tout d'abord, nous avons présenté la banque "NATIXIS", ensuite nous avons examiné la constitution d'un dossier de crédit, et enfin nous avons mis en pratique la méthode d'analyse financière en étudiant une demande de crédit-bail.

Grâce à notre stage au sein de la banque NATIXIS, nous avons acquis une expérience très enrichissante en ce qui concerne l'importance d'une évaluation rigoureuse et d'une gestion efficace du risque de crédit. Il convient également de souligner que la politique de crédit de la banque joue un rôle décisif dans la prise de décision finale.

À travers notre étude, nous constatons que nous sommes en présence d'une entreprise très sérieuse qui respecte ses engagements. L'objectif de cette mission, qui consistait à étudier la prise de risque au sein de la banque et son application à un cas pratique, était pour tester nos hypothèses et de formuler un avis sur la fiabilité de la politique interne de crédit de la banque, ainsi que sur l'efficacité de la méthode d'évaluation des risques.

Conclusion Générale

Conclusion générale

Notre étude avait pour objectif d'étudier la gestion des risques crédits bancaires, d'explorer le risque lié aux opérations d'octroi de crédits, d'étudier les mécanismes d'analyse et la politique de gestion du risque crédit au sein d'une banque, ainsi que d'identifier les principaux moyens de prévention adoptés par les banques.

La banque joue un rôle très important dans la croissance économique ainsi que l'intermédiation financière. A cet effet l'octroi de crédits considéré comme le moteur de la création monétaire en raison de ses implications économiques et financières.

La notion de crédit ne peut pas être séparée de la notion de risque, parmi ces risques le risque de crédit qui est une composante inhérente à l'activité de prêt, pouvant varier depuis de simples retards de remboursement jusqu'à une perte totale de la créance et des intérêts associés. C'est pourquoi les banques sont confrontées à minimiser le risque de crédit afin de garantir leur stabilité et leur survie.

Pour cela , la maîtrise et la gestion de ces risques représente une tâche primordiale pour les responsables de la banque elle dépend des compétences d'évaluation et de jugement qui permettent à la banque de choisir la contrepartie en appliquant des méthodes d'analyse comme l'analyse financière et de mesure de préventions telles que la prise de garantie , ainsi que l'utilisation de ces outils de gestion de risque crédit relèvent de décisions stratégiques concernant les opérations d'octroi de crédits et permettant une surveillance attentive pour ce risque.

Notre recherche vise à déterminer comment les banquiers peuvent appréhender et évaluer les risques liés aux prêts d'investissement, ainsi qu'à prendre des décisions appropriées et à gérer la phase post-crédit.

De ce fait notre cas pratique vise à présenter l'enchaînement de processus de gestion du risque de crédit d'investissement au sein de la NATIXIS banque qui débute par une étude des documents constitutifs d'un dossier de financement de crédit-bail suivi par une évaluation de risque qui porte sur une analyse approfondie et détaillée de la situation financière et le positionnement de marché de demandeur de crédit, pour mettre en évidence leur points forts et leur faiblesse. Ce financement bancaire doit répondre à plusieurs conditions relatives à la faisabilité et à la viabilité du projet qui sont exigées par la banque. Ces conditions se concentrent principalement sur l'opportunité d'investissement et la rentabilité économique du projet.

À travers ce travail de recherche, nous avons essayé de répondre à la problématique De notre étude, qui est exprimée de la manière suivante : « **Dans quel mesure la pratique de gestion de risque influence-t-elle la décision d'octroi de crédit au sein de NATIXIS banque ?** ».

Conclusion Générale

Après avoir effectué une recherche approfondie de la littérature portant sur les crédits bancaires, les risques bancaires, le risque de crédit, son évaluation et sa gestion, ainsi qu'après avoir effectué un stage pratique au sein de NATIXIS banque, nous avons mis à l'épreuve nos hypothèses de départ, et les résultats obtenus se résument de la manière suivante :

Hypothèse 01 : « Les institutions financières utilisent principalement l'analyse financière comme méthode pour évaluer le risque crédit dans leur processus »
Confirmée

L'analyse financière est considérée comme la méthode la plus couramment utilisée, elle permet d'évaluer la solvabilité de l'entreprise et prévenir les risques avant d'accorder un crédit, d'autre part les banques ont adopté des approches exhaustives et approfondies pour évaluer la sensibilité de risque crédit telles que les modèles de scores et la notation financière.

Hypothèse 02 : « NATIXIS banque dispose d'un processus d'analyse de la situation financière, économique et la prise de garantie pour juger la solvabilité d'un client lors d'un traitement d'un dossier de crédit-bail »
Confirmée

La mise en place d'un crédit-bail au sein de NATIXIS banque nécessite une gestion de risque crédit, tel que l'analyse de la situation financière et économique et des mesures préventives notamment la prise de garanties qui permet de minimiser le risque et de protéger la banque contre la défaillance de contrepartie.

Hypothèse 03 : « Les dispositifs de protection contre le risque crédit mis en place par la banque NATIXIS sont suffisamment efficaces pour une prise de décision d'octroi de crédit »
Confirmée

Bien que les circonstances imprévues puissent perturber le processus de l'octroi de crédit bancaire à tout moment, l'utilisation de méthodes d'évaluation récente et l'application de techniques de limitation du risque crédit permettent une maîtrise de ce risque qui permet de prendre une décision adéquate pour l'octroi de crédit. Cependant il est impossible d'éliminer le risque complètement c'est pourquoi la banque assure un contrôle et un suivi régulier du dossier de crédit.

A travers les résultats obtenus, notre étude nous amène à conclure que :
La maîtrise du risque liée aux crédits bancaires peut être réalisée à travers des techniques d'analyse et de gestion de ce risque mises en place par la banque. Néanmoins, il est impossible d'éliminer le risque complètement.

Finalement il est nécessaire de formuler quelques suggestions et recommandations concernant la gestion du risque de crédit au sein de NATIXIS banque :

- Améliorer les objectifs de l'analyse financière en combinant différentes méthodes telles que le scoring et le rating, afin d'enrichir l'évaluation de risque et la compréhension des données financières.

Conclusion Générale

- Recourir à l'analyse des ratios pour mieux évaluer la solvabilité des prêteurs comme les ratios de solvabilité, ratio d'endettement, et le ratio de capacité d'endettement
- Prévenir les conséquences imprévues en obtenant comme des garanties financières telles que les garanties FGAR.
- Utiliser les produits proposés par les nouvelles institutions pour renforcer la solvabilité des documents de crédit, tels que l'assurance décès, la SGCI (Société de Garantie des Crédits Immobiliers) et la FGCMPI (Fonds de Garantie des Crédits aux Micro-entreprises et aux Particuliers).

Nous avons également rencontré certaines difficultés lors de la réalisation de cette recherche, à savoir :

- La contrainte de temps a été un facteur limitant qui n'a pas permis d'approfondir pleinement sur le sujet, mais cela n'a pas empêché la réalisation de ce travail.
- La disponibilité limitée de notre maître de stage en raison de ses engagements professionnels a parfois retardé un peu l'achèvement de l'étude de cas pratique.
- La nécessité de respecter la confidentialité des documents internes de la banque, ainsi que la protection des informations financières des clients, a constitué un obstacle lors de la réalisation de cette étude.

Il est important de souligner que notre recherche représente une étape préliminaire dans ce domaine. Des études plus approfondies pourraient être réalisées à l'avenir. Nous espérons que notre sujet de recherche suscitera un intérêt pour des recherches ultérieures plus ciblées.

Bibliographie

Bibliographique :

Ouvrage :

- AMROUCHE Rachid, "Régulation, risque et contrôle bancaire", Edition Biblio polis, année, 2004.
- ANDREANI, «les métiers de la banque et de la finance », Edition l'étudiant, Paris, 2007.
- AUGROS, (Jean- Claude) et QUERUEL (Michel), « risque de taux d'intérêt et gestion bancaire », Edition Economica, paris, 2000.
- Azzouz El hamma, " La gestion du risque crédit par la méthode du scoring, cas de la banque populaire de Rabat-Kenitra", HAL archives ouvertes, 2011,
- BÉGUIN, (Jean-Marc) et ARNAUD (Bernard) : l'essentiel des techniques bancaires, éditions Eyrolles, Paris, 2008,
- BENKRIMI. K. : "Crédit bancaire et économie financière". Ed. El Dar El Othmania. 2010.
- BERNET-ROLLANDE (Luc) : « principes de technique bancaire », 27eme édition, édition Dunod, Paris, 2015.
- BERNET-ROLLANDE ; « Principes de technique bancaire », Dunod, Paris, 2008,
- Bernet-Rollande L, «Principes de technique bancaire », 26ème édition : DUNOD, Paris, 2012.
- BOUYACOUB Farouk : L'entreprise et le financement bancaire. Alger : Edition CASBAH, 2000.
- BOUZAR. Chabha : " Système financier, mutation financière et bancaire et crise". Ed. El Amel. 2010. Alger.
- BRUSLERIE, (H) : analyse financière : Information financière, diagnostic et évaluation, édition Dunod, 4e édition, Paris, 2010.
- BRUYERE Richard : les produits dérivés de crédit Ed.2, economica, paris, 2004
- Chantal BUISSART, M. BENKACI, « Analyse financière », Edition Berti, Alger, 2011.
- COUSSERGUES (Sylvie) : « Gestion de la banque : du diagnostic à la stratégie », 4ème édition, édition Dunod, Paris, 2005.
- Coussergues S : « Gestion de la banque du diagnostic à la stratégie » ; 5ème édition ; Dunod ; Paris ; 2007.
- Dalila KHELFA, « les suretés dans le droit positif algérien », Article Bancaire, 2015.
- DECOCQ (Georges), GÉRARD (Yves) et MOREL-MAROGER (Juliette) : droit bancaire, RB Édition, 2e édition, Paris, 2014
- Dictionnaire Etymologique & Historique du français. Edition Larousse. 2001 (Edition 2005) Directeur d'édition Chantal Lambrechts.
- Florence Delahaye-Duprat, Jacqueline Delahaye, Nathalie Le Gallo «finance d'entreprises » Chapitre 13 Les contraintes de financement, 3eme éditions.

- Georges LANGLOIS, M. MOLLET, «Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger, 2011.
- GRANDGUILLOT (F), GRANDGUILLOT (B) : Analyse financière : Activité et performance de l'entreprise - Structure financière et équilibre, gualino, paris.2021
- HAMDACHE Mustapha, « l'appréciation du risque de crédit par la notation interne », Ecole supérieur des banques, 2014.
- Jean Louis AMELON. «Gestion Financière », 2eme éditions maxima, paris 2000.
- KAROUS OUAFA, KANDI HALIM, « l'octroi de crédit, risque et garantie » université ABDERRAHMANE Mira Bejaia, 2014 IN Abdelkrim NAAS, « le système bancaire algérien : de la décolonisation à l'économie de marché », éd INAS, paris, 2003.
- KHAROUBI(C), THOMAS (P) : l'analyse de risque crédit, RB Edition, paris, 2016.
- L'Autier D et Simon Y. : « Technique financière internationale » ; 8ème édition ; Economica ; Paris. 2003.
- Luc B-R. : « Principe de technique bancaire » ; 21ème édition ; Dunod ; Paris ; 2001.
- Luc B-R. : « Principe de technique bancaire » ; 24ème édition ; Dunod ; Paris ; 2006.
- M. Mathieu, « l'exploitant bancaire et le risque crédit », éd la revue banque éditeur, Paris, 1995.
- Mannai S et Simon Y. : « Technique financière internationale » ; 7ème édition ; Economica ; Paris ; 2001.
- MARIE et P. DU SERT, « Risque et contrôle du risque », éd. ECONOMICA, Paris, 1999.
- MUADIMANGA LLUNGUA Emile : risques bancaires et dispositifs prudentiels de gestion, l'harmattan, paris, 2016.
- NECIB, Redjem. Méthodes d'analyse financière. Annaba, Algérie : Dar El-Ouloum. 2005.
- OGIEN.DOV, Maxin fiche de gestion financière de l'entreprise, ED.DUNOD, France ,2008.
- Pasco C. : « Commerce international » ; 6ème édition ; Dunod ; Paris ; 2006.
- SABAH Sabrina : l'essentiel de l'analyse financière, gualino, paris, 2020.
- SARDI, (Antoine) « Audit et contrôle interne bancaire » Edition AFGES, Paris, 2001.
- SARDI, (Antoine) et JACOB, (Henri), « Management des risques bancaires », Edition AFGES, Paris, 2001.
- SARRAZIN Jean-Luc : Vademecum de la banque, édition, paris, 2020
- SERVIGNY, (A) et ZELENGO (I) : le risque de crédit : nouveaux enjeux bancaires, Edition 02 DUNOD, paris, 2003.
- Thierry RONCALLI, « la gestion des risques financiers », Edition Economica, paris, 2004.

Article et revus :

- Article 10 du règlement de la banque d'Algérie n°14-03 du 16 février 2014 relatif au classement et au provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financiers.
- Article N°68, Ordonnance N°03-11 du 26 Aout 2003 modifiée, relative à la monnaie et au crédit.
- E. DRESS, Revue banque magazine, N° 639, septembre 2000.
- l'article 179 de la loi 90/ 10 de 14/04/90 relative à la monnaie et au crédit.
- L'article 2 du règlement n°11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers.
- L'article 407 du code de commerce.
- l'article 71 de la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit.
- LEHMANN, (Paul-Jacques), « revue : Gestion 2000 », n°5, Septembre-Octobre 2008.
- Traduit de ; comité de Bâle sur le contrôle interne, « The compliancefunction in Banks » (document Consultatif), octobre 2003.

Textes réglementaires :

- Code civil Algérien, article 644.
- Code civil, art 882, 13 septembre 1975.
- arrêtée du 26/07/2008 fixant les règles dévaluations et de comptabilisation de l'état financier ainsi que la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes.
- Règlement n° 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et des établissements financiers, article 2.
- Décision n°17-01 du 02 janvier 2017 portant publication de la liste des banques et de la liste des établissements financiers agréés en Algérie, Annexe 1, J.O N°02 du 11 janvier 2017.
- Décision n°17-01 du 02 janvier 2017 portant publication de la liste des banques et de la liste des établissements financiers agréés en Algérie, Annexe 2.
- Ordonnance n°03-11 du 26 aout 2003, relative à la monnaie et au crédit.

Travaux universitaires :

- BOUKELLA.L et SIDI MAMMAR. R "Le crédit à la consommation en Algérie". Mémoire de fin d'étude en vue d'obtention du diplôme de master. Option : MFB. Université de Tizi-Ouzou. 2015-2016.
- DIABI, (M) : « La gestion des risques de crédit bancaire : approche prudentielle », mémoire de fin d'étude, EHEC, Alger, promotion 2015
- GHARBI (K) et Le HADJ (D) : « mémoire fin d'étude en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences Economiques, Le financement d'un projet d'investissement par une banque étrangère», Promotion2014/2015

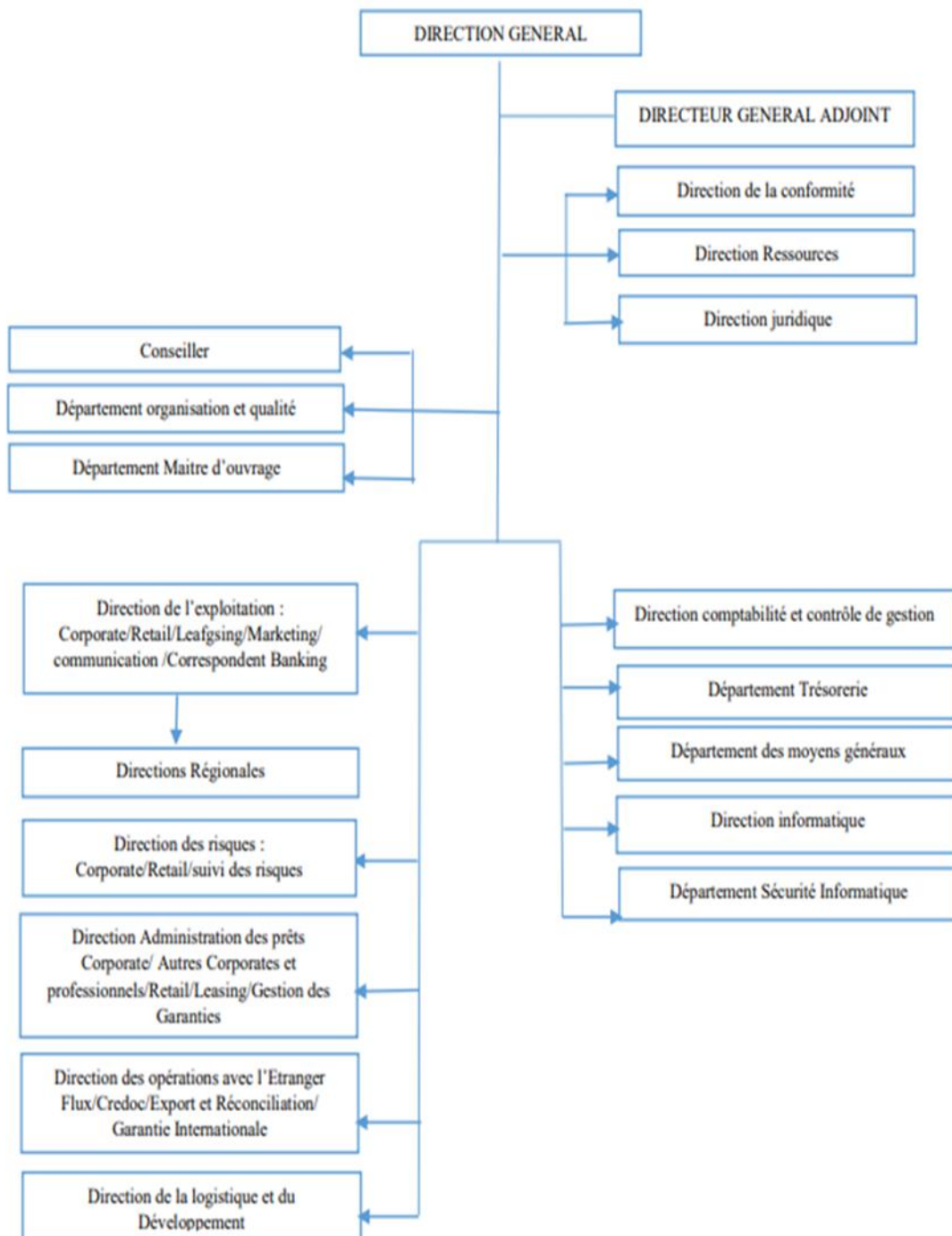
- HAMDACHE Mustapha, « l'appréciation du risque de crédit par la notation interne », Ecole supérieur des banques, 2014.
- IMARAZENE Sohaib, « La gestion du risque de crédit par le crédit Scoring », Mémoire de fin d'études, Ecole supérieure de banque, 2019,
- SADI, (Khadidja) : élaboration d'un modèle d'évaluation du risque de crédit d'exploitation à l'aide des réseaux de neurones artificiels (RNA) et de l'analyse discriminante linéaire (ADL), thèse de doctorat en sciences économiques, université d'Alger, 2010.
- Toumi, (Aïcha Nesrine), « l'utilité de la cartographie des risques opérationnels dans un établissement de crédit », mémoire Master, ESC, 2016.
- Zouioueche, (N) : « mémoire fin d'étude, La gestion du risque relatif au crédit bancaire», école des hautes études commerciale koléa, 25emePromotion, 2012
- ZOURDANI. S : "le financement des opérations du commerce extérieur en Algérie". Mémoire de magister. Université de Tizi-Ouzou. 2012.

Site web :

- <http://www.bank-of-Algeria.dz>
- <http://www.natixis.dz>.
- www.cnes.org.dz.

Les annexes

Annexe N°01 : Organigramme générale de NATIXIS Algérie



Annexe N°02 : demande d'un crédit leasing

Eurl (Dr.)

**Clinique spécialisée en neurologie, centre d'imagerie médicale,
rééducation et laboratoire d'analyse médicale**

**A Monsieur le Directeur de la Banque NATAXIS
Agence Rouiba**

Objet : Demande d'un crédit leasing

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de venir à votre haute bienveillance de bien vouloir accorder ma présente demande de crédit leasing afin d'acquérir du matériel médical pour le lancement des nouvelles prestations lors du lancement de la nouvelle clinique et centre d'imagerie médicale sise à la Heuraou-Alger.

Le montant du crédit leasing sollicité représente 42% du montant de globale du projet qui s'élève à 375 000 000, 00 DA où le montant sollicité pour le financement des équipements de l'imagerie médicale est à hauteur de : 156 100 000, 00 DA avec le taux d'intérêt en vigueur (08%), pour une durée de remboursement de cinq (05) ans, dont 06 mois de différée.

Vous pourrez constater, à la lecture des documents prévisionnels ci-joints, que nous pourrions honorer sans difficulté les échéances de remboursement du prêt.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour répondre à toute autre information nécessaire à l'avancement du dossier.

Espérant que vous réserverez une suite favorable à notre demande, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Alger le, 04 décembre 2022.

Le Gérant



Adresse : Alger

Annexe N°02 : dossier à fournir a la banque

Dossier à fournir - Type EER Sociétés (en activité)

Type de compte : Courant

Opération : Création Révision

Code siège : Rouba 00162

Gestionnaire du compte : MEHENNI AMINE

Raison sociale : EURL CONN

N°Compte : /

N°	Documents remis par le client	A cocher Agence	A cocher EER	Commentaires si document non remis
1	Copie de l'extrait d'immatriculation principale au registre de commerce (copie certifiée conforme à l'originale).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2	Copie de l'extrait d'immatriculation secondaire au registre de commerce si domiciliation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Etude technico-economique pour le leasing	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3	Copies lisibles du statut constitutif et le dernier statut modificatif	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4	Délibération ayant nommé les dirigeants /gérant (si non désignés dans les statuts).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5	Copie de la carte NIF ou Attestation d'immatriculation fiscale en cours de validité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Autorisation de consultation à la centrale des risques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6	Copie des autorisations et/ou agréments et/ou cartes professionnelles nécessaires à l'exercice des activités réglementées (voir liste des activités réglementées), le cas échéant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7	Document officiel établissant la preuve de l'adresse de la société (quittance d'eau ; quittance d'électricité (valable 03 mois); contrat de location* (valable 06 mois) ; attestation de domiciliation) en cours de validité. (*) le contrat de location est facultatif si cohérence d'adresse RC et statut	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8	Document officiel établissant la preuve de l'adresse (résidence, quittance d'eau ; quittance d'électricité ; contrat de location ; attestation de domiciliation) en cours de validité pour le PDG ou DG ou gérant et co-gérant et personnes habilitées à faire fonctionner le compte.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9	Copie certifiée conforme à l'originale de la pièce d'identité en cours de validité pour le PDG ou DG ou gérant et co-gérant et personnes habilitées à faire fonctionner le compte.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10	Copie certifiée conforme à l'originale de la carte nationale d'identité en cours de validité pour le gérant et co-gérant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11	Document identifiant le bénéficiaire effectif (cf. Document d'orientation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
AUTRES DOCUMENTS FACULTATIFS		A cocher Agence	A cocher EER	Commentaires si document non remis
12	Le bilan et le TCR déclarés à l'administration fiscale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
13	Le bilan et le TCR prévisionnels pour les nouvelles créations	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
14	Pour les sociétés à régime Impôt unique forfaitaire IFU, présenter le G12 Confirmé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
15	Copie de la licence d'importation ou autorisation spécifiques pour les produits soumis à autorisation et/ou du certificat de conformité (activité revente en l'état)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Date et signature des intervenants	Gestionnaire de compte	Directeur d'agence
	MEHENNI AMINE Gestionnaire de compte Particuliers et professionnels	NATIXIS ALGERIE HAMICHE HAKIM Responsable Régional Marché Professionnels

le 04.01.2022

Annexe N°03 : autorisation de consultation de la centrales des risques des entreprises et des ménages de la BANQUE D'ALGERIE



AUTORISATION DE CONSULTATION DE LA CENTRALE DES RISQUES DES ENTREPRISES ET DES MENAGES DE LA BANQUE D'ALGERIE

REGLEMENT N° 12- 01 DU 20 FEVRIER 2012 PORTANT ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE DES RISQUES ENTREPRISES ET MENAGES.

Je soussigné (e)	M	
Agissant au nom de la société ¹		
En qualité de ²	Gérant associé	
Date de création ³		Lieu
Adresse		
Registre de commerce n°		
N° Identification fiscale :		

Autorise Natixis Algérie à consulter la Centrale des Risques des entreprises et des ménages de la Banque d'Algérie et autorise celle-ci à lui communiquer les renseignements enregistrés à notre nom.

Fait à Rouiba , le / / | | | | | | | |

Cachet et signature de la société

¹ Indiquer le sigle ou à défaut la raison sociale de la société.

² Fonction du mandataire dans la société.

³ Date de création figurant sur les statuts de la société.

Pour les entrepreneurs individuels, affaires personnelles et professions libérales, indiquer la date et le lieu de naissance à recevoir sur une pièce d'identité.



Annexe N°04 : acte de caution solidaire

ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE

Je soussigné M/Mmené(e) leà
Demeurant auwilaya de et portant CNI
n° délivrée le par la

Déclare par les présentes me porter **CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE,**

Au profit de la SPA **NATIXIS ALGERIE**, dont le siège social est à Immeuble El
Ksar, Zone d'affaire Mercure, lot 34/35 Bab Ezzouar, 16311 Alger, représentée
par Mr/Mme.....Directeur de l'agence de
.....sise à.....
.....

Pour toutes les sommes qui lui sont ou pourront lui être dues

Par**

Pour quelque cause que ce soit, jusqu'à concurrence de la somme
de***.....
..... (en lettres) en capital,
plus tous intérêts, frais, commissions, accessoires et pénalités.

Je serais en conséquence, tenu **conjointement et solidairement** avec les
souscripteurs, donneurs d'aval, endosseurs desdits billets ou effets et **déclare en
conséquence renoncer dès à présent au bénéfice de discussion et de
division.**

Quel que soit le montant des créances, l'époque où elles auront pris naissance, la
date de leur exigibilité, **NATIXIS ALGERIE** aura le droit de mettre en jeu la
garantie résultant du présent acte en remboursement des créances et dans l'ordre
qu'il lui plaira de choisir.

Cette garantie produira, avec l'étendue ci-dessus, tous les effets d'un aval
conformément à l'article 409 du code de commerce, en ce qui concerne les billets
et effets revêtus de la signature à quelque titre que ce soit de
....., dont **NATIXIS ALGERIE
est, a été ou sera porteur ou bénéficiaire.

Il est en outre expressément stipulé que cette garantie s'applique directement aux
dits billets ou effets.

Je dispense **NATIXIS ALGERIE** du protêt et de la dénonciation du protêt de ces
effets ou billets, dont le montant produira de plein droit des intérêts vis à vis de
moi (nous), à partir du lendemain de l'échéance.

VISA

--

**Indiquer la raison sociale ou nom, prénom du débiteur cautionné.
*** Indiquer le montant en chiffres et en lettres.

NATIXIS ALGERIE aura la faculté d'exiger, sur simple requête verbale ou écrite, la confirmation sans valoir novation, prorogation ni atermolement, desdits cautionnement et aval, par l'apposition de ma signature sur les billets ou effets.

NATIXIS ALGERIE pourra toujours, moyennant simple lettre recommandée, rendre sa créance exigible et, par suite, rendre exigibles aussi les présents cautionnements et aval.

La créance de **NATIXIS ALGERIE** et ces cautionnement et aval, **seront indivisibles et les héritiers des obligés, seront solidairement tenus** des dits engagements conformément aux dispositions régissant les successions.

Ces cautionnement et aval sont sans concours avec NATIXIS ALGERIE et je ne pourrais requérir aucune subrogation au sujet des paiements que je serais tenu de lui faire, avant que **NATIXIS ALGERIE** ne soit remboursée de l'intégralité de ses créances.

Pour l'exécution des présentes, je déclare faire élection de domicile attributif de juridiction à l'adresse indiquée ci-dessus.

Ainsi fait et signé à le,
(Date et lieu de signature de l'acte)
Sur deux pages.

SIGNATURE

Le signataire devra VISER LA PREMIERE PAGE et FAIRE PRECEDER SA SIGNATURE CI-DESSUS PAR LA MENTION MANUSCRITE SUIVANTE :

« Bon pour caution et aval personnel, conjoint et solidaire à concurrence de la somme de: (EN CHIFFRES) (EN TOUTES LETTRES)

Annexe N°06 : contrat de garantie solidaire

نتيكسيس الجزائر
NATIXIS ALGERIE

عقد كفالة تضامنية

أنا الموقع أدناه:

السيدالشريك في الشركة الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة/ الشركة ذات المسؤولية المحدودة/ الشركة ذات الأسهم.....ومسير الشركة المولود في.....ب.....الحامل ل ب/ت/و-ر/س رقم.....الصادرة في.....من طرف..... القاطن بأصرح بأنني أتأسس كنيلا شخصيا ومتضامنا لفائدة نتيكسيس الجزائر (Natixis Algérie) ، شركة ذات أسهم ، الكائن مقرها الاجتماعي بعمارة القصر مركز الاعمال مركير القطعة 34/35 باب الزوار الجزائر ، عن كل المبالغ المستحقة لها لأي سبب من الأسباب على (اسم الشركة.....) في حدود مبلغدج بالأرقام د ينار جزائري بالأحرف رأسمال زائد كل الفوائد و المصاريف و العمولات والملحقات و الغرامات.

و تبعا لذلك أكون ملتزم بالتكفل و التضامن مع المكتتبين و القابلين و المظهرين لسند أو أوراق ، كما أصرح بأنني أتنازل من الآن عن كل تجريد أو تقسيم.

مهما كان مبلغ الديون و تاريخ إنشائها و تاريخ استحقاقها يكون للبنك الحق في إعمال الضمان الناتج عن هذا العقد لتحصيل حقوقها و بحسب الترتيب الذي ترخصيه.

مع ما سبق ذكره، فإن هذا الضمان ينتج جميع آثار القبول طبقا للمادة 409 من القانون التجاري فيما يتعلق بالسندات و الأوراق تحت أي عنوان من طرف (اسم الشركة.....) و التي تكون فيها نتيكسيس الجزائر (Natixis Algérie) مستفيدا أو حاملا.

و قد اتفق صراحة أن هذا الضمان يطبق بصفة تلقائية على السندات و الأوراق المشار إليها أعلاه.

إني أعفي نتيكسيس الجزائر (Natixis Algérie) من المعارضة و تبليغ المعارضة بهذه السندات أو الأوراق التي ينتج مبلغها بقوة القانون فواند في مواجهتي ابتداء من اليوم الموالي لاستحقاق.

يكون نتيكسيس الجزائر (Natixis Algérie) الحق في أن تشتترط مني بناء على - طلب شفهي أو كتابي- تثبت أو تأكيد تلك الكفالات و القبول بالتوقيع على الأوراق أو السندات ، وكل ذلك دون أن يعني ذلك تجديد أو تمديد أو تأجيل.

يمكن دائما لنتيكسيس الجزائر (Natixis Algérie) أن ترد الدين مستحق التسديد فورا و تبعا لذلك جعل هذا الضمان و القبول مستحق فورا بمجرد رسالة موصى عليها.

إن الديون المستحقة لنتيكسيس الجزائر (Natixis Algérie) و هذه الكفالة و القبول تكون غير قابلة للانقسام و يكون ورثة الملتزمين بها مسؤولين عنها بالتضامن طبقا للأحكام التي تنظم التركات.

تأشير

إن هذه الكفالة و هذا القبول لا ينتج عنه مشاركة عنهما مشاركة نتيكسيس الجزائر (Natixis Algérie) و عليه فإنه لا يحق لي طلب أي حلول محل البنك فيما يخص المبالغ التي وفيت بها للبنك إلا بعد أن يكون البنك قد استرد كامل الديون التي له على المدين.

لتنفيذ هذا العقد أصرح باختيار موطني بالعنوان المذكور أعلاه

حرر في صفتين و وقع بـ..... في

التوقيع

اعتمد من اجل كفالة و ضمان شخصي ، معا و بالتضامن في حدود مبلغ دج
..... دينار جزائري
يلي توقيع غير مقروء

يجب على الموقع تأشير الصفحة الأولى و يسبق توقيعه عبارة مكتوبة بخط اليد التالية:
" اعتمد من اجل كفالة و ضمان شخصي ، معا و بالتضامن في حدود مبلغ بالأرقام
..... بالأحرف الكاملة

Annexe N°07 : bilan actif prévisionnel

5. Bilan prévisionnel sur cinq (05) ans

Actif

Unité : DA

ACTIF	Phase Réalisation (Bilan d'Ouverture)		Phase Exploitation				
	I	II	III	IV	V		
ACTIFS NON COURANTS							
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles							
Terrain	38 720 000	38 720 000	38 720 000	38 720 000	38 720 000		
Batiment	117 109 541	111 254 064	105 398 587	93 687 633	87 832 156		
Matériel & Outillage	55 292 301	80 983 071	132 364 611	158 055 381	183 746 151		
Immobilisations en leasing	156 100 000	124 880 000	93 660 000	31 220 000			
Matériel de Transport							
Immobilisations encours							
Prêts et autres actifs financiers non courants							
Impôts différés actif							
TOTAL ACTIF NON-COURANT	367 221 842	355 837 138	344 452 428	333 067 721	321 683 013		
ACTIFS COURANTS							
Stocks et encours		3 037 198	3 189 058	3 348 511	3 515 936		
Créances et emplois assimilés							
Clients		15 846 250	17 430 875	19 173 963	20 132 661		
Avances d'Exploitations		843 769	925 474	1 015 216	1 065 977		
Impôts et assimilés							
Autres créances et emplois assimilés							
Tirés à l'échéance	7 778 158	44 286 335	52 158 370	86 901 679	126 114 997		
TOTAL ACTIF COURANT	7 778 158	64 013 552	73 703 777	110 439 369	150 829 571		
TOTAL GENERAL ACTIF	375 000 000	419 850 690	418 156 204	443 507 089	472 512 584		



Annexe N°09 : compte de résultat

7. Compte de Résultat (CR) sur cinq (05) ans

Unité : DA

INTITULE	Phase Exploitation				
	Année I	Année II	Année III	Année IV	Année V
Chiffre d'affaires	158 462 500	174 308 750	191 739 625	201 326 606	211 392 937
Matières et fournitures	36 446 375	40 091 013	44 100 114	46 305 119	48 620 375
Services	19 015 500	20 917 050	23 008 755	24 159 193	25 367 152
Valeur ajoutée	103 000 625	113 300 688	124 630 756	130 862 294	137 405 409
Frais de personnel	25 159 680	26 417 664	27 738 547	29 125 475	30 581 748
Impôts et taxes	3 169 250	3 486 175	3 834 793	4 026 532	4 227 859
Frais financiers	11 239 200	9 990 400	7 492 800	4 995 200	2 497 600
Frais Divers	3 750 000	3 937 500	4 134 375	4 341 094	4 558 148
Dotation aux amortissements	11 384 707	11 384 707	11 384 707	11 384 707	11 384 707
Résultat d'exploitation	48 297 788	58 084 241	70 045 534	76 989 286	84 155 346
IBS	12 074 447	14 521 060	17 511 384	19 247 322	21 038 837
Résultat de l'exercice	36 223 341	43 563 181	52 534 151	57 741 965	63 116 510
Régime net des échéances	31 220 000	31 220 000	31 220 000	31 220 000	31 220 000
Capital fixe annuel	16 388 048	23 727 888	32 698 858	37 906 672	43 281 217
Capital fixe cumulé	16 388 048	40 115 936	72 814 794	110 721 466	154 002 683



Tables des matieres

Tables des matières

Dédicace.....	IV
Dédicace.....	V
Remerciement	VI
Liste des figures :	VII
Liste des tableaux :.....	VIII
Liste des abréviations :.....	IX
Introduction general	I
Chapitre 01 : Base theorique sur le secteur bancaire, les credits et les risques bancaires	1
Section 01 : Présentation de l'activité bancaire	3
1 Origine du terme banque :	3
2 Définition de la banque :	3
2.1 Définition théorique :	3
2.2 Définition économiques :	3
2.3 Définition juridiques (approche institutionnel) :	4
3 Historique sur l'évolution du secteur bancaire algerien :	4
3.1 Un système bancaire national (la nationalisation) :	4
3.2 La privatisation du secteur :	5
3.3 L'établissement de partenariats (la spécialisation) :	6
4 La typologie des banques en algerie :	6
4.1 La banque centrale (banque d'alger) :	6
4.2 les banques commerciales :	6
4.2.1 Les banques commerciales publiques :	6
4.2.2 Les banques commerciales privées :	7
4.3 Les établissements financiers :	8
5 Les fonctions de la banque :	8
5.1 L'intermédiation bancaire :	8
5.2 la collecte des dépôts :	9
5.3 L'octroi de crédit :	9
5.4 La gestion des moyens de paiement :	9
5.5 Les opérations financières :	10
Section 02 : Notions des crédits bancaires	10
1 Origine de terme :	10
2 Définition du credit :	10
2.1 Définition juridique :	10
2.2 Définition économique :	10
3 Les caracteristiques du credit bancaire :	11
3.1 La durée :	11
3.2 La confiance :	11
3.3 Le risque :	11
3.4 La promesse de remboursement :	12
3.5 Le mode de remboursement :	12
3.6 La rémunération :	12

4	Les principaux types de credits bancaires :	12
4.1	Les crédits accordés aux entreprises :	12
4.1.1	Crédits d’exploitation :	12
4.1.1.1	Les crédits par caisse :	13
4.1.1.2	Les crédits d’exploitation par signature (indirecte) :	16
4.1.2	Les crédits d’investissement :	17
4.1.2.1	Les crédits d’investissements à moyen terme (mt) :	18
4.1.2.2	Le crédit d’investissement à long terme (lt) :	19
4.1.2.3	Le crédit-bail (leasing) :	19
4.1.3	Le crédit liée au financement commerce international :	20
4.1.3.1	Financement des exportations :	20
4.1.3.2	Financement des importations :	21
4.2	Les crédits accordés aux particuliers :	21
4.2.1	Crédits à la consommation :	22
4.2.2	Le crédit immobilier :	22
Section 03 : Les différents risques liés à l’activité bancaire		22
1	Définition des risques bancaires :	22
2	Classification des risques bancaires :	22
2.1	Le risque de crédit :	23
2.1.1	Le risque de non remboursement :	23
2.1.2	Le risque de dégradation de spread :	24
2.1.3	Le risque de changement de rating :	24
2.2	Le risque de marché :	24
2.2.1	Le risque de taux d’intérêt :	25
2.2.2	Le risque de taux de change :	25
2.2.3	Le risque de position sur actions et produits de base :	25
2.3	Le risque opérationnel :	25
2.4	Les autres risques :	25
2.4.1	le risque de liquidité :	26
2.4.2	Le risque de transformation :	26
2.4.3	Le risque de réputation :	26
2.4.4	Le risque stratégique bancaire :	26
2.4.5	Le risque de non-conformité :	26
3	Lacteurs explicatifs du risque de credit :	27
4	L’impact du risque de credit sur l’activite bancaire :	28
Chapitre 2 : La gestion de risque des credits bancaires		30
Section 1 : Méthodes d’évaluation du risque crédit		32
1	L’analyse financiere :	32
1.1	Définition :	32
1.2	Objectif :	32
1.3	La démarche générique de l’analyse financière	33
1.4	Les principales sources d'information pour l'analyse financière :	33
1.5	Evaluation du risque en analyse financière :	34
1.5.1	Analyse du bilan financier :	35

1.5.1.1	Définition :	35
1.5.1.2	Objectifs :	35
1.5.1.3	Reclassement et retraitements des éléments du bilan comptable.....	35
1.5.1.4	Indicateurs d'équilibre financier :	37
1.5.2	L'analyse du compte de résultat :	39
1.5.2.1	Présentation du compte de résultat (cr) :	40
1.5.2.2	Schématisation du tableau de compte de résultat :	40
1.5.2.3	Les soldes intermédiaires de gestion :	41
1.5.2.4	Objectif de sig :	41
1.5.2.5	Le découpage du compte de résultat	41
1.5.2.6	La capacité d'autofinancement (caf) :	43
1.5.2.7	L'autofinancement :	44
1.5.3	Analyse des ratios :	44
1.5.3.1	Définition :	45
1.5.3.2	Les différents types des ratios :	45
2	La méthode du scoring :	51
2.1	Définition du « crédit scoring » :	51
2.2	Les paramètres du scoring :	51
2.3	La méthodologie de construction d'un modèle de score :	52
2.4	Avantages et limites du crédit scoring :	52
3	La notation financière (le rating) :	53
3.1	Définition de la notation financière :	53
3.2	Les éléments de la notation financière :	53
3.3	Les critères d'efficacité du rating :	54
3.4	Définition de la notation interne :	54
3.5	Les critères d'efficacité de notation interne :	54
3.6	Typologies des agences de notation :	54
3.7	Processus d'attribution des notes :	55
3.8	Avantages et limites de la notation interne :	55
Section 02 : les moyens de prévention de risque crédit		56
1	L'application des règles prudentielles :	56
1.1	Ratio de couverture et de pondération des risques :	56
1.2	Ratio de division de risques :	57
2	La mise en place des procédures internes :	58
3	Le suivi des engagements :	58
4	La couverture par la prise garantie :	58
4.1	Définition de la polyptique de garantie :	59
4.2	Définition de garantie :	59
4.3	Typologie des garanties :	59
4.3.1	Les garanties personnelles :	59
4.3.1.1	Le cautionnement :	59
4.3.1.2	L'aval :	60
4.3.2	Les garanties réelles :	60
4.3.2.1	L'hypothèque :	61

4.3.2.2	Le nantissement :	61
4.3.2.3	Le gage véhicule :	62
4.3.3	La garantie financière :	62
4.3.4	Les garanties complémentaires et assimilées :	62
Chapitre 03 : Analyse et gestion de risque credit.....		65
Section 01 : Description générale de l'organisme d'accueil natixis algérie banque....		67
1	Bref aperçu de natixis banque :	67
2	Presentation de bpce :	67
3	Presentation de la filiale natixis algerie :	68
3.1	Développement de natixis algérie sur le marché national :	68
3.2	Chiffres clés natixis algérie 2021 :	69
3.3	Les domaines d'intervention de la natixis :	69
3.3.1	Le marché des particuliers et professionnels (retail) :	69
3.3.2	Le marché des entreprises (corporate) :	70
3.4	Les produits et les services commercialisés de natixis algerie :	70
3.4.1	Les comptes :	70
3.4.2	Les services :	71
3.4.3	Les emprunts :	71
3.4.4	Les placements :	71
3.4.5	Banque à distance :	71
3.4.5.1	Le sms banking :	71
3.4.5.2	L'e-banking :	71
4	Description de l'agence natixis rouiba :	71
4.1	Définition d'une agence bancaire :	72
4.2	Les types d'une agence bancaire :	72
4.2.1	Agence retail :	72
4.2.2	Agence corporate :	72
4.2.3	Agence mixte :	72
4.3	Description de l'agence de rouiba :	72
4.4	L'organigramme de l'agence :	73
4.5	Les réseaux des banques natixis en algérie :	74
Section 02 : Le montage d'un dossier de crédit d'investissement.....		74
1	Constitution d'un dossier de credit d'investissement :	74
1.1	Demande de crédit :	74
1.2	Les documents administratifs, juridiques, commerciaux et comptables :	74
1.3	Les documents fiscaux et parafiscaux :	75
1.4	L'étude technico-économique :	75
2	Reconnaissance du client et de son environnement :	75
2.1	Les techniques permettant la collecte d'informations :	76
2.1.1	L'entretien avec le client :	76
2.1.2	La consultation des fichiers de la banque d'algérie :	76
2.1.2.1	La centrale des impayés :	76
2.1.2.2	La centrale des risques :	76
2.1.2.3	La centrale des bilans :	77

2.1.3	La consultation du service renseignements commerciaux	77
2.1.4	La consultation des services de renseignements juridiques :	77
2.1.4.1	La consultation des services des hypothèques :	77
2.1.4.2	La consultation du greffe du tribunal :	77
2.1.5	L'étude de la dimension historique et culturelle de l'entreprise :	77
2.1.6	La visite sur site :	77
2.2	L'identification du demandeur de crédit :	78
2.2.1	L'identification du demandeur de crédit	78
2.2.1.1	L'identification de l'entreprise par l'analyse de son environnement interne : 78	
2.2.2	L'identification de l'entreprise par l'analyse de son environnement externe : 79	
2.2.2.1	Le secteur d'activité :	79
2.2.2.2	Le marché :	79
2.2.2.3	Les concurrents :	79
2.2.2.4	Les partenaires :	80
2.2.2.5	La conjoncture économique et politique :	80
2.3	La classification de la clientèle :	80
2.3.1	L'ancienneté de la relation :	80
2.3.2	Les mouvements d'affaires confiés :	80
2.3.3	Le niveau d'utilisation des crédits accordés :	81
2.3.4	Les incidents de paiement :	81
Section 03 : Etude d'un cas du processus d'analyse de crédit pour un crédit-bail au sein de natixis.....		81
1	Demande et objet de credit-bail :	81
2	Constitution de dossier leasing a fournir :	82
3	Relation banque-client :	83
4	Presentation du projet d'investissement :	83
4.1	Présentation de l'entreprise demandeuse de crédit-bail :	83
4.2	Récapitulatif sur le parcours de l'homme clé (le promoteur) :	84
4.3	Avantages fiscaux obtenus :	84
4.4	L'impact de projet :	85
5	Etude de la viabilite du projet :	85
5.1	Etude économique :	85
5.1.1	Les raisons qui motivent l'ouverture de nouvelles structures médicales privées :	85
5.1.2	Edentification de l'environnement externe de projet :	86
5.1.2.1	Positionnement de futur centre :	86
5.1.2.2	tablissements privées (cabinets de neurologie, radiologie, cliniques et centres de diagnostics) limitrophes à la commune de heuraoua :	87
5.1.2.3	Les atouts majeurs relatifs au centre de diagnostic eurl rouïba :	87
5.2	Etude technique :	88
5.2.1	Récapitulatif actionnaires et activité :	88
5.2.2	Structure de la bâtisse :	89

5.2.3	Conclusion de l'étude de viabilité :.....	90
6	Evaluation financiere de projet :.....	90
6.1	Coût de financement du projet :.....	90
6.2	Analyse de la structure financière de bilan :.....	91
6.2.1	Présentation et analyse verticale du bilan condensé actif :	91
6.2.2	Présentation et analyse verticale du bilan condensé passif :.....	92
6.2.3	Analyse des grandes masses de bilan : analyse par les indicateurs d'équilibre 94	
6.3	Analyse par les ratios :.....	95
6.4	Analyse de l'activité de centre de diagnostic :.....	97
6.4.1	Base de calcul du chiffre d'affaires actuel réalisé par le cabinet de dr mohamed :.....	97
6.4.2	Analyse de tcr prévisionnel :.....	99
6.4.3	Plan de financement : tableau emplois / ressources après financement.....	103
7	Analyse de risque :	104
8	Conclusion et avis du charge d'etude :.....	105
9	Avis personnel :.....	106
10	Comparaison avec la decision de la banque :	106
	Conclusion générale.....	109
	Bibliographie.....	113
	Les annexes.....	118

